

EXPORTATION
**Vers
un guichet
unique
et numérique**

Le Courier d'Algérie

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 euro

Vendredi 9 - samedi 10 janvier 2026 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6644 - 22^e année

MARCHÉ PETROLIER
Les prévisions sont optimistes

P 4

P 24

EXAMEN DE LA SITUATION SÉCURITAIRE GÉNÉRALE DU PAYS

L'Algérie mise à l'abri

Le président de la République a réuni, jeudi, le Haut conseil de sécurité autour du bilan de l'année 2025 et de la prospective de l'année 2026 concernant la sécurité générale dans le pays.

LIRE EN PAGE 3



Ph : DR

**CAN-2025 (1/2 FINALE) /
ALGÉRIE – NIGERIA, AUJOURD'HUI À 17H00**
**Refaire
le coup de 2019**

► RIYAD MAHREZ

« Prêts à tout donner pour se qualifier »

PP 11 & 12



TRANSPORT
Les choses rentrent dans l'ordre

P 2

HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHICHE - ALGER, CET APRÈS-MIDI À 15H30

Le crack entraîneur A. Chellal visera les premières places

P 21

L'ÉDITO

D e tous les dossiers que notre ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, a trouvé sur le bureau, le jour de son entrée en fonction au gouvernement, le 14 septembre dernier, celui de l'imagerie médicale est l'un des plus compliqués à résoudre. Pour l'OMS, c'est un outil « d'importance vitale pour le diagnostic et le traitement de nombreuses maladies ». Avec détermination, il a décidé de prendre ce dossier à bras le corps sans tarder. Jeudi dernier, il était au Conseil de la nation, pour en parler. Il a commencé son intervention par les pannes récurrentes dont souffre l'imagerie médicale. Les réduire constitue pour son secteur, une priorité, a-t-il précisé. Il a annoncé qu'à cet effet « un programme national est en cours d'élaboration ». Il a même abordé les causes de ces pannes en citant : « le retard dans la conclusion et le renouvellement des contrats de maintenance avec les opérateurs concernés, et dans l'approvisionnement des établissements de santé en pièces de rechange nécessaires... (aux) lacunes dans la mise en œuvre des programmes de maintenance et une mauvaise utilisation des appareils médicaux due

L'opacité de l'imagerie médicale

au manque de qualification et de formation dans ce domaine ». Ce qui représente deux axes d'intervention (maintenance et formation) pour remettre en marche ces équipements. Il a donné des instructions pour « accélérer la conclusion et le renouvellement des contrats de maintenance et pour prendre en charge immédiatement les pannes constatées, notamment au niveau des appareils à caractère urgent, tout en renforçant les mécanismes de suivi périodique des programmes de maintenance préventive, à travers la détection des premiers indicateurs de panne et l'intervention proactive ». Mais pas que, puisque des actions sont en cours pour « faciliter et accélérer le processus administratif visant à approvisionner

les établissements sanitaires en pièces de rechange et à élaborer un cadre réglementaire adéquat pour leur importation selon un cahier des charges bien défini assurant leur maintenance de façon continue, outre l'inventaire périodique et minutieux du parc d'équipements médicaux pour détecter les pannes récurrentes et prendre les mesures nécessaires ». Enfin, il a annoncé l'existence « d'une plateforme numérique de gestion et de maintenance des équipements qui a été développée et qui est actuellement opérationnelle ». Pourtant des centres privés d'imagerie médicale « poussent comme des champignons dans notre pays ». Comment font-ils pour surmonter le problème des pannes et du personnel qualifié ? Ni s'ils ont recours à l'intelligence artificielle (IA) pour la détection précoce et l'aide à l'interprétation des images ? Ce qui pourrait être d'un grand avantage face au manque de ressources humaines tout en augmentant la qualité des soins. Ce qui laisserait plus de temps à la réduction des pannes. Comme pour le paramédical, l'augmentation des capacités de formation est incontournable. Sans oublier de freiner l'appétit de certains privés qui viennent rabioter dans les espaces publics !

Zouhir Mebarki

TRANSPORT

Les choses rentrent dans l'ordre

Le syndicat national des transporteurs par taxi (SNTT) a annoncé la reprise graduelle du transport urbain et interurbain dans toutes les wilayas, rassurant ainsi les citoyens et les voyageurs.

Dans un communiqué rendu public, le syndicat a souligné que cette reprise intervient à la suite d'une dynamique de dialogue et de concertation, saluant le haut niveau de conscience et de responsabilité dont a fait preuve la famille du secteur des Transports. Selon la même source, cette attitude témoigne de l'attachement des transporteurs à la sécurité et à la stabilité du pays, ainsi qu'à la préservation de l'intérêt général. Le syndicat a également mis en avant l'initiative du Président du Conseil de la Nation, qu'il a qualifiée de reflet du niveau de maturité institutionnelle atteint par les différentes instances de l'État algérien. Cette démarche, ajoute le communiqué, confirme la volonté des pouvoirs publics de consolider la culture du dialogue, du rapprochement et de l'écoute mutuelle. Dans ce contexte, le Syndicat national des transporteurs par



PH : DR

taxis a tenu à saluer la sagesse de l'État, sous la conduite du Président de la République, estimant que celle-ci a permis de renforcer le lien entre le citoyen et ses institutions et de favoriser un climat de confiance.

Enfin, le SNTT a rassuré les citoyens quant au retour progressif de l'activité à son rythme habituel, affirmant son engagement à assurer la permanence et la régularité du service de transport, dans l'intérêt des usagers et dans le respect des orientations nationales.

Pour rappel, l'Organisation nationale des transporteurs algériens (ONTA) avait appelé, le 3 janvier dernier, «l'en-

semble des transporteurs, qu'il s'agisse des propriétaires de bus de voyageurs, des transporteurs de marchandises ou des chauffeurs de taxi, à continuer à assurer normalement leur activité professionnelle». Le ministère de l'Intérieur a reçu, le 2 janvier, les représentants de plusieurs syndicats du secteur des Transports.

Dans un communiqué rendu public le même jour, le ministère avait «confirmé que le projet de code de la route est toujours en cours d'examen dans le cadre du processus législatif en vigueur, et qu'il demeure ouvert à l'enrichissement à la lumière des observations et propositions formulées». Concernant la tarification

du transport, il a été précisé que «ce dossier fera l'objet d'une étude tenant compte du caractère social du service public ainsi que du pouvoir d'achat du citoyen».

La rencontre s'inscrit, avait précisé le ministère de l'Intérieur, «dans le cadre de la prise en charge des préoccupations soulevées à travers les mécanismes institutionnels établis, de manière à garantir le bon fonctionnement du service public du transport et la qualité du service rendu au citoyen», soulignant que «la porte du dialogue demeure ouverte pour l'expression de l'ensemble des préoccupations».

Sarah O.

ÉTUDE DES DOSSIERS POUR LE CONCOURS DE RECRUTEMENT D'ENSEIGNANTS

Le MEN précise la procédure

Le ministère de l'Éducation nationale a fait savoir que le dernier délai pour l'examen des dossiers des candidats au concours de recrutement des enseignants sur titres, pour les trois cycles d'enseignement au titre de l'année 2026, demeure lié à la finalisation, par les commissions chargées au niveau des directions de l'éducation, de l'étude et du réexamen de l'ensemble des dossiers.

Dans un communiqué rendu public, le ministère a ajouté «qu'il sera procédé, par la suite, à l'annonce des listes des candidats définitivement admis et concernés par l'entretien oral de ce concours». À ce propos, le ministère a rappelé que l'opéra-

MERS- COMMISSION NATIONALE CONTRE LE CANCER

Vers le renforcement de la coopération

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a reçu, au siège du ministère, le président de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, Pr. Adda Boumedjra. Selon un communiqué du ministère, les deux parties ont évoqué, lors de cette rencontre, «les perspectives de la médecine de précision et les mécanismes de sa concrétisation». Il a été convenu de créer une commission mixte pour atteindre les objectifs fixés dans le plan de coopération», ajoute la même source.

A. N.

tion d'inscription et de dépôt des documents relatifs au concours s'est déroulée exclusivement en ligne sur la plateforme numérique de l'Office national des examens et concours (ONEC), à travers le lien <https://concours.onec.dz>, et ce du 16 décembre 2025 au 6 janvier courant. «Au regard des préoccupations observées par les services du ministère de l'Éducation nationale concernant les candidats au concours de recrutement des enseignants» et «dans le but de rassurer les candidats inscrits quant à la situation de leurs dossiers déposés», le ministère a apporté des explications afin de clarifier la signification des mentions utilisées sur cette plateforme, qui apparaissent en réponse à la demande électronique du candidat. Ainsi, la mention «Dossier conforme» signifie que «le dossier a été examiné et accepté par la commission chargée de l'examen au niveau de la Direction de l'Éducation, après vérification du respect des conditions légales requises pour le recrutement, et son titulaire est

donc considéré comme admis à ce concours et concerné par l'entretien oral». La mention «dossier non conforme» signifie, en revanche, que «le dossier ne remplit pas les conditions légales requises pour le recrutement, après son examen par la commission compétente de la Direction de l'Éducation, et le candidat concerné peut, via son compte électronique, modifier son dossier de candidature en ligne en corrigeant les données saisies et/ou en téléchargeant à nouveau les pièces justificatives sur la même plateforme, afin que son dossier soit réexaminé par la même commission». Quant à la mention «en cours d'examen», elle signifie que le dossier est toujours en attente d'étude et de traitement par la commission compétente de la Direction de l'Éducation, en raison du grand nombre de candidats et du souci de la commission d'accorder à tous les dossiers l'attention et l'importance nécessaires, dans le respect des droits de l'ensemble des candidats.

Ania N.

FAKES NEWS ET ARNAQUES SUR LES RÉSEAUX

L'ONPO met en garde les candidats au Hadj

À l'approche des saisons du Hadj et de la Omra 2026, l'Office national du pèlerinage et de la omra a appelé à la vigilance face à la prolifération de pages sur les réseaux sociaux diffusant de fausses informations et proposant des services fictifs liés au hadj et à la omra. Dans un communiqué, publié hier, l'ONPO a alerté les citoyens sur l'existence de pages et de profils frauduleux qui prétendent offrir des services ou des programmes pour le pèlerinage. Ces contenus trompeurs peuvent induire en erreur les fidèles et causer des préjudices financiers ou organisationnels. L'Office a souligné que ces pratiques sont illégales et surveillées de près par les instances officielles compétentes afin de protéger les droits des citoyens et prévenir tout dépassement.

L. Zeggane

IMPORTATION D'UN MILLION DE MOUTONS

Des partis applaudissent la décision

Des partis politiques ont salué la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de soutenir le marché national du bétail à l'occasion de l'Aïd El-Adha, par l'importation d'un million de moutons, en vue de protéger le pouvoir d'achat des citoyens, placé en tête des priorités. Dans ce cadre, le parti du Front de libération nationale (FLN) a qualifié, dans un communiqué, cette décision de «pas souverain courageux, qui réaffirme que l'État algérien, sous une direction avisée, place l'intérêt du citoyen, l'amélioration de ses conditions de vie et la réalisation de son bien-être en tête de ses priorités». Le parti a également estimé que cette décision constitue «un maillon fort dans une série intégrée de décisions audacieuses visant à améliorer le pouvoir d'achat du citoyen», rappelant l'attachement constant de l'État à «la préservation de la dignité du citoyen et à la consécration de la dimension sociale». Le parti FLN a réitéré son plein engagement dans le processus de réforme et d'édification «d'une Algérie forte, développée et juste, plaçant l'intérêt du citoyen au cœur de ses préoccupations». De son côté, le Mouvement El-Bina a indiqué avoir «accueilli avec une grande satisfaction cette décision anticipative», qui reflète «la sagesse du Président dans la planification d'une opération majeure relevant de la responsabilité de l'État en matière de protection des équilibres sociaux». Le Mouvement considère que cette mesure constitue une «approche pratique, à même de corriger les déséquilibres du marché et d'endiguer la hausse injustifiée des prix, au profit de la protection du pouvoir d'achat des familles algériennes», dans la mesure où elle leur permet d'acquérir les moutons de sacrifice «dans des conditions sociales équitables».

Après avoir souligné, dans ce contexte, l'importance d'une bonne coordination entre les différents secteurs concernés et de l'adoption de mécanismes efficaces de distribution et de contrôle, afin de garantir la réussite de cette initiative qualifiée de noble, le Mouvement El-Bina a réitéré son engagement à accompagner toutes les politiques publiques allant dans l'intérêt du citoyen, appelant à «faire de ces démarches un point de départ pour des réformes plus profondes consacrant davantage la justice sociale». De son côté, le Front El-Moustakbal a affirmé que «cette décision responsable du président de la République constitue un exemple concret du passage de l'État d'une logique de traitement conjoncturel à une intervention économique organisée visant à protéger le pouvoir d'achat et à lutter contre la spéculation, et ce, pour la deuxième année consécutive». Le Front a également salué les «réalisations majeures» accomplies sous le mandat du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, notamment dans les domaines socioéconomiques, affichant «son attachement constant au renforcement du caractère social de l'État, à la protection du pouvoir d'achat du citoyen, à la consécration de la justice sociale, à la relance de l'investissement national, à la valorisation des richesses et à l'amélioration du climat des affaires».

S. O.

EXAMEN DE LA SITUATION SÉCURITAIRE GÉNÉRALE DU PAYS

L'Algérie mise à l'abri

Le président de la République a réuni, jeudi, le Haut conseil de sécurité autour du bilan de l'année 2025 et de la prospective de l'année 2026 concernant la sécurité générale dans le pays.

Un communiqué de la présidence de la République a précisé, à ce sujet, que le président de la République, Chef supérieur des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, une réunion du Haut conseil de sécurité consacrée « au bilan de l'année 2025 et à la prospective de l'année 2026 concernant la Défense nationale, la situation aux frontières avec les pays du voisinage et la situation sécuritaire générale à l'intérieur du pays ». Il faut rappeler dans ce contexte que l'Algérie est cernée par des foyers de tensions à ses frontières et que la vigilance des services de sécurité, tous corps confondus a permis, durant l'année 2025, de mettre en échec des tentatives de déstabilisation venues de parties hostiles. Pour se rendre compte des défis posés aux services de sécurité qui sont actuellement sur le front de la lutte contre les tentatives de parties étrangères ennemis et contre la criminalité transfrontalière, le terrorisme et le grand banditisme. À ce titre, le dernier bilan opérationnel de l'ANP de lutte contre le terrorisme indique la neutralisation de 67 terroristes, l'arrestation de 369 éléments de soutien, la destruction de 12 casemates, la récupération de 104 armes à feu et 13 mines de fabrication artisanale et des quantités de munitions. Sans la vigilance de l'ANP cet arsenal aurait servi à provoquer des drames et la désolation dans le pays qui a connu les affres du terrorisme et qui a su comment s'en défaire au point où l'expérience algérienne est devenue une référence dans le domaine.

Les forces de l'ANP, engagées sur le front de la lutte contre le narcotrafic ont arrêté 2.354 narcotraiquants, saisie de 35 tonnes



de kif marocain traité, 934 kilogrammes de cocaïne et 40 millions de comprimés psychotropes. Il faut rappeler dans ce contexte que nos frontières Ouest et Sud-ouest sont quotidiennement, le théâtre d'opérations éclatantes qui ont permis de mettre en échec la guerre que tente de mener le Makhzen, via les réseaux de trafic de drogue, contre notre pays. Les quantités saisies renseignent sur l'implication d'une « grosse logistique », dans les tentatives d'introduction de drogue via les frontières avec le Maroc.

Dans l'extrême sud, une zone qui affleure le Sahel théâtre des activités des groupes terroristes islamistes qui ont fait jonction avec des groupes criminels activant dans les trafics en tous genres, les unités de l'ANP ont protégé l'Algérie contre les capacités de nuisance de ces criminels. Mieux encore, l'ANP a même mis en échec une tentative d'intrusion de forces étrangères en abattant un drone malien qui avait franchi le 1er avril 2025 l'espace aérien algérien. Au mois d'octobre dernier, l'ANP (6e Région militaire, Tamanrasset) a démantelé une cellule terroriste qui planifiait de perpétrer des actes criminels. Cette opération s'est notamment soldée par l'arrestation de sept individus, et la récupération de deux pistolets-

mitrailleurs de type Kalachnikov, six chargeurs de munitions, une quantité de munitions, un véhicule 4x4 et deux téléphones cellulaires de type Thuraya. Cette opération renseigne sur le degré de veille des unités de l'ANP qui sont un véritable rempart aux frontières qui se dresse devant tous les ennemis du pays.

Au mois de novembre dernier, les Douanes du port d'Alger ont saisi 22 347 comprimés psychotropes à bord du navire Badji Mokhtar III, en provenance du port de Marseille. Alors qu'au mois de décembre dernier, les Douanes ont coordonné avec l'ANP pour saisir, au port de Béjaïa, 41 722 comprimés de psychotropes. Cette marchandise était dissimulée dans 24 boîtes de conserve à l'intérieur des bagages d'un passager qui se trouvait à bord d'un véhicule utilitaire arrivant par navire étranger en provenance du port de Sète (France).

Ces menaces aux frontières sont quotidiennes et les unités de l'ANP, qui sont actives sur tous les plans ont réduit considérablement les capacités de nuisance des ennemis du pays qui ont recouru à tous les moyens et tous les subterfuges pour parvenir à leurs fins, mais ont trouvé la digne héritière de l'ALN dressée devant eux.

Slimane B.

FRONTIÈRES AVEC LE MAROC

L'ANP saisit 3 quintaux de kif traité

Des tentatives d'introduction de plus de trois quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec et 28 narcotraiquants ont été arrêtés, lors d'opérations exécutées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, durant cette semaine, a indiqué un bilan opérationnel de l'ANP. Selon la même source, « dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'armée nationale populaire ont exécuté, durant la période allant du 01 au 07 janvier 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national ». Dans le cadre de la lutte antiterroriste, « des détachements de l'ANP ont arrêté sept éléments de soutien aux groupes terroristes, dans différentes opérations à travers le territoire national », a ajouté la même source. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, « 28 narcotraiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de trois quintaux et 87 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que plus de quatre kilogrammes de cocaïne et 155 943 comprimés psychotropes ont été saisis ». À Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et Illizi, « des détachements de l'ANP ont arrêté 208 individus et saisi 30 véhicules, 312 groupes électrogènes, 192 marteaux piqueurs, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite », selon le bilan. De même, 14 autres individus ont été appréhendés et un pistolet automatique, un fusil de chasse, 29.527 litres de carburants, ainsi que sept quintaux de tabacs et huit tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes », a rapporté le document. Par ailleurs, « 311 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national », a conclu le bilan de l'ANP.

L. Zeggane

LOI CRIMINALISANT LA COLONISATION FRANÇAISE

Le droit du peuple algérien à la justice consacré

Le texte de loi criminalisant la colonisation française en Algérie, déjà adopté par l'Assemblée populaire nationale, sera présenté en séance plénière, au Conseil de la nation le 19 janvier en cours.

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Abdelmalek Tacherift a souligné que le texte de loi criminalisant la colonisation française en Algérie consacre le droit du peuple algérien à la justice et à l'équité pour ce qu'il avait subi comme meurtres, torture, déplacements forcés, destruction méthodique et effacement des constantes de son identité.

Auditionné par la Commission de la défense nationale au Conseil de la nation, Tacherift a passé en revue dans son exposé sur ce texte de loi, le contexte historique et juridique sur lequel s'appuie ce texte, en ce qu'il s'inscrit dans le cadre « du devoir national et moral qui dicte la criminalisation des crimes perpétrés par la colonisation française en Algérie, étant des crimes graves, impunisables, et qui ne peuvent jamais être ignorés ni oubliés sans une reconnaissance explicite et responsable ».

Il a indiqué que « ce texte incarne l'attachement de l'Etat algérien, sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à la préservation de sa mémoire nationale et à la protection de sa souveraineté historique », et « consacre le droit du peuple algérien à la justice et à l'équité pour ce qu'il avait subi comme meurtres, torture, déplacements forcés, destruction méthodique et effacement des constantes de son identité ». Le ministre a également souligné que « la reconnaissance des crimes coloniaux constituent une base pour l'établissement de relations fondées sur la vérité et le respect mutuel, un hommage aux sacrifices des martyrs et un message éternel aux générations présentes et futures que la mémoire nationale est une ligne rouge ».

PRÉSERVER LA MÉMOIRE ET LES CONSTANTES NATIONALES

De son côté, le président de la commission avait précisé que l'examen du texte de ce projet de loi s'inscrit en droite ligne avec « l'intérêt que l'Etat accorde aux questions de la Mémoire

nationale et à la préservation des constantes historiques ».

Il a souligné que « la colonisation française de l'Algérie constitue l'une des expériences coloniales les plus graves que l'histoire moderne ait connues, au regard des crimes et des violations graves et systématiques commis à l'encontre du peuple algérien durant la période allant de 1830 à 1962, ainsi que des lourds sacrifices et des pro-

fondes souffrances humaines qui en ont résulté ». Le texte de loi vise à « criminaliser ces pratiques et leurs effets directs et indirects, à consolider la justice historique et à consacrer le droit du peuple algérien à la reconnaissance et à l'équité dans un cadre souverain conforme aux dispositions de la Constitution et aux constantes nationales », a-t-il dit.

Sarah O.

FACE AUX SEMEURS DE LA DISCORDE Boudjen appelle au renforcement du front intérieur

Le Rassemblement national démocratique (RND) a souligné jeudi la nécessité de renforcer le front intérieur pour faire face aux différents défis. Lors d'une rencontre des militants de ce parti à El Kantara, le secrétaire général du RND, Moudir Boudjen, a appelé à « une contribution positive à la construction de la patrie » et la « lutte contre les discours de désespoir que certains tentent de diffuser dans l'esprit des citoyens ». Il a considéré que « le message inspiré du sacrifice des Martyrs oblige chacun de nous à préserver l'unité nationale en renforçant le front intérieur, qui constitue le fondement d'un Etat fort et cohérent », et à faire face « aux tentatives de semer la discorde ». Le SG du RND a ajouté que la réponse aux défis qui nécessitent un effort concerté « réside principalement dans le travail de consolidation du développement du pays ».

S. O.

EXPORTATION

Vers un guichet unique et numérique

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a fait savoir à l'APN que ses services œuvrent à « la préparation du lancement d'un guichet unique numérique pour les exportateurs activant dans les différents secteurs, qui permettra de simplifier les procédures, de renforcer la transparence et d'accélérer la cadence du traitement des dossiers ».

Grâce à ce nouvel outil numérique, les opérateurs pourront obtenir les documents nécessaires à leurs opérations d'exportation dans les meilleurs délais, sans avoir à se déplacer à Alger, et pourront également prendre les rendez-vous en ligne afin de faciliter l'examen de leurs préoccupations. Rezig a estimé que ce guichet constitue un « progrès majeur dans le domaine de l'exportation, car il contribuera significativement à l'augmentation des exportations nationales hors hydrocarbures et au renforcement de la compétitivité des produits algériens sur les marchés extérieurs ». À cette occasion, le ministre a salué les efforts déployés pour élargir la base des opérateurs impliqués dans la dynamique d'exportation, soulignant que ce nombre avait atteint près de 1800 exportateurs au cours des 10 premiers mois de 2025. Évoquant les deux organismes nationaux spécialisés dans la promotion des exportations hors hydrocarbures et dans le suivi et l'encadrement des importations, dont la création a été ordonnée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre a fait savoir que la définition du règlement intérieur est entrée dans sa phase finale, en prélude à son adoption. La création de ces deux organismes intervient en application des instructions du président de la République, qui a ordonné la dissolution de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (ALGEX) et la création de deux organismes : le premier chargé d'appuyer et d'encourager les exportations, et le second spécialisé dans l'organisation et l'encadrement des importations.



« 2026 L'ANNÉE DE L'EXPORTATION »

Le ministre a également évoqué la stratégie de son secteur en matière de promotion du produit local, affirmant que 2026 sera « l'année de l'exportation et de la promotion du label (Made in Algeria), ajoutant qu'elle sera marquée par un programme intensif de salons organisés à cet effet, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Il a, à ce propos, fait observer que l'Algérie participera à plus de 26 manifestations économiques à l'étranger, réparties entre six foires internationales, huit salons spécialisés et 14 expositions dédiées aux produits algériens dans plusieurs pays d'Afrique, d'Europe et d'Asie. L'Algérie accueillera, en outre, en avril prochain, la deuxième édition de la Conférence et de l'Exposition arabe et internationale des petites et moyennes industries, avec la participation de 22 pays arabes et de 11 pays africains (non arabes), a ajouté le ministre. Au plan national, un programme a également été élaboré à travers 28 wilayas, couvrant différents secteurs, afin d'offrir des espaces professionnels organisés pour la présentation des produits et services nationaux et de renforcer l'interaction entre les différents acteurs économiques, a conclu Rezig.

« L'ÉLABORATION DU PROJET DE LOI SUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR FINALISÉE »

Par ailleurs, Rezig a révélé que son Département avait finalisé l'élaboration du projet de loi sur le commerce extérieur, qui est actuellement au niveau du Secrétariat général du gouvernement (SGG). Il a, d'autre part, salué le rôle du Fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE), lequel prend en charge le remboursement d'une partie importante des frais de transport international, ainsi que des dépenses liées à la participation aux foires et salons internationaux. Le nombre de dossiers enregistrés via la plateforme numérique pour bénéficier de ce fonds et ayant donné lieu à un remboursement s'élève à près de 1.800 dossiers au titre de l'année 2025, a-t-il précisé. Afin de prendre en charge l'ensemble des dossiers déposés, plusieurs mesures ont été adoptées dans la Loi de finances 2026 pour diversifier les sources de financement de ce fonds, a fait savoir le ministre, assurant que ses services « attendent une autorisation du ministère des Finances pour procéder au remboursement des créances des opérateurs économiques enregistrées au titre des trois dernières années (2022, 2023, 2024) ».

Ania N.

APRÈS LES VACCINS, LES ANTI-CANCÉREUX, L'INSULINE ...

L'Algérie se lance dans les intrants à l'industrie pharmaceutique

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a fait état, jeudi à Alger, du lancement de plusieurs projets à travers le territoire national pour la production de matières premières destinées à la fabrication des médicaments, ce qui permettra, à court terme, de réduire de 60% la facture d'importation de ces intrants. Kouidri a précisé à l'APN que le groupe Saidal avait lancé la mise en œuvre de plusieurs projets importants, et d'autres inscrits, lesquels contribueront à réduire les importations nationales de matières premières destinées à la fabrication des médicaments, estimées actuellement à 3 milliards de dollars. Après avoir mis en exergue le bond qualitatif réalisé par l'Algérie dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, avec un taux de couverture des besoins du marché par la production loca-

le avoisinant 82%, le ministre a souligné que l'Algérie figure parmi les quelques pays ayant opté pour ce type d'investissements à caractère stratégique, visant à assurer localement la disponibilité des matières premières destinées à la fabrication des médicaments, après l'acquisition des technologies de production nécessaires. Pour Kouidri, la consécration de la souveraineté sanitaire passe inéluctablement par la production locale de matières premières, une orientation que le secteur s'emploie à concrétiser à travers le groupe Saidal, par le lancement de plusieurs projets stratégiques de fabrication de matières premières destinées notamment à la production de médicaments anticancéreux, d'antibiotiques, de médicaments pour les maladies cardiovasculaires, et d'antidiabétiques, d'anti-inflammatoires, d'hormones, de paracé-

tamol et autres, en sus de projets associant des laboratoires privés disposant de capacités de production significatives.

« LA QUALITÉ EST UNE PRIORITÉ »

S'agissant de la stratégie du secteur en matière d'organisation de la fabrication des médicaments et des produits pharmaceutiques, et de mise en place de mécanismes visant à éviter leur pénurie, le ministre a assuré que le secteur accorde la priorité à la disponibilité de produits de qualité, par la régulation et l'organisation du marché du médicament, la limitation des importations anarchiques, et l'encouragement des investisseurs à se tourner vers la fabrication de dispositifs médicaux. Concernant la disponibilité des médicaments sur le marché local, le ministre a dit que sur un total de 6.500 médicaments commercialisés loca-

lement, le secteur enregistre actuellement l'indisponibilité de 16 médicaments en raison de leur rareté sur le marché international, soulignant qu'il existe des produits de substitution pour pallier ce manque, outre une nette amélioration de la disponibilité des médicaments au niveau de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH).

À une autre question sur les tests et produits utilisés pour le diagnostic des allergies, de l'asthme et de la rhinite allergique chronique, Kouidri a indiqué que le secteur poursuivait sa politique d'encouragement de l'investissement dans ce domaine, faisant état du lancement de plusieurs projets de localisation de l'industrie de médicaments novateurs par des producteurs algériens, en partenariat avec des laboratoires étrangers spécialisés.

A. N.

LOI DE FINANCES 2026 Les opérateurs saisissent des opportunités

La Loi de Finances 2026 a été au centre d'une Journée d'information, organisée à Alger, au profit des opérateurs économiques, afin d'expliquer les principales nouvelles dispositions de cette Loi et leur impact sur les entreprises. Cette rencontre, organisée par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), s'est tenue sous l'égide du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, en présence de représentants du ministère des Finances et du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), ainsi que d'un nombre d'opérateurs économiques. À l'occasion de cette Journée, les différentes mesures contenues dans la Loi de Finances 2026 ont été présentées et débattues, en mettant la lumière sur « les procédures fiscales et douanières visant à soutenir l'activité économique et à améliorer le climat des affaires ».

Dans son allocution, le président de la CACI, Tayeb Chebab, a souligné que « parmi les axes fondamentaux de cette Loi figurent la régulation et l'organisation du marché national, la lutte contre les pratiques illicites, le renforcement de la transparence et la consécration de la bonne gestion administrative », ce qui est, selon lui, à même « d'améliorer le climat des affaires, de simplifier les procédures, de lutter contre la bureaucratie et de faciliter l'accès des opérateurs économiques aux différents avantages et incitations prévus par la Loi ».

« La consécration par les pouvoirs publics de la culture du dialogue, de l'ouverture et de la communication directe avec les différents acteurs économiques est la meilleure solution pour la prise de décisions judicieuses », a-t-il affirmé, insistant sur « la place de choix qu'occupe l'opérateur économique en tant que partenaire clé dans la concrétisation des politiques publiques et la réalisation des objectifs du développement durable (ODD) ».

De leur côté, les représentants de la Direction générale des impôts (DGI) ont évoqué « les principales mesures fiscales contenues dans la LF 2026, notamment la simplification des procédures fiscales, le renforcement de la conformité fiscale et de l'inclusion financière et la mobilisation des ressources fiscales, ainsi que le soutien de l'activité économique et la préservation du pouvoir d'achat ». À noter que des cadres de la Direction générale des Douanes ont également fourni des explications sur les principales mesures prévues par la LF 2026 au profit des opérateurs économiques, d'autant que cette Journée d'information leur a permis d'obtenir des éclaircissements concernant certains articles de cette Loi, notamment ceux relatifs au volet fiscal.

L. Zeggane

FESTIVITÉS DE YENNAYER

Boughali et Nasri donnent le coup d'envoi

Les festivités pour la célébration officielle du Nouvel An amazigh, Yennayer 2976, ont débuté hier à travers l'ensemble du pays.

Acette occasion, le président du Conseil de la nation, Azzouz Nasri, et le président de l'Assemblée nationale populaire (APN), Ibrahim Boughali, ont supervisé le départ du train transportant la délégation participante aux festivités du nouvel an amazigh. Le train en question est parti d'Alger, en direction de la wilaya de Beni Abbès, en passant par Béchar. Boughali, a fait état, lors de ce coup d'envoi, du soutien de l'Assemblée populaire nationale à la promotion de la langue amazighe. Il a déclaré que l'APN soutiendrait la promotion de la langue amazighe en l'intégrant à ses activités et programmes de communication et culturels. Boughali a également affirmé que cette célébration témoigne de la



PH.DR

place indélébile qu'occupe la langue amazighe au sein de l'identité nationale algérienne. Il a souligné que la promotion de la langue amazighe incarne la volonté politique sincère de l'État, sous l'impulsion du président Abdelmadjid Tebboune. Boughali a en outre salué le travail accompli par le Haut-commissariat à l'Amazighité au service de la langue et de la culture amazighe. Aussi, Ibrahim Boughali a exprimé sa fierté des innovateurs et des chercheurs qui contribuent à enrichir le paysage culturel national et à préserver la mémoire historique de la Nation algérienne.

BENI ABBÈS ACCUEILLE UN PROGRAMME RICHE ET VARIÉ

À rappeler que la célébration officielle de Yennayer aura lieu, cette année, dans la wilaya de Beni Abbès. Selon le secrétaire général du HCA, Si El Hachemi Assad, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a choisi cette wilaya, récemment promue, en raison de la richesse de son patrimoine immatériel et de sa spécificité culturelle amazighe. À l'occasion de Yennayer 2976, coïncidant avec le 30^e anniversaire de la création du Haut-Commissa-

riat à l'Amazighité, Assad a précisé que la région d'Igli, relevant de la wilaya de Beni Abbès, compte une population amaziphone. Il a également cité la région de Tabelbala, où les habitants s'expriment dans une variante linguistique connue sous le nom de Kourandjé (ou Kolonji), un mélange d'amazigh, d'arabe et de langues africaines subsahariennes. Dans ce contexte, Si El-Hachemi Assad a estimé qu'il est désormais nécessaire de prendre en charge l'ensemble des variantes linguistiques, conformément à l'article 4 de la Constitution. « C'est un message adressé à l'UNESCO, affirmant que l'Algérie reconnaît sa diversité et la célèbre à travers un programme officiel. Chaque année, le 21 février, le Haut-Commissariat à l'Amazighité célèbre la Journée internationale de la langue maternelle, en mettant à l'honneur la langue amazighe dans toutes ses variantes, aux côtés de la langue arabe, dans un esprit de coexistence linguistique, sans aucun conflit de langues en Algérie », a-t-il souligné.

Ania N.

TRAITEMENT DES PRÉOCCUPATIONS DES ALGÉROIS Rabehi insiste sur les outils de numérisation

Lors d'une réunion du Conseil exécutif de la wilaya d'Alger, le ministre, wali de la wilaya d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi a «évoqué la question du traitement des requêtes et des préoccupations des citoyens», insistant sur «la nécessité de numériser et d'unifier les mécanismes de réception et de traitement des préoccupations des citoyens, en prévoyant des sorties inopinées sur terrain pour renforcer les dispositifs de contrôle, notamment en ce qui concerne les conditions d'accueil et de prise en charge au niveau des différentes administrations et établissements publics». Selon un communiqué des services de la wilaya, «1412 requêtes ont été prises en charge sur un total de 1470 durant la période allant du 29 septembre au 31 décembre 2025, soit un taux de 96%». De son côté, le délégué local du Médiateur de la République a présenté des statistiques détaillées sur les requêtes reçues par son instance, lesquelles ont «atteint 2664 requêtes, dont 97% ont été traitées».

LE RAMADHAN ET LA SAISON ESTIVALE

Par ailleurs, la réunion a porté sur «les préparatifs liés au mois de Ramadhan, notamment l'approvisionnement et la disponibilité des produits de grande consommation sur le marché, ainsi que l'état d'avancement du traitement des dossiers de l'Allocation de solidarité, l'aménagement intérieur et extérieur des mosquées», et «le programme d'animation de la ville d'Alger durant le mois de Ramadhan».

Concernant les préparatifs de la saison estivale, «un exposé global sur les opérations d'aménagement des plages et des sites touristiques a été présenté, identifiant les insuffisances enregistrées lors de la saison dernière en vue d'y remédier et d'améliorer les conditions d'accueil et la qualité des services fournis aux estivants». Le ministre a, en outre, écouté un exposé sur «les micro-zones d'activité couvrant les zones aménagées et les zones en cours d'aménagement». Des propositions ont été formulées pour la création de nouvelles zones au niveau de 4 sites, le ministre ayant donné instruction pour la mise en place d'une commission spécialisée chargée d'inspecter les sites proposés et d'étudier la possibilité de leur exploitation».

S'agissant du Plan d'occupation des sols (POS), un exposé sur «l'avancement des phases de son étude au niveau de la wilaya», a été présenté lors de cette rencontre. Le wali a souligné, à ce propos, «la nécessité de finaliser l'étude et d'adopter tous les POS, à travers l'ensemble des communes, en coordination avec les services concernés», selon la même source.

A. N.

PERSONNES PIÉGÉES PAR LES EAUX ET LA NEIGE

Les pompiers et les gendarmes à la rescoude

Les services de la Protection civile et de la Gendarmerie nationale se sont mobilisés, ces derniers jours, à la suite de la baisse inhabituelle des températures et de pluies diluviales enregistrées dans plusieurs wilayas. Ces conditions météorologiques ont entraîné la coupure de nombreuses routes, des citoyens piégés par les eaux et la neige et, tragiquement, des pertes humaines liées au monoxyde de carbone. Concernant la situation du réseau routier, la vigilance reste de mise puisque plusieurs axes majeurs sont toujours fermés à la circulation en raison des intempéries. La route nationale 30 est ainsi totalement coupée au niveau du col de Tizi N'Kouilal entre Tizi Ouzou et Bouira tandis que la liaison vers Béjaïa est interrompue sur le chemin de wilaya 251 ainsi que sur la route nationale 26A au niveau du col de Chellata. À l'Est du pays, la route nationale 81 reliant Souk Ahras à Guelma est également fermée à Aïn Soltane alors qu'à Tiaret c'est la montée des eaux de l'oued Rhiou qui bloque le passage sur le chemin de wilaya 3. Par ailleurs, la circulation demeure extrêmement difficile sur la route nationale 9 entre Sétif et Béjaïa ainsi que vers les hauteurs de Chréa et Médéa où les autorités

surveillent étroitement les accès. À Médéa et Blida, la circulation est devenue, selon la Gendarmerie nationale, quasiment impossible sur certains tronçons, comme le CW 62 reliant Aïn Romana à Daya Temzguida, désormais fermé au trafic. Les reliefs de l'Ouarsenis et du Djurdjura ont été les plus durement touchés avec une épaisseur de neige dépassant parfois les 25 centimètres, ce qui a nécessité des opérations d'envergure pour dégager des dizaines de véhicules bloqués à Tiaret ou pour secourir un bus transportant 27 passagers immobilisé à Naâma. Le scénario est identique à Tissemsilt où seize véhicules ont été encerclés par les congères avant l'intervention des services de travaux publics. Alors que les hauteurs blanchissent, les plaines et les villes côtières font face à la montée des eaux. À Alger, la commune de Bologhine a été même le théâtre d'incidents inquiétants dont la chute d'un arbre sur une habitation précaire qui a provoqué l'effondrement partiel d'un mur et d'un toit à la rue Tebache. À Soudania, c'est un mur de soutènement d'une école primaire qui menace de s'écrouler, obligeant les autorités à instaurer un périmètre de sécurité. Les wilayas de l'Ouest, notamment Mostaganem et

Sidi Bel-Abbès, n'ont pas été épargnées par les averses orageuses. Les unités de la Protection civile ont multiplié les opérations de pompage, intervenant dans des domiciles inondés à Relizane, ainsi que dans des établissements scolaires à Hassi Zahana. À Mostaganem, neuf membres d'une même famille ont dû être évacués en urgence suite à l'envahissement de leur foyer par les eaux de pluie à Achacha. Au-delà des accidents de la route, le froid intense pousse les citoyens à solliciter intensément leurs appareils de chauffage, ce qui augmente drastiquement les risques d'asphyxie. Le bilan des dernières vingt-quatre heures en la matière est déjà lourd puisque la Protection civile a annoncé deux décès par intoxication au monoxyde de carbone alors que huit autres personnes ont été sauvées de justesse. Avec des températures minimales prévues pour chuter jusqu'à moins cinq degrés dans certaines régions telles que Laghouat et Batna, les autorités appellent à la plus grande prudence et déconseillent fortement les déplacements non essentiels vers les zones montagneuses tant que les opérations de sécurisation des voies se poursuivent sur le terrain.

L.Zeggane

LES JEUNES ALGÉRIENS AU SERVICE DE L'INNOVATION ET DE L'ENTREPRENEURIAT

Passer de l'idée au projet

Le ministre de la Jeunesse chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, accompagné du ministre de l'Économie de la connaissance, des Micro-entreprises et Start-up, Noureddine Ouaddah, a visité jeudi l'exposition des projets jeunes présentés lors du Salon national de l'intelligence artificielle et de l'entrepreneuriat.

L'événement se déroule au Pôle technologique et scientifique «Chahid Abdelfatif Ihaddaden» à Sidi Abdallah à Alger,

où les deux ministres se sont enquis des innovations proposées par de jeunes porteurs de projets venus de différentes wilayas du pays. Ils ont également assisté aux présentations détaillées des projets par leurs créateurs. Les deux ministres ont salué l'esprit de créativité et d'ambition des participants, qui reflète la capacité des jeunes Algériens à contribuer au développement de l'économie de la connaissance et à la construction du futur. Pour sa part, Hidaoui a souligné

que le salon reflète la volonté forte de l'État algérien de faire des jeunes un moteur essentiel du développement et de la création de l'avenir. Il a précisé que le ministère de la Jeunesse poursuivra son accompagnement et son soutien aux initiatives innovantes, en créant des espaces permettant aux jeunes de mettre en valeur leurs compétences et de transformer leurs idées en projets concrets au service de la croissance nationale. Le ministre a ajouté que cette dynamique

s'inscrit dans la vision du président Abdelmadjid Tebboune, visant à autonomiser pleinement les jeunes sur les plans économique et politique, à travers leur participation active à la vie publique, leur accès au monde de l'entrepreneuriat et des startup, ainsi qu'à la prise de décision, consolidant ainsi leur rôle de partenaires réels dans la construction de l'Algérie nouvelle, fondée sur l'innovation et l'économie de la connaissance.

M. Seghilani

DES MILLIERS DE MORTS ET DES ENFANTS GRAVEMENT AFFECTÉS PAR LA GUERRE

Drame humanitaire à Gaza

Depuis le début de l'agression de l'occupation israélienne sur le secteur de Gaza, le 7 octobre 2023, le bilan humain ne cesse de s'alourdir.

Selon des sources médicales locales, 71 409 Palestiniens ont été tués et 171 304 autres blessés.

Ces chiffres incluent 14 morts et 17 blessés recensés dans les hôpitaux au cours des dernières 24 heures, tandis que de nombreuses victimes restent encore sous les décombres ou dans les rues, inaccessibles aux équipes de secours et d'ambulance.

La situation reste critique malgré le cessez-le-feu du 11 octobre 2025. Depuis cette date, le ministère de la Santé de Gaza a enregistré un total de 439 morts et 1 223 blessés, avec 688 corps extraits des ruines. Jeudi soir, les frappes israéliennes ont touché plusieurs zones densément peuplées : un domicile dans le camp d'al-Nussirat, un abri et une maison dans la ville de Gaza, causant la mort de six civils et plusieurs blessés. Depuis l'aube de jeudi, 15 personnes ont été tuées, dont cinq enfants.

À al-Nussirat, un raid aérien a détruit la maison de la famille al-Majdalawi dans le secteur de Bloc C, tandis qu'un autre bombardement a touché un abri et une maison dans le quartier d'Asqoula, à l'est de la ville de Gaza, tuant quatre civils. Des frappes ont également visé Deir al-Balah, le camp de al-Bureij et la rue Al-Sikka dans le quartier d'Al-Zaytoun. Par ailleurs, une bombe lancée depuis un drone israélien sur une tente de déplacés à Khan Younes a tué quatre personnes, dont trois enfants, parmi lesquelles les frères Abdullah et Omar Al-Abadla et la jeune Layan Omar Abu Shaqra. D'autres civils ont péri dans des frappes similaires à Sheikh Nasser et à Al-Attar, tandis que des attaques sur des écoles hébergeant des déplacés à



Jabaliya et Beït Lahia ont causé plusieurs morts et blessés. Au-delà des pertes humaines directes, la guerre continue de laisser des séquelles durables sur la population. Selon des rapports internationaux, près de 35 000 enfants et adultes palestiniens ont perdu partiellement ou totalement l'audition depuis le début de l'offensive israélienne. Une enquête locale a révélé le cas d'une fillette ayant perdu l'ouïe après l'explosion d'un missile proche de sa chambre, rendant la communication familiale quotidienne extrêmement difficile en l'absence de langage des signes et de moyens d'assistance. Les spécialistes précisent que la perte auditive n'est pas uniquement causée par les blessures directes mais aussi par les ondes sonores violentes, souvent irréversibles pour le nerf auditif. La situation est aggravée par les restrictions imposées par l'occupation sur l'importation de matériel médical, comme les appareils auditifs et leurs piles, ainsi que par la destruction des infrastructures médicales et le manque de personnel spécialisé. Les professionnels de santé mettent en garde contre le risque d'aggravation des handicaps auditifs à cause de la malnutrition, de la surpopulation et de l'absence de soins primaires dans les camps de déplacés, en particulier chez les enfants et les nouveau-nés. Ces conditions font peser une menace sur toute

une génération, exposée à l'isolement scolaire et psychologique, faisant de la perte auditive l'une des conséquences silencieuses mais les plus cruelles de la guerre prolongée sur Ghaza.

LA PALESTINE EXIGE DES ACTIONS URGENTES CONTRE LES VIOLATIONS SIONISTES

Le représentant permanent de l'État de Palestine auprès des Nations unies, Riyad Mansour, a adressé trois messages identiques au Secrétaire général de l'ONU, au président du Conseil de sécurité pour ce mois, ainsi qu'au président de l'Assemblée générale de l'ONU, dénonçant la poursuite des politiques coloniales et racistes d'Israël et les crimes commis contre le peuple palestinien, sous le regard du monde entier.

Le représentant a souligné que la nouvelle année a débuté sur le même rythme que la précédente, avec la continuité des agressions israéliennes et des attaques de colons, ayant entraîné la mort et la blessure de civils palestiniens, la destruction de biens et le déplacement forcé de nombreuses familles. Il a également évoqué l'intensification des campagnes d'arrestations, y compris de mineurs, précisant que le nombre de détenus dans les prisons israéliennes dépasse désormais les 10 000. Le diplomate a alerté sur l'accélération de la colonisation dans toute la Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, la qua-

lifiant de violation flagrante du droit international, des résolutions des Nations unies et des décisions de la Cour internationale de justice. Il a également signalé que cette escalade coïncide avec une offensive israélienne croissante contre l'Agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) et les organisations non gouvernementales internationales opérant en Palestine occupée. Mansour a dénoncé les récentes législations et mesures israéliennes, telles que la coupure des services essentiels, la saisie de biens et l'annulation de l'enregistrement de dizaines d'ONG internationales actives dans divers secteurs.

Ces actions viseraient, selon lui, à priver le peuple palestinien de tout soutien, y compris des moyens de survie essentiels, dans un contexte humanitaire catastrophique, notamment dans la bande de Ghaza. Le diplomate a également abordé la situation critique à Ghaza, où la majorité de la population reste déplacée et souffre d'un manque sévère de nourriture, d'eau, de médicaments et d'abris, malgré la mise en œuvre d'un cessez-le-feu. Il a souligné la poursuite du blocus et la fermeture des points de passage, y compris le terminal de Rafah, tandis que l'occupation intensifie ses politiques illégales sur le reste du territoire palestinien, avec des raids militaires quotidiens, des enlèvements, de la propagande et des

attaques de colons sur les civils. Riyad Mansour a insisté sur la nécessité pour la communauté internationale de condamner toutes ces actions illégales en Palestine occupée et de prendre des mesures concrètes pour mettre fin à ces crimes. Il a appelé à la mise en œuvre de mécanismes de reddition de comptes conformément au droit international et aux résolutions de l'ONU, afin de contraindre Israël à respecter le droit international, à garantir les droits inaliénables du peuple palestinien et à mettre fin à son occupation coloniale et raciste.

LE PAM DISTRIBUE POUR LA PREMIÈRE FOIS DES RATIONS COMPLÈTES

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a annoncé jeudi avoir livré pour la première fois des rations alimentaires complètes aux familles de Ghaza depuis le début de l'agression israélienne le 7 octobre 2023. Dans un communiqué publié sur ses comptes officiels sur les réseaux sociaux, le PAM a précisé que la ration complète se compose de deux colis alimentaires contenant des produits de base tels que le riz, les lentilles et l'huile, ainsi que de deux sacs de farine de blé. Le Programme a souligné que, malgré le niveau extrêmement élevé de la faim, il n'avait pas été en mesure de fournir aux familles de Ghaza des rations complètes jusqu'à la semaine dernière.

Les restrictions d'accès imposées ont souvent maintenu les stocks à des niveaux critiques, empêchant une distribution adéquate. Dans le même temps, la résistance palestinienne avait annoncé en octobre dernier un accord visant à mettre fin à la guerre d'extermination à Ghaza, comprenant le retrait des forces israéliennes, l'entrée de l'aide humanitaire et l'échange de prisonniers. Cependant, les violations israéliennes se poursuivent, causant depuis l'entrée en vigueur de l'accord, le 10 octobre, 425 morts et 1 206 blessés.

Ce geste du PAM marque un tournant dans l'assistance humanitaire à Ghaza, mais il souligne également les défis persistants de l'accès humanitaire et la situation critique des habitants face à l'occupation et aux restrictions continues.

M. Seghilani

GHAZA

Black-out médiatique

Le syndicat des journalistes palestiniens a condamné, jeudi, la décision des forces d'occupation israéliennes de continuer à interdire l'entrée des journalistes étrangers dans le territoire de Ghaza pour la troisième année consécutive. Dans un communiqué, le syndicat a dénoncé cette mesure comme faisant partie d'une politique systématique visant à isoler Ghaza du reste du monde et à dissimuler la vérité sur la guerre de génocide et le nettoyage ethnique perpétrés par l'occupation dans le territoire. Cette situation constitue, selon eux, l'une des violations les plus graves de la liberté de la presse contemporaine. Le syndicat a souli-

gné que cette interdiction constitue une violation flagrante de la résolution 2222 du Conseil de sécurité des Nations unies, qui affirme clairement la nécessité de protéger les journalistes et les professionnels des médias en temps de conflit, et de garantir leur capacité à exercer leur travail sans obstacles ni menaces. Cette interdiction viole également plusieurs conventions internationales, notamment les Conventions de Genève et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques. Le communiqué précise que l'occupation prétend que cette mesure est une « question de sécurité », alors qu'il s'agit en réalité d'un outil de répression

politique destiné à cacher les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et les violations graves commises à l'encontre des journalistes.

Depuis le début de l'agression en octobre 2023, 257 journalistes ont été tués dans ces circonstances. Face à cette politique systématique et à cette « éradication médiatique » visant à tromper l'opinion publique et à échapper à la responsabilité pour le génocide et le nettoyage ethnique, le syndicat a appelé les organisations et fédérations journalistiques internationales à adopter une position ferme et concrète, et à ne pas se limiter à de simples déclarations de condamnation. Il

a notamment proposé d'appliquer le principe de réciprocité à l'égard des médias israéliens, tant que l'occupation continue d'empêcher l'accès des journalistes étrangers à Ghaza. Enfin, le syndicat a insisté sur la nécessité pour les instances judiciaires internationales de jouer leur rôle et d'obliger l'occupation à lever immédiatement cette interdiction, en la tenant pour responsable de ses violations répétées du droit international. Le communiqué avertit que le silence international face à cette politique constitue une complicité indirecte avec le crime de dissimulation de la vérité.

M. S.

SAHARA OCCIDENTAL

Droits bafoués et ressources pillées

Le silence de la communauté internationale face à la situation au Sahara occidental ne peut être considéré comme de la neutralité.

C'est l'avis de l'écrivain et militant espagnol Carlos C. García, qui estime que ce silence contribue à renforcer la logique de la force et à légitimer l'injustice. Selon lui, défendre le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination n'est pas une question symbolique ou lointaine, mais un combat pour le respect du principe de l'État de droit face à la loi du plus fort. Dans un article publié sur la plateforme "N'oubliez pas le Sahara occidental", García souligne que la question du Sahara occidental « ne représente pas un conflit enraciné dans le passé ni une situation exceptionnelle héritée du colonialisme, mais reflète un modèle contemporain des relations internationales basées sur la force et l'imposition du fait accompli ». Pour lui, ce qui se passe dans la région constitue « une manifestation moderne du colonialisme, où se testent des politiques de domination, de pillage des ressources et de déni systématique de la légitimité internationale ». García rappelle que l'occupation marocaine du Sahara Occidental depuis près de cinquante ans constitue « une violation flagrante du droit international », une réalité confirmée à plusieurs reprises par l'ONU, la Cour internationale de Justice et la Cour de justice de l'Union européenne. Il déplore que cette situation illégale n'a pas été sanctionnée, mais au contraire « normalisée et justifiée politiquement », aboutissant à ce qu'il décrit comme une véritable « récompense politique ». Le militant met en lumière les méthodes de l'occupation : répression, modifi-



cation de la structure démographique et exploitation des ressources naturelles sahraouies, dont le phosphate, la richesse halieutique, les énergies renouvelables, les hydrocarbures et d'autres ressources rares. Selon lui, « le Sahara occidental est devenu un acteur stratégique dans la lutte mondiale pour les ressources, ce qui explique l'impunité dont bénéficie l'occupation marocaine ».

Carlos García critique également le plan dit d'« autonomie » proposé par l'occupation marocaine, le qualifiant de manœuvre visant à donner un caractère administratif à l'occupation en niant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et en transformant une situation illégale en un fait permanent.

Il souligne par ailleurs la responsabilité historique et juridique de l'Espagne, ancienne puissance coloniale et autorité administrative légale. Selon García, le changement de position de Madrid sur le Sahara occidental constitue « un recul politique décidé sans débat démocratique, en contradiction avec ses engagements internationaux ». Il avertit que cette évolution risque de « consacrer l'occupation indéfiniment » et d'affai-

bler la position juridique et politique de l'Espagne, tout en ouvrant la voie à des logiques expansionnistes pouvant toucher d'autres régions. Dans le même temps, l'occupation marocaine poursuit sa répression systématique des militants et défenseurs des droits humains dans les territoires occupés, en violation flagrante du droit international et des conventions sur les droits humains. Mardi dernier, les autorités de l'occupation marocaine ont imposé un strict siège sécuritaire sur les domiciles de deux activistes sahraouis : Hassna Baba Ahmed Adouhi, membre de l'Association pour la protection des prisonniers sahraouis dans les prisons marocaines, et Mina Baali, membre du bureau exécutif de l'Instance sahraouie contre l'occupation marocaine (ISACOM) à Laâyoune occupée.

Ces mesures visaient à empêcher la tenue d'un rassemblement commémoratif réunissant des militants sahraouis. Hassna Adouhi a précisé que le siège comprenait un déploiement massif de véhicules de la police de l'occupation marocaine, de forces auxiliaires, ainsi que d'agents de sécurité et de renseignements, encerclant complètement son

domicile. Cette intervention s'inscrit dans le cadre de restrictions continues imposées par l'occupation marocaine sur le droit de réunion pacifique et la liberté d'expression, garantis par le Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

Ces pratiques violent également les obligations de l'occupant selon le droit international humanitaire, notamment la Quatrième Convention de Genève, qui exige le respect des droits politiques des populations civiles dans les territoires occupés. Mardi encore, six étudiants sahraouis ont été arrêtés par les forces de l'occupation marocaine pour avoir participé à une grève concordante avec un sit-in pacifique sur le campus de l'université occupée d'Assa-Mara. Les sources sahraouies précisent que la police a encerclé les étudiants protestataires et que la situation reste tendue, avec un risque d'escalade. L'écrivain espagnol conclut que l'impunité de l'occupation marocaine et le silence international renforcent la domination sur le Sahara occidental, mettant en péril les droits fondamentaux du peuple sahraoui et sapant les principes du droit international.

M. Seghilani

M. S.

SOMALIE

22 pays arabes et musulmans condamnent l'ingérence sioniste

Les ministres des Affaires étrangères de 22 pays arabes et islamiques, dont l'Algérie, ont exprimé leur condamnation sévère de la récente visite effectuée par un responsable israélien dans la région dite « Somaliland » au sein de la République fédérale de Somalie. Selon eux, cette visite constitue une violation flagrante de la souveraineté, de l'unité et de l'intégrité territoriale de la Somalie. Dans une déclaration commune, ces ministres ont réaffirmé leur soutien indéfectible à la souveraineté, à l'unité et à l'intégrité territoriale de la République fédérale de Somalie, soulignant que la promotion d'agendas séparatistes est inacceptable et risque d'aggraver les tensions dans une région déjà fragile. Ils ont insisté sur le fait que le respect du droit international, la non-ingérence dans les affaires intérieures des États souverains et le respect des normes diplomatiques sont essentiels pour garantir la stabilité régionale et internationale. Les ministres ont également salué l'engagement de la Somalie à participer de manière pacifique à la scène internationale, à mener une diplomatie constructive et à se conformer au droit international, tout en réaffirmant leur soutien aux mesures diplomatiques et juridiques prises par la Somalie pour protéger sa souveraineté et l'intégrité de son territoire, conformément aux règles internationales. Le communiqué a souligné la nécessité pour Israël de respecter pleinement la souveraineté, l'unité nationale et l'intégrité territoriale de la Somalie, et a appelé à l'annulation immédiate de toute reconnaissance de l'entité israélienne à l'égard du présumé « Somaliland ». Outre l'Algérie, ont signé cette déclaration les ministres des Affaires étrangères de : Bangladesh, Comores, Djibouti, Égypte, Gambie, Indonésie, Iran, Jordanie, Koweït, Libye, Maldives, Nigeria, Oman, Pakistan, Palestine, Qatar, Arabie saoudite, Somalie, Soudan, Turquie, Yémen, ainsi que l'Organisation de la coopération islamique. Ces pays avaient déjà réaffirmé leur rejet catégorique de la reconnaissance, par Israël, du « Somaliland » comme État indépendant, dénonçant cette démarche comme une violation manifeste du droit international et de la Charte des Nations unies.

M. S.

POUR TRAHISON DU PRÉSIDENT VÉNÉZUÉLIEN NICOLAS MADURO

Orde d'arrestation du général Marcano Tábata

La présidente par intérim du Venezuela, Delcy Rodríguez, a signé une décision spectaculaire mercredi dernier, ordonnant le limogeage et l'arrestation du général de division Javier Marcano Tábata, ancien chef de la Garde d'honneur présidentielle et de la Direction générale de contre espionnage militaire (DGCIM), a annoncé le gouvernement vénézuélien. Dans un contexte politique et sécuritaire déjà bouleversé par la récente opération militaire menée par les forces armées des États-Unis à Caracas – au cours de laquelle le président Nicolas Maduro et son épouse, Cilia Flores, ont été capturés et exfiltrés vers les États-Unis – la décision de Delcy Rodríguez marque l'un des premiers actes forts de sa présidence intérimaire. Le général Marcano

Tábata est accusé par l'exécutif intérimaire d'avoir fourni aux services américains les coordonnées du couple présidentiel et d'avoir désactivé des protocoles essentiels de défense antiaérienne, facilitant ainsi l'opération qui a surpris les forces de sécurité vénézuéliennes et permis l'arrestation de Maduro. Cette accusation, qualifiée de trahison par les autorités, intervient au moment où le pays peine à contenir les retombées politiques de l'intervention américaine. Selon les communiqués officiels relayés par la presse internationale, l'arrestation de Marcano Tábata – autrefois considéré comme un pilier de la sécurité présidentielle – se veut un message fort envoyé aux commandants militaires et aux services de renseignement du pays. L'objectif affiché de Delcy

Rodríguez est de restaurer un semblant d'ordre et de responsabilité au sommet de l'appareil de sécurité, dans une période de profondes tensions institutionnelles. Cette décision s'inscrit dans un paysage politique vénézuélien profondément remanié depuis les événements du 3 janvier, lorsque des forces spéciales américaines ont opéré une agression militaire d'une rare audace, conduisant à la capture de Nicolas Maduro, désormais détenu aux États-Unis et poursuivi pour trafic de stupéfiants et « narcoterrorisme ». Maduro a plaidé non coupable devant un tribunal fédéral new-yorkais, dénonçant son arrestation comme un « kidnapping » et un acte de violation du droit international. Delcy Rodríguez, qui a prêté serment devant

l'Assemblée nationale quelques jours après l'événement, cite la Constitution pour justifier son accession à la tête de l'État vénézuélien et s'efforce de projeter l'image d'un leadership souverain. Toutefois, la situation reste marquée par l'incertitude, certains observateurs soulignant que l'intervention américaine et les restructurations internes ont profondément affaibli les institutions traditionnelles. Alors que Caracas tente de naviguer entre la déstabilisation interne et les pressions internationales, l'arrestation du général Marcano Tábata demeure un moment clé, illustrant à la fois la fragilité de la loyauté au sein de l'appareil de sécurité et l'intensité de la crise politique qui secoue le Venezuela.

M. S.

BOUIRA. ENTRETIEN ET RÉHABILITATION DES ROUTES

Une enveloppe de plus de 3,6 milliards de DA allouée

Une enveloppe financière de plus de 3,6 milliards de dinars sera allouée en 2026 au financement de plusieurs projets d'entretien et de réhabilitation de routes nationales (RN) et de chemins de wilaya (CW) à travers plusieurs communes de la wilaya de Bouira, a-t-on appris jeudi auprès de la direction des Travaux publics (DTP).

Le premier chantier de ces projets est le lancement, prévu bientôt, des travaux de réhabilitation de la deuxième tranche du dédoublement de la RN8, sur une distance de 9,7 km, jusqu'aux limites administratives avec la wilaya voisine de M'Sila. "Celui-ci sera lancé au cours du premier trimestre 2026 pour un montant de 2 milliards de dinars", a précisé à l'APS Noureddine Gasmi, directeur des travaux publics, ajoutant qu'"un appel d'offres a été lancé à cet effet". Le même responsable a rappelé que la première tranche de ce même projet avait porté sur la réfection et la réhabilitation d'un tronçon de 17 km. Cette double voie permettra de relier la ville de Bouira aux régions et wilayas des Hauts-Plateaux, et de dynamiser l'activité économique, notamment grâce à la réalisation en cours de la zone industrielle de Dirah (Sud de Bouira). Par ailleurs, un autre montant de 1,2 milliard de dinars sera également alloué aux projets de renforcement des routes nationales, notamment celles reliant la wilaya de Bouira à Boumerdès et à Tizi-Ouzou. Dans le cadre de ces projets, la RN15, qui relie Aghbalou (Est de Bouira) à Tizi Ouzou, connaîtra, dans les mois à venir,



des travaux de renforcement. "Un tronçon de 12 km de cette route sera renforcé afin d'assurer la sécurité des automobilistes sur cet important axe", a expliqué le directeur des travaux publics. Les travaux de renforcement concerneront également la RN30, sur un tronçon de 7,4 km entre M'Chedallah et Saharidj, selon les détails fournis par le même responsable. "La RN29, qui relie la ville de Lakharia à la wilaya de Boumerdès, sera elle aussi renforcée sur un tronçon de 12,7 km", a-t-il ajouté.

Concernant l'entretien des routes, M. Gasmi a fait savoir qu'une enveloppe de 400 millions de dinars serait également allouée à des travaux d'entretien de plusieurs chemins de wilaya (CW) pour désenclaver différentes communes et localités isolées. Le CW n°12, qui mène à

la commune de Maâmoura (Ouest de Bouira), verra le lancement de la 2ème tranche du projet d'entretien portant sur un tronçon de 13,2 km. Les travaux d'entretien concerneront également le CW n°25, qui relie Mezdour à M'Sila sur une distance de 9 km, ainsi que le CW n°9 entre Selloum et Saharidj (Est de Bouira), selon le directeur des travaux publics. D'autres tronçons de la RN25, qui relie le village d'Ouled Zidan à la ville d'Aïn Besam, ainsi que d'autres de la RN 8B seront également concernés par cette opération d'entretien.

Ces projets visent à améliorer, renforcer et à réhabiliter le réseau routier de la wilaya. "Les travaux de tous ces projets devront être achevés à la fin de l'année 2026", a tenu à préciser le même responsable.

OUARGLA. SOCIÉTÉ

Campagnes de sensibilisation aux dangers de la toxicomanie

Des campagnes de sensibilisation aux dangers de la toxicomanie et ses risques sur la santé et la société, sont menées à travers différents quartiers et cités de la wilaya d'Ouargla par de jeunes bénévoles, en coordination avec des imams et des acteurs associatifs.

Les animateurs de ces campagnes: imams, praticiens et spécialistes, s'emploient à travers des rencontres de proximité à sensibiliser aux conséquences de la toxicomanie et les voies de protection des jeunes.

La sensibilisation porte également sur l'importance de l'implication de la famille dans la prévention du fléau et la prise en charge des toxicomanes, l'encouragement des jeunes à la pratique du sport et à l'adhésion aux structures culturelles afin d'éviter l'oisiveté.

Dans ce contexte, Cheikh Saïdat (imam) a souligné, lors d'une de ces rencontres de proximité au quartier Mekhadma, que "la consommation de drogues constitue une menace aussi bien pour la famille que la société en général, et la lutte contre ce

phénomène est un devoir religieux et moral qui interpelle la coopération de tous pour préserver la société de ce fléau".

Et d'ajouter : "Il appartient aux familles et parents, première ligne de lutte contre le fléau, de prendre en charge leurs enfants, de les accueillir, de les orienter et de leur

rendre l'espoir, en vue de leur éviter l'égarement". Pour sa part, l'acteur associatif Smail Mihoubi a mis en avant l'importance de la lutte contre la toxicomanie par l'adoption d'une vision globale et la coordination continue de l'ensemble des parties, mettant l'accent sur la fédération des efforts de la famille, de la

société et des autorités, en plus de l'appui des services de sécurité, pour endiguer ce phénomène.

Ces actions de sensibilisation ont été favorablement accueillies par les citoyens, notamment les parents, qui ont estimé que la protection de la société commence depuis la famille et le quartier.

MOSTAGANEM. OAIC

Réception d'un silo de stockage de céréales en mai prochain

La wilaya de Mostaganem prévoit la réception d'un nouveau silo de stockage de céréales d'une capacité de 200.000 quintaux au cours du mois de mai prochain, ont indiqué, jeudi, les services de la wilaya. Selon la même source, ce projet, relevant de l'Office interprofessionnel des céréales (OAIC), est en cours de réalisation au niveau de la commune de Mesra et vise à renforcer les capacités de stockage stratégique et à soutenir la politique nationale de sécurité alimentaire. Ce silo permettra d'entreposer jusqu'à 200.000 quintaux de récoltes de blé dur et tendre, ainsi que de l'orge et des légumes secs, à partir de la prochaine campagne de moisson, a-t-on précisé. Dans ce cadre, le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a insisté, lors d'une visite de terrain effectuée, récemment, sur le site du projet, sur la nécessité d'as-

surer l'autonomie totale de cette infrastructure, notamment en matière de raccordement aux différents réseaux vitaux tels que l'eau, l'électricité et l'assainissement, tout en garantissant les conditions de protection et de sécurité, compte tenu de l'importance stratégique de cette infrastructure. Le premier responsable de l'exécutif local a également instruit le directeur de wilaya des Travaux publics à l'effet d'étudier l'itinéraire de circulation des poids lourds transportant les céréales, ainsi que la possibilité de modifier l'accès au silo afin de l'éloigner du tissu urbain de la ville, ont fait savoir les services de la wilaya. Parallèlement, la direction de wilaya de l'Environnement sera chargée d'étudier l'impact environnemental de ce projet industriel, afin de garantir sa conformité aux normes environnementales en vigueur.

CONSTANTINE. ALI MENDJELI

13 nouveaux arrêts de bus seront aménagés

La circonscription administrative Ali Mendjeli, dans la wilaya de Constantine a bénéficié d'une opération d'aménagement de 13 nouveaux arrêts de bus visant à améliorer la mobilité urbaine et la desserte à travers les différentes unités de voisinage, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya. L'opération a été confiée à l'Etablissement d'aménagement des villes d'Aïn Nahas et Ali Mendjeli (EVANAM), chargé de la réalisation et du suivi des travaux, a précisé la même source. Les nouveaux arrêts seront aménagés dans plusieurs zones stratégiques, notamment l'extension ouest, l'extension sud et l'unité de voisinage 19 de la circonscription administrative Ali Mendjeli, selon la même source. L'initiative s'inscrit dans le cadre des efforts des autorités locales visant à moderniser les infrastructures de transport public et à répondre aux besoins croissants des habitants de la circonscription administrative Ali Mendjeli.

BISKRA. HABITAT

Remise des actes de propriété à 200 bénéficiaires de lotissements sociaux

Une cérémonie de remise des actes de propriété à 200 bénéficiaires de lotissements sociaux a été organisée jeudi dans la wilaya de Biskra. Ces actes viennent s'ajouter à plus de 15.000 autres actes établis au cours de ces dernières années, a précisé le directeur des domaines, Ahmed Boucherit au cours de la cérémonie présidée au siège de la wilaya par les autorités locales. Le taux d'avancement de l'opération d'élaboration des actes de propriété au profit de plus de 17.000 bénéficiaires de lotissements sociaux atteint actuellement 86 %, selon le même responsable qui a relevé que l'opération se poursuivra pour établir les actes restants dans les proches délais.

EL-TARF. COLLECTIVITÉS

Réception prochaine de deux projets d'évacuation des eaux pluviales et des eaux usées

Deux projets portant sur le drainage des eaux pluviales et des eaux usées, en phase de réalisation dans la wilaya d'El Tarf dans le cadre des efforts visant à protéger les agglomérations des inondations, seront réceptionnés "au cours du 1er trimestre de l'année 2026", a indiqué, jeudi, la directrice des ressources en eau, Nawal Adjali. La même responsable a précisé à l'APS que ces deux projets, inscrits au titre des programmes sectoriels de l'exercice 2025 pour un montant de 340 millions de dinars, portent sur la réalisation de ceintures de protection en béton armé dans les zones de Sidi Kaci (commune de Ben M'hidi), sur 3 km, et d'Ouled Abdallah (commune du Lac des Oiseaux) sur 1 km. Les travaux, menés sur un rythme soutenu, donneront également lieu à la pose de conduites d'évacuation des eaux pluviales, selon Mme Adjali qui a fait savoir qu'une étude technique sera effectuée pour la protection des plus importants groupements d'habitation du chef-lieu de wilaya contre les risques d'inondations, selon la même source. La directrice des ressources en eau a également indiqué que le secteur de l'hydraulique a bénéficié, dans cette wilaya frontalière, de plusieurs opérations préventives inscrites dans le cadre des programmes sectoriels de 2026, pour protéger des inondations les zones de Beffa, dans la commune d'Aïn El Assel, d'El Meridima (El Kala), et de Smati et Matrouha (El Tarf).

ANNABA. TÉLÉPHONIE MOBILE

Lancement prochain de l'installation de 12 nouvelles stations

Les travaux d'installation de 12 nouvelles stations de téléphonie mobile seront prochainement lancés dans plusieurs régions de la wilaya d'Annaba dans le cadre des efforts de consolidation de la couverture réseau et l'amélioration de la qualité des services, a-t-on appris jeudi auprès du directeur de la poste et des télécommunications.

Dans une déclaration à l'APS, M. Rabah Bouibia a précisé que l'opération s'inscrit dans le cadre d'un programme sectoriel intégré visant à éliminer progressivement les zones d'ombre et développer la qualité des services de téléphonie mobile et d'internet dans les campagnes et les localités enclavées. Le même responsable a indiqué que le secteur a réalisé dernièrement une avancée en matière d'élargissement du réseau de téléphonie mobile par l'installation de 68 stations mises en service en plus du lancement « prochain » des travaux d'installation de 12 autres stations dans plusieurs communes en fonction d'études techniques tenant compte des normes en vigueur et la densité urbaine. Dans le



cadre du fonds du service universel des communications visant à étendre la couverture aux localités reculées, le même responsable a fait état de proposition auprès des instances concernées pour l'installation d'autres stations dans les villages de la commune d'El Eulma (Bir Merdja, Bir Nessara, Bir Mekhalfa, Rayhane, Lekbail et Ouled Toumi). Ces efforts, a-t-il ajouté, traduisent la détermination des pouvoirs publics à garantir le droit du citoyen à l'accès aux services de communica-

nation et à l'équité dans la répartition des projets de sorte à soutenir le développement local et favoriser l'intégration numérique sur l'ensemble du territoire de la wilaya.

Selon le même responsable, les services de la direction de la poste et des télécommunications poursuivent la coordination avec les divers organismes pour le suivi de ces projets jusqu'à leur concrétisation pour répondre aux besoins des citoyens.

ORAN. FORMATION PROFESSIONNELLE

Près de 12.000 nouveaux postes prévus pour la session de février

Près de 12.000 nouveaux postes de formation ont été prévus par direction de la Formation et de l'Enseignement professionnels de la wilaya d'Oran au titre de la prochaine session de formation professionnelle de février 2026, a-t-on appris auprès de cette structure. Ces postes sont répartis entre la formation diplômante, telle que la formation résidentielle (1.260 places), la formation par apprentissage (2.060), la formation à distance (2.490), la formation par passerelles (25), les écoles privées (1.181), la formation qualifiante, dont la formation initiale (1.850), la formation pour les femmes au

foyer (225), la formation en milieu rural (295) et la formation en milieu pénitentiaire (765), entre autres, a indiqué à l'APS la chargée de communication de la direction du secteur, Nacera Mansouri. Comparativement à la session de février 2025, la direction du secteur a ouvert près de 4.000 places de formation supplémentaires pour cette nouvelle session (2026), "ce qui témoigne clairement de l'en-gouement des jeunes pour le secteur de la formation professionnelle", selon la même intervenante, ajoutant que cela s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie du secteur visant à encou-

rager les jeunes à entrer dans le monde de la formation professionnelle et à renforcer leurs compétences techniques et professionnelles, tout en offrant des opportunités d'apprentissage adaptées à tous les niveaux d'enseignement, a-t-elle ajouté. Les inscriptions pour cette session ont débuté le 14 décembre dernier et se poursuivront jusqu'au 7 février prochain sur la plate-forme "Takwin" mise en place par le ministère de tutelle, ainsi que dans les établissements de formation. La sélection et l'orientation auront lieu du 8 au 10 février, et les résultats seront annoncés le 12 février prochain, sachant

que la rentrée officielle est prévue pour le 15 février, a expliqué Mme Mansouri. Pour inciter les jeunes à opter pour la formation professionnelle pour garantir leur avenir, la direction de la Formation et de l'Enseignement professionnels, en collaboration avec plusieurs partenaires, organisera, prochainement, une campagne d'information et de sensibilisation dans les communes de la wilaya, afin de présenter les différentes spécialités de formation offertes par le secteur et les opportunités d'accès au monde de l'entrepreneuriat à travers la formation professionnelle, a noté la même source.

OUED TLELAT

Distribution de décisions d'affectation de 140 logements LPL

Des décisions d'affectation de 140 logements de la formule promotionnel libre (LPL) ont été distribuées dans la commune d'Oued Tlelat (Oran), a-t-on appris, jeudi, auprès de l'Agence de wilaya de gestion et de régulation foncière urbaine. L'opération de distribution s'est déroulée, hier mercredi, en présence du chef de daïra et du P/APC de la commune d'Oued Tlelat, dans une ambiance de joie et de satisfaction parmi les bénéficiaires. Elle a concerné deux programmes de logements comprenant respectivement 100 et 40 logements promotionnels libres de type F3 (trois pièces). Ces unités d'habitation sont constituées d'immeubles de cinq étages et disposent de l'ensemble des commodités nécessaires, notamment les aménagements extérieurs, l'éclairage public, les espaces verts, ainsi que des aires dédiées aux jeux pour enfants. Par ailleurs, la même agence entamera, dans les prochains jours, la dis-

tribution de 30 logements de la formule promotionnelle aidée (LPA) dans sa nouvelle version, dès l'achèvement des procédures administratives liées à l'opération de tirage au sort pour la localisation des bénéficiaires, prévue la semaine prochaine. D'autre part, l'Agence de wilaya de gestion et de régulation foncière urbaine prend en charge la réalisation de 80 logements promotionnels aidés dans leur nou-

velle formule, dans la commune de Mers El Hadjadj, dont le taux d'avancement des travaux a dépassé 70 pourcent, sachant que leur livraison est prévue au cours du mois d'avril prochain. L'Agence assure également la réalisation de 60 logements similaires, ainsi que quatre logements de la formule promotionnelle libre (LPL) dans la commune de Boutlelis, a-t-on indiqué.

TOUGGOURT. HABITAT

Plus de 10.960 logements en cours de réalisation

Plus de 10.966 unités de logements, de différentes formules, sont en cours de réalisation à travers la wilaya de Touggourt, a-t-on appris des services de la wilaya. Ces projets, répartis à travers différentes communes et dont les chantiers sont à différents taux d'avancement, englobent 2.680 logements de type public locatif, 1.453 logements promotionnels aidés et 840 logements de la formule location-vente, a-t-on détaillé. Ils concernent aussi 2.159 unités d'habitat rural et 3.834 lots de terrains destinés à l'auto-construction dans le cadre des lotissements sociaux, a-t-on ajouté.

SAÏDA. DURANT LE QUINQUENNAT 2020-2025

Réhabilitation de 119 km du réseau routier de la wilaya

La wilaya de Saïda a bénéficié d'opérations de réhabilitation et d'entretien ayant concerné 119 km du réseau de chemins de wilaya (CW), durant le quinquennat 2020-2025, dans le cadre des efforts visant à améliorer l'état du réseau routier et à renforcer la mobilité des déplacements, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction des Travaux publics. La même source a précisé que, dans le cadre de ces projets supervisés par la direction des Travaux publics, il a été procédé à la réhabilitation et à l'entretien du chemin de wilaya (CW9) sur une distance de 17 km, dans la commune de Sidi Ahmed, ainsi que le CW 81 sur 9 km, du CW 92 dédoublée sur 12 km, dans la commune d'El-Hessanna, en plus du CW 58 sur 10 km dans la commune d'Ouled Brahim. Une enveloppe financière globale dépassant 1,64 milliard de dinars a été consacrée à la réalisation de ces projets, initiés dans le cadre du programme sectoriel, a fait savoir la même source. Ces opérations ont contribué positivement à la réhabilitation du réseau des chemins de wilaya, ainsi qu'à la facilitation de la circulation des personnes et des marchandises, ce qui se reflète favorablement sur les activités économique et commerciale de la région. Ce programme s'inscrit dans la stratégie de l'Etat visant à la remise à niveau du réseau routier de wilaya, en soutien au développement local et au renforcement de la liaison entre les différentes communes de la wilaya, a-t-on indiqué. La longueur totale du réseau des chemins de wilaya de cette collectivité locale des Hauts-plateaux de l'Ouest est estimée à environ 650 km, selon les données de la Direction des travaux publics.

KHENCHELA. STOCKAGE

DE CÉRÉALES Prochaine réception de 8 centres intermédiaires

Huit centres intermédiaires de stockage de céréales seront prochainement réceptionnés dans la wilaya de Khenchela, apprend-on jeudi auprès du directeur local des équipements publics. Dans une déclaration à l'APS, M. Abdelouahab Boudib a précisé que ces infrastructures de stockage sont en cours de réalisation dans les communes d'Ouled Rechache, R'mila, Metoussa, N'sigha, El Mehmel, Babar, Ain Touila et Tamza, soulignant que les entreprises de réalisation se sont engagées à les livrer au cours du premier trimestre 2026 pour en permettre l'exploitation durant la campagne de moisson battage de l'été prochain. Le même responsable a indiqué que l'enveloppe financière octroyée à leur réalisation qui touche à sa fin a dépassé 1,7 milliard DA, ajoutant que la capacité de stockage globale de ces centres est de 400.000 quintaux. Ces équipements retenus pour la wilaya dans le cadre du programme national d'augmentation des capacités des ouvrages de stockage de céréales contribueront à accroître la capacité de stockage de céréales de la wilaya et faciliteront la collecte des récoltes céréaliers, selon le même responsable.

ETHIOPIE-EGYPTE

Les risques liés au GERD

Dès qu'un cours d'eau est partagé, le risque de conflit entre pays voisins existe. C'est le cas du bassin hydrographique du Nil, le plus long fleuve du monde (6671 km, mais au débit en constante diminution), qui couvre 2 870 000 km² (et abrite plus de 300 millions d'habitants) et qui est partagé entre onze pays africains : Egypte, Ethiopie, Erythrée, Ouganda, Soudan, Soudan du Sud, Tanzanie, Rwanda, Burundi, Kenya et la République Démocratique du Congo.

C'est la ressource principale de l'Egypte, «un don du Nil», qui dispose ainsi d'une disponibilité hydraulique assez satisfaisante mais qui est, en fait, totalement dépendante de l'eau provenant de pays voisins. En mai 1978, déjà, Anouar al Sadate, qui présidait aux destinées de l'Egypte, avait menacé d'entrer en guerre si l'Ethiopie entrepre-



naît de construire un barrage sur le lac Tana où prend sa source le Nil Bleu. C'est la perspective pacifique de coopération autour du partage de l'eau qui l'avait emporté à l'époque avec l'Initiative du bassin du Nil lancé en février 1999 par les ministres de l'Eau des dix pays (à l'époque le Soudan du sud n'existe pas) traversés par le fleuve, dont la caractéristique commune est de vivre dans une région synonyme de pauvreté, d'instabilité, de forte croissance démographique et de dégradation de l'environnement. En 2011, l'Éthiopie a commencé à construire son Grand barrage de la Renaissance (Gerd) sur le Nil, et l'a officiellement inauguré, quatorze ans après, le 9 septembre 2025. Avec 1,8 kilomètre de large pour 145 mètres de haut et une contenance totale de 74 milliards de mètres cubes d'eau, le GERD est, selon les experts, un gage de "révolution énergétique". Sa construction permettra de remédier à la pénurie d'électricité en Ethiopie et même d'en exporter et devrait permettre à Addis Abeba de générer d'importantes recettes grâce à l'électricité vendue à ses voisins. Les autorités éthiopiennes estiment ses retombées à un milliard de dollars par an, pour un coût total estimé à quatre milliards de dollars. Mais son eau pourrait être utilisée également à des fins d'irrigation, ce qui donne à ce pays une exploitation optimale des ressources en eau du Nil. Le projet, perçu par l'Egypte comme un danger pour son approvisionnement en eau douce, a été à l'origine de la dégradation des relations diplomatiques avec l'Ethiopie. Alors que Le Caire cherche à coopérer

avec les autres pays du bassin du Nil, le chef de la diplomatie égyptienne et le ministre égyptien des Ressources en eau ont déclaré mercredi que la sécurité de son approvisionnement en eau ne devait pas être compromise.

Dans une déclaration commune, le ministre des Affaires étrangères Badr Abdelatty et le ministre des Ressources en eau Hani Sewilam ont rejeté les "actions unilatérales concernant le Nil", en référence au GERD, affirmant que toute construction sur le fleuve doit être conforme au droit international et faire l'objet d'un accord entre tous les Etats riverains. Cette déclaration fait suite aux propos tenus la semaine dernière par M. Abdelatty, qui a qualifié la sécurité de l'approvisionnement en eau de question "existentielle" pour les plus de 110 millions d'Egyptiens, tout en avertissant que Le Caire n'accepterait aucun nouveau barrage sur le Nil sans accord juridique préalable. Situés en aval du fleuve, l'Egypte et le Soudan ont à plusieurs reprises exprimé leurs préoccupations quant à leurs parts en eau depuis le lancement par l'Ethiopie, en 2011, de la construction du GERD. Des années de discussions tripartites n'ont pas abouti à un accord contraignant sur la mise en eau et l'exploitation du barrage. Les experts avaient estimé que le barrage de la Renaissance n'est qu'un exemple des conflits naissants liés à la redistribution de l'eau et prévoit que la région pourrait devoir faire face à d'autres conflits similaires, notamment du fait que l'Éthiopie envisagerait la construction de nouvelles centrales hydroélectriques.

UNION EUROPÉENNE

La taxe carbone révisée ?

À peine le début de sa mise en œuvre progressive le 1er janvier 2026, la taxe carbone aux frontières, «sera révisée pour permettre la suspension de son application aux engrangements», a assuré le président français, Emmanuel Macron, sur le réseau social X (ex-Twitter) mercredi 7 janvier. «Il n'y aura pas de hausse de prix des engrangements liée à la taxe carbone aux frontières», a-t-il assuré. Autre engagement obtenu de la Commission européenne, la baisse des droits de douane sur les engrangements et les intrants. Le Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) doit imposer aux importateurs de produits les plus émetteurs de CO₂, comme l'acier, l'aluminium, le ciment et les engrangements, de s'acquitter de quotas CO₂ à l'arrivée sur le marché européen. Les céréaliers demandent la suppression de cette nouvelle taxation depuis plusieurs mois, craignant une hausse des prix de ces produits en répercussion. Lors de son paquet réglementaire de la mi-décembre, la Commission européenne avait déjà concédé un allègement de la taxation sur les engrangements. Mercredi 7 janvier, Paris et Rome ont demandé en amont d'une réunion des ministres de l'Agriculture de l'Union européenne (UE) à ce que les engrangements soient exclus du MACF, au moins temporairement, pour protéger les agriculteurs européens en difficulté.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Journée mondiale sans voiture, fixée au 22 septembre, a été créée, il y a une trentaine d'années en France (La Rochelle en 1997) dans l'objectif écologique de lutter contre la pollution de l'air et les nuisances sonores de la circulation automobile. Ce concept, purement français, a été copié-collé, parfois mal, par d'autres villes et capitales dans le monde.

CONVENTIONS DE L'ONU Les Etats-Unis sortent des accords sur le climat

Un décret signé mercredi par le président américain, Donald Trump, ordonne au total le retrait des Etats-Unis de 66 organisations, dont environ une moitié liée à l'ONU, a annoncé la Maison Blanche. Il s'agit, notamment, d'un traité et du comité scientifique de référence sur le climat, organisations parmi des dizaines identifiées par Washington comme « progressistes » et ne servant "plus les intérêts américains". Les Etats-Unis s'étaient déjà retirés de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CNUCC), traité fondateur de tous les autres accords climatiques internationaux, conclu en 1992 lors du sommet de la Terre de Rio. C'est dans le cadre de la CNUCC qu'a notamment été signé l'accord de Paris de 2015, dont Donald Trump a claqué la porte une deuxième fois dès son retour à la Maison Blanche il y a un an. Cette annonce pourrait également représenter un défi juridique, alors que la Constitution américaine, qui permet au président de rejoindre un traité après un vote de deux-tiers des sénateurs, ne dit rien sur sa sortie. Si Donald Trump avait fait sortir les Etats-Unis de l'accord de Paris lors de son premier mandat, avant que Joe Biden n'y revienne, "sortir de la CNUCC est radicalement différent", estime Jean Su, avocate pour le Centre de la diversité biologique. "Nous estimons qu'il est illégal pour le président de sortir unilatéralement d'un traité qui requiert un vote de deux-tiers du Sénat", a-t-elle indiqué, évoquant des "options légales" pour le prouver. Le décret ordonne également le retrait des Etats-Unis du comité d'experts scientifiques de l'ONU sur le climat (Giec), la référence en matière de science climatique, ainsi que d'autres organisations liées à la protection de la planète, comme l'Agence internationale pour les énergies renouvelables, l'Union internationale pour la conservation de la nature, ou encore ONU-Eau. En septembre, depuis la tribune de l'Assemblée générale de l'ONU, Donald Trump avait provoqué de vives réactions en s'en prenant sans détour à la science climatique, qualifiant le réchauffement de "plus grande arnaque de notre histoire" et faisant l'éloge du charbon "propre et magnifique". Le climat n'est pas la seule cible de l'administration Trump qui s'en prend à d'autres principes défendus par les Objectifs de développement durable de l'ONU destinés à améliorer l'avenir de l'humanité, comme l'égalité femme-homme. Le décret publié mercredi ordonne ainsi la sortie des Etats-Unis du Fonds des Nations unies pour la population, spécialisé dans la santé de la mère et de l'enfant, et d'ONU-Femmes.

Repéré pour vous

En Chine, le Conseil des Affaires d'Etat a publié un plan d'action visant à renforcer significativement les capacités nationales de traitement des déchets solides. Le plan accorde la priorité au traitement des déchets solides qui ont un impact direct sur la santé publique et la sécurité au travail.

CAN-2025

(1/2 FINALE)/ALGÉRIE – NIGERIA, AUJOURD'HUI À 17H00 :

Refaire le coup de 2019



Phs: DR

L'heure de vérité a sonné pour la sélection nationale algérienne de football, appelée à disputer aujourd'hui (17h00) un quart de finale explosif de la Coupe d'Afrique des nations 2025 face au Nigeria. Un rendez-vous crucial qui se déroule dans un climat marqué par la discipline, la sérénité et une confiance grandissante au sein du groupe des « Verts ».

Qualifiés avec mérite pour ce stade avancé de la compétition, les hommes de Vladimir Petković restent sur une victoire aussi précieuse que disputée face à la République démocratique du Congo (1-0 après prolongation), mardi soir en huitième de finale. Un succès arraché au terme d'un match intense et engagé, qui a mis en évidence la solidité mentale et la capacité de résistance de l'équipe algérienne.

Désormais, un défi d'un tout autre calibre se profile pour les coéquipiers d'Adil Boulbina, bien décidés à poursuivre leur montée en puissance et à jouer pleinement leur carte dans la course à un troisième sacre continental. Les séances d'entraînement se sont succédées avec une intensité croissante, axées essentiellement sur les aspects technico-tactiques, tandis que la concentration atteint un niveau élevé au sein du groupe. Conscients que le moindre détail peut faire la différence à ce stade de la compétition, les joueurs affichent un état d'esprit conquérant et une cohésion collective saluée par le staff.

Malgré quelques soucis physiques,

notamment la blessure du milieu défensif Ismaël Bennacer contractée lors du match face à la RDC, le sélectionneur national se montre serein. Vladimir Petković mise sur la profondeur de son effectif et la solidarité du groupe pour répondre aux exigences d'un quart de finale qui s'annonce particulièrement relevé.

LE NIGERIA, UN ADVERSAIRE D'UN AUTRE CALIBRE

Face aux Verts se dresse un adversaire redoutable : le Nigeria. À l'instar de l'Algérie, les « Super Eagles » ont réalisé un parcours sans faute en phase de groupes, avant de surclasser le Mozambique (4-0) en huitième de finale, confirmant ainsi leur statut de sérieux prétendants au titre.

Sous la houlette du technicien malien Éric Sékou Chelle, ancien entraîneur du MC Oran, la sélection nigériane impressionne par sa puissance offensive. Avec 12 buts inscrits depuis le début du tournoi, elle dispose de la meilleure attaque de la CAN, tout en affichant une relative solidité défensive (4 buts encaissés en quatre rencontres). Conscient de l'ampleur du défi, le staff technique algérien a entamé un tra-

vail approfondi d'analyse de l'adversaire, notamment à travers des séances vidéo détaillées, afin d'identifier les forces et les failles du jeu nigérian. Les préparatifs des « Verts » se distinguent ainsi par leur rigueur et leur précision, alternant travail sur le terrain, ajustements tactiques et étude minutieuse du rival, le tout selon une ligne directrice claire et partagée par l'ensemble du groupe.

Dans ce duel au sommet entre deux poids lourds du football africain, l'Algérie sait qu'elle devra livrer une prestation aboutie pour espérer poursuivre son aventure et se rapprocher un peu plus du rêve continental.

Les coéquipiers du capitaine Mahrez abordent d'ailleurs la partie avec un ascendant psychologique, eux qui restent sur une précieuse victoire sur le même adversaire lors de la CAN-2019.

A l'époque, ce précieux succès avait ouvert grandes les portes de la finale aux Algériens. La suite, tout le monde connaît, les Verts ayant réussi à s'offrir le trophée continental pour la deuxième fois de l'histoire du sport roi national.

Hakim S.

QUATRE VICTOIRES, DEUX PRÉCÉDENTS GLORIEUX

L'Algérie marche sur les traces de 1990 et 2019

L'équipe nationale algérienne confirme son impressionnante montée en puissance lors de cette Coupe d'Afrique des Nations. En remportant leurs quatre premiers matchs du tournoi, les Verts signent un exploit qu'ils n'avaient réalisé que deux fois auparavant, lors des éditions 1990 et 2019, deux tournois qui se sont soldés par un sacre continental. Une statistique lourde de sens, qui renforce les espoirs et les ambitions autour de cette génération. Cette série de victoires consécutives illustre la solidité du collectif algérien, capable d'allier efficacité offensive, rigueur tactique et discipline défensive. Dans un contexte africain toujours exigeant, enchaîner quatre succès dès

l'entame de la compétition démontre une préparation sérieuse et une gestion maîtrisée des temps forts comme des moments de pression.

UNE DYNAMIQUE QUI RAPPELE LES PLUS GRANDES HEURES

Les comparaisons avec les campagnes victorieuses de 1990 et 2019 ne sont pas analogues. Lors de ces deux éditions, l'Algérie avait su imposer un jeu équilibré, basé sur une défense solide et une attaque efficace, avant d'aller jusqu'au bout. Aujourd'hui, les indicateurs statistiques et sportifs rappellent fortement ces périodes fastes. Avec une équipe qui affiche une confiance grandissante, un groupe soudé et des cadres assumant pleinement

leur rôle, les Verts semblent avoir trouvé le juste équilibre entre expérience et fraîcheur. Chaque joueur connaît ses responsabilités, et la concurrence interne tire le niveau général vers le haut. Au-delà des résultats, cette CAN met en lumière une génération capable de produire des performances de haut niveau tout en restant fidèle à l'esprit collectif.

Les exploits individuels, qu'il s'agisse de records, de clean sheets ou de séries de victoires, s'inscrivent toujours dans une logique d'équipe. Cette cohésion est aujourd'hui l'un des principaux atouts de l'Algérie, qui avance match après match avec sérénité et détermination, sans céder à l'excès de confiance.

CAP SUR LES PROCHAINS DÉFIS

À mesure que la compétition entre dans sa phase décisive, l'Algérie se présente comme une sélection solide, respectée et redoutée. Les statistiques positives, loin d'être anecdotiques, traduisent une véritable maîtrise du tournoi et une ambition clairement affichée.

Portés par l'histoire, par un public fidèle et par une dynamique exceptionnelle, les Verts abordent la suite de la Coupe d'Afrique des Nations avec un objectif assumé : continuer à écrire leur légende et viser, une fois encore, les sommets du football africain.

H.S.

CAN-2025

AVANT D'AFFRONTER
LE NIGERIA**La FAF s'assure
une prime 1,3
million dollars**

La victoire de la sélection nationale algérienne face au Congo, synonyme de qualification pour les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations 2025, marque un tournant important aussi bien sur le plan sportif que financier.

Après deux éliminations précoces et douloureuses lors des précédentes éditions disputées au Cameroun et en Côte d'Ivoire, les Verts signent un retour remarqué sur la scène continentale. Cette qualification vient réhabiliter le football algérien et confirme que l'équipe nationale a retrouvé une partie essentielle de son identité compétitive et de son prestige africain.

Le visage affiché par les joueurs lors de cette phase du tournoi a rassuré observateurs et supporters. Un jeu équilibré, une discipline tactique rigoureuse et un esprit combatif retrouvé ont envoyé un message clair : la période de doute semble désormais derrière, et l'Algérie est de nouveau en mesure de rivaliser avec les grandes nations du continent.

Sur le plan sportif toujours, ce parcours positif devrait avoir un impact favorable sur le classement FIFA. Actuellement classée 34^e au niveau mondial, la sélection algérienne est appelée à engranger des points supplémentaires qui pourraient lui permettre de gagner plusieurs places dans la hiérarchie internationale. Les retombées financières sont également significatives. En atteignant les quarts de finale, la Fédération algérienne de football s'assure une prime de 1,3 million de dollars, correspondant à la présence parmi les huit meilleures équipes de la compétition. Ce montant s'inscrit dans le cadre de la nouvelle grille de récompenses annoncée en décembre dernier par le président de la Confédération africaine de football, Patrice Motsepe.

Les perspectives demeurent prometteuses. En cas de qualification pour les demi-finales, la prime atteindrait 2,5 millions de dollars, avant de passer à 4 millions pour une place en finale. À noter que la récompense réservée au vainqueur de la Coupe d'Afrique des nations 2025 a été portée à 7 millions de dollars, un record dans l'histoire de la compétition.

Portée par une dynamique retrouvée, l'Algérie peut ainsi nourrir de légitimes ambitions, avec l'espoir de prolonger son parcours et de confirmer son retour au premier plan du football africain.

Hakim S.

ALGÉRIE-NIGERIA (AUJOURD'HUI À 17H00)

**Bennacer
forfait**

À deux jours d'un choc décisif face au Nigeria, l'équipe nationale algérienne aborde son quart de finale de la CAN-2025 avec autant d'ambition que d'incertitudes. Si la qualification arrachée face à la RD Congo a renforcé la confiance du groupe, la préparation de ce rendez-vous capital est perturbée par les blessures. La plus lourde concerne Ismaël Bennacer, désormais forfait pour la rencontre de samedi à Marrakech.

PHOTO DR



C'est un coup dur pour les Verts. Touché lors du huitième de finale remporté mardi face à la RD Congo après prolongation (1-0), Ismaël Bennacer ne sera pas en mesure de tenir sa place contre le Nigeria. Sorti en début de seconde période, le milieu de terrain a passé des examens médicaux approfondis jeudi, dont une IRM, qui ont confirmé la gravité de la gêne ressentie aux ischio-jambiers. Par mesure de précaution, le staff technique et médical a décidé de ne prendre aucun risque.

Cette absence tombe à un moment délicat pour la sélection. Après un début de tournoi discret, Bennacer montait clairement en puissance. Son influence au milieu de terrain s'était fait sentir face à la RDC, tant dans la récupération que dans l'orientation du jeu. Son forfait prive Vladimir Petkovic d'un élément clé dans l'équilibre de son onze, à l'approche d'un match où l'intensité physique et la maîtrise du tempo seront déterminantes. Le cas Bennacer vient s'ajouter à une liste déjà conséquente de joueurs diminués ou absents depuis le début de la compétition. Samir Chergui, Mohamed Amine Tougaï et Jaouen Hadjâm ont tous été contraints de déclarer for-

fait à différents moments du tournoi. Hadjâm a même quitté le regroupement pour poursuivre ses soins avec son club des Young Boys de Berne, réduisant encore les options défensives du sélectionneur.

CHERGUI DE RETOUR, TOUGAÏ INCERTAIN
La séance d'entraînement effectuée jeudi à Rabat a toutefois apporté une note positive. Samir Chergui a fait son retour à l'entraînement collectif après plusieurs jours d'absence. Victime d'une blessure musculaire contractée face au Burkina Faso lors de la phase de groupes, le défenseur central semblait remis, s'entraînant normalement avec le reste du groupe. Une bonne nouvelle pour le staff, qui avait dû improviser lors du huitième de finale, notamment en alignant Belaïd dans l'axe sans solution de rechange sur le banc. La situation reste en revanche plus floue pour Mohamed Amine Tougaï. Le défenseur central s'est contenté d'un travail individuel, sous la supervision du préparateur physique. S'il était bien présent sur le terrain, il n'a pas encore repris l'entraînement collectif de manière régulière. À ce stade, sa partici-

Mohamed Amine Toumaït

LES VERTS AU RENDEZ-VOUS DE L'HISTOIRE

Septième quart de finale algérien dans la CAN

L'équipe nationale algérienne continue d'écrire son histoire sur la scène continentale. En se qualifiant pour les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des Nations, les Verts atteignent ce stade de la compétition pour la septième fois depuis l'introduction officielle des quarts à partir de l'édition 1992. Une performance qui confirme la place durable de l'Algérie parmi les sélections majeures du football africain.

Avant cette qualification, l'Algérie avait déjà franchi ce cap lors des

éditions 1996, 2000, 2004, 2010, 2015 et 2019, avec des parcours marquants et, surtout, un sacre historique en 2019. Cette constance sur plusieurs décennies illustre non seulement la richesse du vivier algérien, mais aussi la capacité de la sélection à se renouveler tout en restant compétitive face à une concurrence africaine de plus en plus relevée.

UNE QUALIFICATION SYMBOLIQUE ET PORTEUSE D'AMBITIONS

IL A SIGNÉ SA 4E PASSE DÉCISIVE :

Zerrouki, la discrète efficacité au service du collectif

face au Nigeria à Oran, au Libéria à Monrovia et au Togo à Annaba.

Témoignage de sa régularité et de son influence dans des contextes variés, à domicile comme à l'extérieur. Zerrouki s'impose progressivement comme un maillon essentiel du collectif, capable de faire la différence sans forcément attirer les projecteurs. Son offre de mardi passé demeure sans doute la plus précieuse, puisqu'elle a permis à Boulbina de signer le seul but de la

partie, de surcroit à la 119e minute de la partie face à la RD Congo.

LUCAS ZIDANE SIGNE UN RECORD

Par ailleurs, si l'attaque algérienne continue de faire parler son talent, la défense des Verts s'impose comme l'un des grands points forts du tournoi. Cette solidité trouve son incarnation parfaite en la personne de Luca Zidane, qui entre à son tour dans l'histoire du football algérien.

Le portier algérien devient en effet le premier gardien de but de l'Algérie à préserver sa cage inviolée lors de ses trois premiers matchs personnels en Coupe d'Afrique des Nations. Une performance remarquable, reflet de son sang-froid, de sa concentration et de son excellent lecture du jeu. Ce record souligne également la qualité du travail défensif collectif, où chaque ligne contribue à protéger le but algérien.

H. S.

Ses passes décisives précédentes

ration un savant mélange entre joueurs expérimentés et éléments plus jeunes, capables d'apporter fraîcheur et intensité.

**MAHREZ ET MANDI,
DEUX CADRES ENTRENT
DANS LA LÉGENDE**

Sur le plan individuel, la rencontre face à la RD Congo, lors du précédent tour, restera gravée dans les annales du football algérien. Riyad Mahrez et Aissa Mandi sont devenus les joueurs les plus capés de l'histoire de l'Algérie en Coupe d'Afrique des Nations, avec 23 matchs disputés chacun. Ils dépassent ainsi le mythe Rabah Madjer, figure emblématique du football national, qui compte 22 apparitions dans la compétition.

Ce record illustre parfaitement la longévité et la régularité des deux hommes. Mahrez, capitaine et leader offensif, continue d'incarner la créativité et le danger permanent sur les ailes, tandis que Mandi, pilier défensif, symbolise la stabilité et le sens du placement au sein de l'arrière-garde. Leur présence est un repère essentiel pour le groupe, notamment dans les moments de forte pression.

H. S.

**Vladimir Petkovic:
"Nous devons être
prêts mentalement"**

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, Vladimir Petkovic, a expliqué vendredi que son groupe s'était avant tout concentré sur la récupération afin d'arriver prêt à défier le Nigeria, samedi à 17h00, en quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025. "L'objectif a été de récupérer l'énergie nécessaire pour être au rendez-vous contre une équipe très forte. Nous allons affronter l'un des préendants au sacre final et le plus important sera d'être prêts mentalement", a-t-il affirmé lors de la conférence de presse d'avant-match. Petkovic a également insisté sur l'aspect mental, qu'il considère comme déterminant dans ce type de confrontation à élimination directe. "Tout commence par la tête. Mes joueurs savent souffrir et accepter la difficulté. Cela fera la différence samedi", a-t-il assuré, rappelant au passage la solidité défensive de son équipe, qui n'a concédé qu'un seul but depuis le début de la compétition. Evitant le duel attendu face au Nigeria, Petkovic s'attend à une rencontre âpre et équilibrée, où chaque détail pourrait peser lourd. "Le football se joue dans les deux sens. Il faudra être une équipe qui travaille et souffre ensemble, tout en restant positive jusqu'au bout", a-t-il conclu.

Concernant l'effectif, le sélectionneur a confirmé disposer d'un groupe élargi et compétitif, capable de faire face aux imprévus. "Nous avons 27 joueurs prêts à prendre leur chance", a-t-il indiqué, tout en regrettant le forfait probable du défenseur central Mohamed Amine Tougaï, encore insuffisamment remis de ses problèmes musculaires. "C'est regrettable qu'il se soit blessé et qu'il ait eu un problème musculaire le mois dernier, mais il n'a pas pu récupérer. Nous pensons à lui et espérons qu'il reviendra plus fort." Enfin, Petkovic a également évoqué le cas du milieu de terrain Ismaël Bennacer, blessé aux ischio-jambiers: "Bennacer, il est difficile de donner un verdict en ce moment", a-t-il précisé.

**Riyad Mahrez:
"Prêts à tout donner
pour se qualifier"**

Le capitaine de l'équipe nationale de football, Riyad Mahrez, a assuré vendredi que les Verts sont prêts à relever le défi du quart de finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, samedi face au Nigeria (17h00). "L'équipe est prête et nous sommes tous conscients de l'importance de ce quart de finale. Il y a une certaine pression de remporter le tournoi, mais il reste encore beaucoup de chemin à parcourir", a déclaré Mahrez en conférence de presse, à la veille de cette affiche très attendue. "Nous voulons être au meilleur de notre forme pour aborder le match de demain. Il faut mettre tous les ingrédients de notre côté pour gagner et se qualifier", a-t-il insisté. Revenant sur la demi-finale face au Nigeria (2-1) lors de l'édition 2019, le capitaine des Verts a souligné que le contexte est désormais différent. "En 2019, on avait gagné, mais c'était il y a six ans. La génération a changé. Il y a des ressemblances sur certains aspects, mais ce sont deux groupes différents. Aujourd'hui, il y a beaucoup de jeunes, alors qu'en 2019 il y avait davantage de joueurs d'expérience", a-t-il expliqué, avant d'insister sur l'essentiel: "Le plus important est d'être à 100% demain et de tout donner pour se qualifier pour les demi-finales." Le sociétaire d'Al-Ahli Djeddah a également mis en avant la richesse du collectif algérien et l'importance de l'implication de tous les joueurs, qu'ils soient titulaires ou remplaçants. "On a une équipe avec beaucoup de qualités. Le message à toujours été clair: tout le monde doit rester concentré. Il y a des joueurs qui ne sont pas avec nous et à qui on pense. Boulbina est entré face à la RDC et il a fait la différence. Demain, ce sera un autre match, face à une équipe différente", a-t-il rappelé. Concernant l'adversaire nigérian, Mahrez s'attend à une confrontation intense. "Nous connaissons assez bien le Nigeria. Ca a souvent bien fonctionné contre eux, mais c'est une équipe très solide. Nous sommes ravis d'avoir atteint ce stade de la compétition et nous allons les affronter avec l'intention de les battre. A nous d'être présents et de faire la différence pour gagner", a-t-il affirmé.

LIGUE 1 MOBILIS

Des nuls marquants

La 15e et dernière journée de la phase aller du championnat de Ligue 1 Mobilis a démarré ce jeudi sur un rythme soutenu.

Quatre rencontres étaient au programme, offrant des scénarios riches en rebondissements, des buts spectaculaires et des enseignements importants avant la trêve. Une soirée qui a confirmé l'équilibre du championnat et l'intensité de la lutte en haut du tableau.

Au stade du 20-Août-1955, l'ES Ben Aknoun et l'Olympique Akbou ont livré une rencontre ouverte et disputée, conclue sur un score de parité (2-2). Les locaux ont pris l'avantage grâce à Lakhl à la 33e minute, concrétisant une bonne entame de match. Mais alors que le succès semblait acquis, les Oranais ont arraché l'égalisation dans le temps additionnel par Alliane (90e+3), refroidissant les tribunes algériennes. Ce nul permet toutefois à l'USMA de rejoindre provisoirement le CR Belouizdad à la deuxième place avec 24 points. De son côté, le MC Oran partage la quatrième position avec l'Olympique Akbou, totalisant 23 unités à l'issue de cette phase aller.

L'USMA FREINÉE AU 5-JUILLET
A Sétif, l'ES Sétif et le Paradou AC se sont neutralisés au terme d'un match spectaculaire (2-2). Zerrouki s'est illustré en inscrivant un doublé pour l'ESS, égalisant le score dès la 9e minute avant de récidiver à la 50e. Mais le Paradou, fidèle à son jeu, a su revenir dans la partie grâce à Islam à la 60e minute, puis Guidoum à la 84e, arrachant un nul mérité à l'extérieur.

Le choc de la journée s'est tenu au stade du 5-Juillet entre l'USM Alger et le MC Oran. Les Rouge et Noir ont cru tenir la victoire après l'ouverture du score d'Aïlet

M. A. T.

à la 54e minute. Mais alors que le succès

semblait acquis, les Oranais ont arraché l'égalisation dans le temps additionnel par Alliane (90e+3), refroidissant les tribunes algériennes. Ce nul permet toutefois à l'USMA de rejoindre provisoirement le CR Belouizdad à la deuxième place avec 24 points.

Riches en buts et en suspense, cette entame de la 15e journée confirme un championnat plus indécis que jamais. La phase retour s'annonce décisive, avec des écarts minimes et une lutte acharnée à tous les niveaux.

M. A. T.

MERCATO HIVERNAL

Akbou sécurise ses cages avec Yesli

Déterminé à consolider ses rangs pour la seconde moitié de la saison, l'Olympique Akbou poursuit son recrutement hivernal avec méthode. Après avoir renforcé son secteur offensif et sa défense, le club kabyle vient d'officialiser l'arrivée d'un gardien de but au profil international. Un choix qui traduit clairement les ambitions d'Akbou.

UNE EXPÉRIENCE DÉJÀ INTERNATIONALE

Les performances de Yesli Rayane ne sont pas passées inaperçues sur le plan international. Le gardien a été titularisé lors de deux rencontres amicales avec l'équipe nationale, annoncé l'engagement de Yesli Rayane. Le gardien de but de 25 ans devient ainsi la troisième recrue de l'équipe durant cette période de transferts.

Né le 12 octobre 1999 à Tizi-Ouzou, Yesli Rayane présente un parcours atypique et riche en expériences. Très tôt, le portier algérien a choisi de tenter l'aventure à l'étranger. Il a d'abord évolué en Europe, sous les couleurs de la Vibonese en Italie, où il a pu se intéresser par le profil du milieu offensif algérien, notamment l'Olympique lyonnais et le FC Séville, ayant été formé au Foot Mercato. Toutefois, la concrétisation du dossier reste conditionnée à la situation financière de l'OM. Le président du club, Pablo Longoria, a rappelé récemment en conférence de presse que la priorité était d'abord de vendre des joueurs avant de pouvoir recruter. Ce n'est qu'après ces ventes que le club phocéen devrait entamer des négociations concrètes avec Angers SCO pour le transfert d'Himad Abdelli, qui joue actuellement la Coupe d'Afrique des nations CAN 2025 avec l'Algérie.

TRANSFERTS

Himad Abdelli donne son accord à l'OM

Un accord a été trouvé entre l'Olympique de Marseille et le milieu offensif international algérien d'Angers SCO, Himad Abdelli, en vue de la signature d'un contrat de cinq ans, ont rapporté mercredi des médias spécialisés, dont RMC. Séduit par le projet sportif marseillais, Abdelli aurait été particulièrement convaincu par le discours de l'entraîneur italien Roberto De Zerbi. Le joueur de 25 ans appréciait déjà l'OM et a fait part de sa volonté de rejoindre le club phocéen, idéalement dès le mercato hivernal. Toujours selon les mêmes sources, les clubs également intéressés par le profil du milieu offensif algérien, notamment l'Olympique lyonnais et le FC Séville, ont été informés par le joueur de son choix en faveur de Marseille, comme l'a également indiqué Foot Mercato. Toutefois, la concrétisation du dossier reste conditionnée à la situation financière de l'OM. Le président du club, Pablo Longoria, a rappelé récemment en conférence de presse que la priorité était d'abord de vendre des joueurs avant de pouvoir recruter. Ce n'est qu'après ces ventes que le club phocéen devrait entamer des négociations concrètes avec Angers SCO pour le transfert d'Himad Abdelli, qui joue actuellement la Coupe d'Afrique des nations CAN 2025 avec l'Algérie.

M. A. T.



SMECTA, VOLTARÈNE, MAXILASE...

Jugés dangereux, ces médicaments sont déconseillés

La revue médicale (Prescrire) a dans un dernier bilan publié en décembre dernier passé au crible le marché du médicament. Comme chaque année, elle a mis en garde contre une liste croissante de traitements dont certains sont prescrits depuis des années jugés inutiles ou trop risqués par rapport aux bénéfices réels apportés aux patients.

Selon la revue, 108 médicaments sont désormais à proscrire. La revue précise que ce signal de mise en garde concerne des produits dont le rapport bénéfice-risque est jugé défavorable. En clair, les risques encourus par le patient sont trop importants au regard de l'efficacité du traitement, laquelle est parfois même équivalente à celle d'un simple placebo. (Prescrire) rappelle que figurer dans cette « liste noire » ne signifie pas un retrait du marché, mais constitue un signal de vigilance pour les patients comme pour les soignants. Qu'il s'agisse du Voltarène pour les douleurs musculaires, du Smecta contre les brûlures d'estomac, ou du Maxilase



pour atténuer les maux de gorge, ces médicaments sont devenus des incontournables des pharmacies familiales dans notre pays.

UNE LISTE DE MÉDICAMENTS À ÉVITER EN 2026 EST DÉVOILÉE

Pourtant, ce qui semble être un réflexe de soin banal serait, selon la revue, contre-productif : ces traitements risquent de nuire à notre santé plus qu'ils ne la protègent. À l'approche de chaque nouvelle année, Prescrire actualise son inventaire des traitements dont la dangerosité excède l'utilité. En recommandant de les éviter, la publication souhaite guider les citoyens vers des soins plus sûrs et perfor-

mants, tout en protégeant les patients contre des effets secondaires injustifiés. Ainsi, la même revue a répertorié 108 médicaments dont l'usage est jugé problématique. Bien que ces produits bénéficient tous d'une autorisation officielle de mise sur le marché (AMM) dans plusieurs pays notamment européen, la revue souligne que, dans chaque situation de soin prévue par leur notice, les risques encourus l'emportent systématiquement sur les bénéfices. Dans cette liste de 108 traitements, on retrouve des produits très familiers du grand public. La revue cite notamment le Maxilase : utilisé contre les maux de gorge, il contient de l'alpha-amylase, une enzyme dont l'utilité n'a jamais été prou-

vée et qui peut provoquer de graves réactions allergiques ou cutanées. De même, le Smecta est pointé du doigt pour sa contamination naturelle au plomb, tandis que le Voltarène (diclofénac) augmenterait les risques d'accidents cardiovasculaires. Quatre nouveaux médicaments rejoignent le bilan 2026 de Prescrire. Parmi eux figurent la chondroïtine (arthrose), le fézolintéstan (troubles de la ménopause), le géfapixant (toux chronique) ainsi que l'andexanet alfa. Selon les experts, ces traitements présentent des risques disproportionnés par rapport à une efficacité jugée soit inexisteante, soit trop faible face à un simple placebo.

Ania N

LES MIGRAINES : Un problème qui handicape la vie quotidienne

Les maux de tête et les migraines, qu'ils soient occasionnels ou récurrents, intenses ou diffus, peuvent fortement parasiter la vie quotidienne. Leurs causes sont multiples : stress, fatigue, surmenage, manque de sommeil, déshydratation, exposition à certaines substances... Une chose est sûre, lorsqu'elles s'installent, on ne cherche qu'à s'en débarrasser. En effet, la migraine est une céphalée ou mal de tête pulsatile, unilatérale, survenant par crises. Elle est parfois accompagnée de nausées ou d'une intolérance au bruit ou à la lumière.

CAUSES ET SITUATIONS DÉCLENCHANT LES CRISES

Les crises migraineuses sont la conséquence d'une hyper excitabilité électrique des neurones. Ce phénomène est lui-même lié à une prédisposition génétique, modulé par des facteurs environnementaux (hormones, stress, aliments...). La douleur de la crise migraineuse est secondaire à une dilatation des vaisseaux cérébraux, notamment des artères des méninges (membranes protégeant le cerveau). Cette dilatation est provoquée par une stimulation anormale des nerfs qui innervent les vaisseaux méningés.

LES FACTEURS DÉCLENCHANT UNE CRISE DE MIGRAINE :

Des facteurs déclenchant les migraines sont bien connus et ils sont différents d'une personne à l'autre. La consommation de certains aliments ou excitants : le chocolat, la charcuterie, le tabac, le café...

Des facteurs sensoriels : le bruit, certaines odeurs ou des lumières clignotantes comme les spots. Le changement de rythme de vie : le stress, une contrariété, une relaxation soudaine (ex : début du week-end), un excès ou un manque de sommeil, un repas sauté ou au contraire un repas trop copieux.



Des facteurs hormonaux : chez la femme, la diminution brutale du taux d'estrogènes en fin de cycle menstruel peut entraîner une migraine dite catameniale ou menstruelle. Elle survient entre deux jours avant le début des règles à trois jours après le début. La migraine catameniale pure, comportant exclusivement des crises menstruelles, est rare (7 % des migraineuses). En revanche, une migraineuse sur trois a des crises menstruelles associées à d'autres crises en dehors de la période des règles ;

Des conditions météorologiques : une chute brutale de la pression atmosphérique, souvent annonciatrice d'un temps pluvieux.

SYMPTÔMES DES MIGRAINES :

Dans une migraine, la douleur sous forme de pulsation ou de palpitation est en général

ressentie sur un côté de la tête, mais elle peut se produire sur les deux côtés. La douleur peut rester d'intensité modérée mais est souvent sévère et invalidante. L'activité physique, la lumière vive, des bruits forts et certaines odeurs peuvent aggraver la céphalée. Cette sensibilité accrue fait que les personnes s'isolent dans une pièce sombre et calme, s'allongent et si possible s'endorment. En général, les migraines s'atténuent pendant le sommeil. Elle est fréquemment accompagnée de nausées, parfois de vomissements et de sensibilité à la lumière, aux sons et/ou aux odeurs. Pendant une crise, la personne a des difficultés à se concentrer. Les crises varient considérablement en termes de fréquence et de sévérité. Bien des personnes souffrent de plusieurs types de céphalées, y compris de crises légères sans nausée ou sensibilité à la lumière. Ces crises peuvent ressembler à des céphalées de tension, mais représentent une forme légère de migraine. Les crises de migraines peuvent durer de quelques heures à quelques jours (en général, de 4 heures à plusieurs jours). Les crises sévères peuvent être invalidantes et perturber la vie de famille et le travail.

TRAITEMENT DES MIGRAINES :

Interventions comportementales, yoga ou techniques de relaxation. Médicaments pour arrêter une migraine dès qu'elle apparaît ou l'empêcher de progresser. Médicaments qui soulagent la douleur et les nausées. Médicaments pour prévenir les migraines. Les migraines ne peuvent pas être guéries, mais elles peuvent être maîtrisées. Le yoga peut réduire l'intensité et la fréquence des migraines. Le yoga associe des poses physiques qui renforcent et étirent les muscles à la respiration profonde, à la méditation et à la relaxation.

L. Zeggane



YOGA Pourquoi l'intégrer dans la vie quotidienne

1. Forme physique et flexibilité : Les postures de yoga (asanas) sont conçues pour étirer et renforcer les muscles, améliorer la souplesse et l'équilibre.

2. Réduction du stress et relaxation : L'un des bienfaits les plus remarquables du yoga est sa capacité à favoriser la relaxation et à réduire le stress.

Grâce à la respiration contrôlée (pranayama) et aux techniques de pleine conscience, le yoga apaise l'esprit, réduit le taux de cortisol et induit un état de relaxation profonde, susceptible de soulager l'anxiété et d'améliorer le bien-être mental général.

3. Amélioration de la clarté mentale et de la concentration : Le yoga favorise la pleine conscience et l'instant présent, ce qui améliore la clarté mentale, la concentration et l'attention.

4. Fonction respiratoire améliorée : Le pranayama, ou exercices de respiration yogiques, met l'accent sur des techniques de respiration consciente qui améliorent la fonction respiratoire.

Les techniques de respiration profonde pratiquées en yoga contribuent à augmenter la capacité pulmonaire, à améliorer l'apport en oxygène et à favoriser la santé respiratoire globale.

5. Meilleure qualité de sommeil : Le yoga favorise la relaxation et réduit le stress, ce qui en fait un remède naturel efficace pour améliorer la qualité du sommeil. Certaines postures et techniques de relaxation peuvent aider à réguler le cycle veille-sommeil, favoriser la détente avant le coucher et soulager les symptômes d'insomnie.

6. Augmentation des niveaux d'énergie : La pratique régulière du yoga booste l'énergie en améliorant la circulation, en stimulant le système nerveux et en libérant les tensions du corps.

Au lieu d'épuiser le corps, le yoga le régénère, procurant aux pratiquants une sensation de vitalité et de vitalité.

7. Prend en charge la gestion du poids : Le yoga peut aider à gérer son poids en favorisant une alimentation consciente et en favorisant un métabolisme sain.

Certains styles de yoga, comme le Vinyasa ou le Power Yoga, peuvent également offrir un entraînement cardiovasculaire qui brûle des calories et développe une masse musculaire maigre.

8. Immunité renforcée : L'association de l'exercice physique, de la réduction du stress et d'une meilleure circulation grâce au yoga peut renforcer le système immunitaire. Une pratique régulière stimule le système lymphatique, qui soutient les défenses naturelles de l'organisme contre les maladies et les infections.

9. Soulagement et gestion de la douleur : Le yoga peut être une thérapie complémentaire efficace pour gérer les douleurs chroniques telles que les lombalgies, l'arthrite et les maux de tête. Les étirements doux, les exercices de renforcement et les techniques de relaxation du yoga aident à soulager la douleur en améliorant la souplesse, en réduisant les tensions musculaires et en favorisant une meilleure posture.

10. Favorise le bien-être émotionnel : Le yoga favorise l'équilibre émotionnel et la résilience en cultivant la conscience de soi, l'acceptation et la paix intérieure. La pratique de la philosophie du yoga et de la méditation peut aider à développer une attitude positive, à gérer efficacement ses émotions et à cultiver une connexion plus profonde avec soi-même et les autres.

L. Z.



PAR MANEL SEGHILANI

Vendredi 9 - samedi 10 janvier 2026

Le Courrier

15

HACKATHONS, START-UP ET IA

Clôture du Salon national de l'intelligence artificielle et de l'entrepreneuriat

Le Salon national de l'intelligence artificielle et de l'entrepreneuriat

a baissé le rideau, jeudi, au pôle scientifique et technologique

« Chahid Abdelhafid Ihaddaden » de Sidi Abdellah, à

Alger, après plusieurs jours consacrés à l'innovation, à la créativité et à l'audace entrepreneuriale.

Placée sous le slogan évocateur « Une jeunesse qui innove... une nation qui prospère », cette manifestation a mis en lumière le rôle stratégique des jeunes Algériens dans la construction d'une économie fondée sur la connaissance. Organisé par la fondation « Rencontre de la jeunesse algérienne », en partenariat avec le ministère de la Jeunesse et en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, l'événement a rassemblé des centaines de jeunes porteurs de projets venus des différentes wilayas du pays. La cérémonie de clôture s'est déroulée en présence du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, et du ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Nourredine Ouadah. Selon le président de la fondation organisatrice, Nourredine Ben Laour, le salon a constitué une véritable plateforme de compétition et d'échange, permettant à de jeunes innovateurs de proposer des solutions concrètes fondées sur l'intelligence artificielle. L'événement a été marqué par une exposition regroupant 100 projets innovants, ainsi que par l'organisation d'un hackathon national ayant mobilisé près de 300 jeunes, illustrant le dynamisme et la diversité de l'écosystème entrepreneurial émergent en Algérie. Prenant la parole à cette occasion, Mustapha



Ph.DR
Hidaoui a souligné que ce type d'initiatives reflète une transformation profonde des mentalités et des pratiques. Il a estimé que l'Algérie s'est engagée dans une nouvelle culture où les start-up ne sont plus marginales, mais constituent désormais un secteur économique à part entière. Cette évolution, a-t-il rappelé, s'inscrit dans la vision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui place la jeunesse au cœur de la création de richesse et du développement national. Le ministre de la Jeunesse a également mis en avant la nécessité de renforcer les partenariats avec les organisations de jeunesse, afin de bâtir un mouvement associatif fort, capable de compléter l'action de l'État en matière de structuration, de formation et de renforcement des compétences des jeunes. L'objectif affiché est clair : permettre à cette génération de contribuer pleinement à l'édification d'une Algérie nouvelle, confiante et souveraine. De son côté, le ministre de l'Économie de la connaissance, Nourredine Ouadah,

a attiré l'attention sur les défis majeurs posés par l'évolution rapide de l'intelligence artificielle. Il a insisté sur l'impératif de maîtriser ces technologies et de s'adapter aux mutations profondes qu'elles entraînent dans des secteurs clés tels que l'industrie, le commerce et l'enseignement supérieur. Au-delà de l'adaptation technologique, M. Ouadah a souligné l'importance de développer des capacités nationales en matière de production de logiciels, de contenus numériques et de solutions technologiques en phase avec la culture et l'identité algériennes. Un enjeu stratégique, selon lui, pour garantir une intégration souveraine et maîtrisée de l'intelligence artificielle dans le modèle de développement national. La clôture de ce salon confirme ainsi la place centrale accordée à la jeunesse et à l'innovation dans les politiques publiques, et témoigne d'une volonté affirmée de faire de l'intelligence artificielle un levier de progrès économique, social et culturel pour l'Algérie.

Lancement à Sidi Abdellah d'un pôle d'innovation et d'intelligence artificielle dédié au secteur des assurances

L'Algérie franchit une nouvelle étape dans sa stratégie de transformation numérique et de promotion de l'économie du savoir avec le lancement, ce jeudi, d'un pôle d'innovation et d'intelligence artificielle dédié au secteur des assurances et de la réassurance. L'initiative, portée par l'Union algérienne des sociétés d'assurances et de réassurance en partenariat avec plusieurs institutions académiques et techniques, a été inaugurée au pôle scientifique et technologique Chahid Abdelhafid Ihaddaden de la nouvelle ville de Sidi Abdellah.

Pensé comme un espace de convergence entre l'université, la recherche scientifique et le tissu économique national, notamment financier, ce nouveau pôle ambitionne de stimuler l'innovation et d'accélérer

l'intégration des technologies de l'intelligence artificielle dans les métiers de l'assurance. Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, qui a supervisé le lancement, a souligné que ce projet s'inscrit pleinement dans la vision de l'Algérie pour la période 2024-2029, orientée vers la construction d'une économie numérique, innovante et fondée sur la connaissance.

Au-delà de sa dimension technologique, le pôle vise à valoriser le capital humain national issu des universités algériennes. Il offrira un cadre propice à la formation de compétences spécialisées, à leur insertion professionnelle dans le secteur des assurances et à la conception de solutions numériques adaptées aux besoins des

entreprises, tout en favorisant la recherche appliquée et l'expérimentation de projets innovants. La convention de création du pôle a réuni plusieurs acteurs clés du paysage académique et de l'innovation, dont l'École nationale supérieure d'intelligence artificielle, l'École supérieure de mathématiques, l'École supérieure d'informatique, le Centre de recherche en mathématiques appliquées, l'incubateur Taus Innovation Center et le laboratoire Algeria FinLab, traduisant une volonté affirmée de synergie entre compétences scientifiques et exigences économiques. Pour le commissaire général de l'Union, Abdelhakim Barrah, l'enjeu central de cette démarche est le développement d'une intelligence artificielle nationale, en phase avec les spécificités de la société algérienne

et respectueuse de ses valeurs. Il a annoncé, à ce titre, la mise en place de deux parcours professionnels pour les diplômés, l'un orienté vers le management et la gouvernance, l'autre vers l'expertise et l'innovation, ainsi que le lancement prochain de projets structurants, dont un fonds d'investissement et un institut dédié au management de l'innovation. Le président de l'Union, Youssef Ben Messia, a pour sa part insisté sur le rôle stratégique de ce pôle dans l'accompagnement de la transformation profonde des métiers de l'assurance.

Selon lui, cette initiative permettra de structurer l'innovation, de favoriser l'émergence de solutions adaptées aux réalités du secteur et d'aligner les compétences managériales et techniques sur les grandes orientations économiques nationales.

NEW TECH

De l'univers du jeu à l'ère de l'IA généralisée : Nvidia et OpenAI redessinent le futur technologique

Au fil des dernières années, les grandes conférences technologiques ont connu une mutation profonde. Jadis centrées sur les produits dédiés aux joueurs et sur les partenariats visant à proposer des consoles et des cartes graphiques toujours plus puissantes, elles sont désormais devenues des vitrines du futur de l'intelligence artificielle. Nvidia incarne à elle seule ce basculement stratégique.

Cette transformation s'explique par la position dominante qu'a acquise Nvidia dans le secteur de l'intelligence artificielle. L'entreprise s'est imposée comme le leader mondial de la conception de puces dédiées à l'IA, au point que ses technologies sont aujourd'hui l'objet d'une concurrence acharnée entre les géants du numérique. Le dernier événement de Nvidia, organisé dans le cadre du Consumer Electronics Show (CES 2026), n'a pas dérogé à cette tendance. La firme y a présenté sa vision de l'avenir de l'intelligence artificielle, tout en dévoilant plusieurs nouveautés destinées au monde du jeu vidéo. Selon un rapport du magazine américain Forbes, Nvidia a recentré son annonce autour d'une nouvelle plateforme d'intelligence artificielle baptisée « Rubin », en hommage à l'astrophysicienne Vera Rubin, connue pour ses travaux ayant contribué à démontrer l'existence de la matière noire. Contrairement aux générations précédentes de produits, « Rubin » ne peut être considérée comme une simple évolution des puces d'intelligence artificielle. Il s'agit d'une plateforme complète, marquant l'abandon du concept de puces IA indépendantes au profit d'un système intégré. La plateforme « Rubin » regroupe ainsi une puce d'IA, un processeur central, des composants réseau, des interconnexions avancées et des logiciels spécialisés. L'objectif affiché est de faciliter le déploiement de l'intelligence artificielle à grande échelle, notamment dans les centres de données. Trois avantages majeurs sont mis en avant pour les entreprises utilisatrices : une meilleure efficacité énergétique et économique, une accélération des échanges de données entre systèmes d'IA, et l'unification des standards d'infrastructure.

L'ESSOR DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE « PHYSIQUE »

Lors de la conférence, le directeur général de Nvidia, Jensen Huang, a longuement développé le concept d'**« intelligence artificielle physique »**. Selon lui, l'IA ne doit plus se limiter à la génération de textes, d'images ou de vidéos, mais être capable d'interagir avec le monde réel. Cette vision trouve une application concrète dans la plateforme « Alpamayo », dédiée à la conduite autonome. D'après le site technologique The Verge, cette solution conférait à Nvidia un avantage stratégique face à des concurrents comme Waymo ou Tesla. La plateforme permettrait d'atteindre le niveau 4 de la conduite autonome, où le véhicule est capable de se déplacer seul, sans intervention humaine. Grâce à une combinaison de modèles d'IA, de simulations avancées et de données spécialisées, les véhicules peuvent anticiper leurs actions et prendre des décisions complexes, plutôt que de simplement réagir aux capteurs. Le prochain modèle CLA de Mercedes-Benz devrait être le premier à intégrer cette technologie. Nvidia a également annoncé des évolutions dans le domaine du jeu vidéo.

AVEC L'AFFLUX MASSIF DES RÉFUGIÉS CONGOLAIS

La situation atteint "un point critique" au Burundi

Depuis le 5 décembre, plus de 100.000 réfugiés congolais et rapatriés burundais ont trouvé refuge au Burundi. Un afflux massif qui met les services de santé sous forte tension et entraîne la saturation des camps de réfugiés dans l'est du pays, a alerté mardi dernier l'agence humanitaire des Nations Unies pour l'enfance.

La situation humanitaire au Burundi a atteint "un point critique" en raison de l'afflux massif de réfugiés et de demandeurs d'asile fuyant les violences persistantes dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), a averti jeudi le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Depuis début décembre 2025, plus de 84.000 personnes ont traversé la frontière burundaise pour échapper à l'escalade des affrontements dans la province congolaise du Sud-Kivu (est), portant à plus de 200.000 le nombre total de réfugiés et de demandeurs d'asile congolais actuellement accueillis au Burundi, a précisé le HCR. "Les centres de transit et les sites informels au Burundi fonctionnent bien au-delà de leurs



capacités, parfois jusqu'à près de 200%, ce qui contraint de nombreuses familles à vivre dans des conditions précaires", a-t-il indiqué. Du côté congolais, les violences, les bombardements et les attaques de drones dans le Sud-Kivu, théâtre d'affrontements entre les Forces armées de la RDC et le groupe M23, ont forcé plus de 500.000 personnes à fuir leur foyer, souvent à plusieurs reprises. Le HCR a réitéré son appel à mettre fin aux hostilités dans l'est de la RDC et a exhorté toutes les parties à respecter leurs engagements en matière de protection des civils et d'a-

cès humanitaire sûr et sans entrave. Face à des besoins qui dépassent largement les ressources disponibles, l'agence onusienne a lancé un appel de fonds de 47,2 millions de dollars pour les quatre prochains mois, afin de venir en aide à environ 500.000 déplacés en RDC et à près de 166.000 réfugiés dans les pays voisins, dont le Burundi. Outre les milliers de réfugiés enregistrés au Burundi, le Rwanda avait fait état, décembre dernier, d'une hausse modérée mais notable du nombre d'arrivées à été enregistrée entre le 3 et le 7 décembre, avec environ 1.000 personnes

entrant par le point de passage de Bugarama, dans le sud-ouest du pays.

PLUS DE 500.000 DÉPLACÉS INTERNES EN RDC

A l'intérieur de la RDC, les violences ont provoqué des déplacements de population à grande échelle. Depuis le 1er décembre, plus de 500.000 personnes, dont 104.000 enfants, ont été nouvellement déplacées au Sud-Kivu, et d'autres déplacements sont à prévoir à mesure que les hostilités s'étendent à d'autres régions. L'UNICEF indique que de « graves violations » contre des enfants ont été signalées, notamment le meurtre de quatre élèves dans un attentat à l'explosif à Kaziba (Walungu) et la blessure de six élèves par balle à Walungu, Kabare et Bukavu. Les réseaux locaux de protection ont également signalé d'autres enlèvements et décès de civils, mais aucun chiffre vérifié n'est encore disponible. Par ailleurs, la reprise des combats dans les provinces orientales a conduit à la déscolarisation de plus de 390.000 élèves. Selon l'UNICEF, plus de 1.200 écoles (15%) restent fermées en raison du conflit. « Au moins sept écoles et un bureau de gestion de l'éducation ont été attaqués ou occupés, et des salles de classe ont été endommagées ou détruites ». *R. I.*

EGYPTE

« La sécurité de notre approvisionnement en eau du Nil ne doit pas être compromise »

A lors que Le Caire cherche à coopérer avec les autres pays du bassin du Nil, le chef de la diplomatie égyptienne et le ministre égyptien des Ressources en eau ont déclaré mercredi que la sécurité de son approvisionnement en eau ne devait pas être compromise. Dans une déclaration commune, le ministre des Affaires étrangères Badr Abdelatty et le ministre des Ressources en eau Hani Sewilam ont rejeté les "actions unilatérales concernant le Nil",

en référence au Grand barrage de la Renaissance éthiopienne (GERD), affirmant que toute construction sur le fleuve doit être conforme au droit international et faire l'objet d'un accord entre tous les Etats riverains. Cette déclaration fait suite aux propos tenus la semaine dernière par M. Abdelatty, qui a qualifié la sécurité de l'approvisionnement en eau de question "existentielle" pour les plus de 110 millions d'Egyptiens, tout en avertissant que Le Caire n'accepterait aucun nouveau

barrage sur le Nil sans accord juridique préalable. Situés en aval du fleuve, l'Egypte et le Soudan ont à plusieurs reprises exprimé leurs préoccupations quant à leurs parts en eau depuis le lancement par l'Ethiopie, en 2011, de la construction du GERD. Des années de discussions tripartites n'ont pas abouti à un accord contraignant sur la mise en eau et l'exploitation du barrage. L'Ethiopie a procédé à l'inauguration officielle du barrage en septembre 2025. *R. I.*

SENEGAL

Un projet de loi pour créer une autorité de régulation des médias

Le gouvernement sénégalais a adopté jeudi, en Conseil des ministres, un projet de loi portant sur la création du Conseil national de régulation des médias (CNRM), une nouvelle autorité destinée à remplacer l'actuel Conseil national de régulation de l'audiovisuel (CNRA). Ce texte, qui sera soumis à l'Assemblée nationale, vise à élargir le champ de régulation aux réseaux sociaux, aux médias en ligne et aux plateformes numériques. Le CNRA, en place depuis 2006, se limitait essentiellement à la radio et à la télévision. Selon le ministre de la Communication, des Télécommunications et du Numérique, Alioune Sall, cette réforme ambitionne une

"régulation modernisée pour des médias libres, responsables et crédibles à l'ère du numérique". M. Sall a précisé qu'il s'agissait d'une "réforme d'adaptation et non de régression", prônant une "régulation

inclusive et non punitive". Il a souligné qu'une législation datant de 2006 ne pouvait plus répondre aux enjeux technologiques actuels. Avec cette mutation, le CNRM couvrira désormais l'ensemble de

la chaîne de valeur de l'information, incluant la presse en ligne, les créateurs de contenu, les plateformes numériques ainsi que les médias étrangers accessibles au Sénégal. *R. I.*

La production pétrolière en 2025 dépasse les prévisions initiales

La production pétrolière du Sénégal a atteint 36,1 millions de barils de pétrole brut en 2025, dépassant les objectifs initiaux pour l'ensemble de l'exercice 2025, a annoncé mercredi le ministère de l'Energie, du Pétrole et des Mines. Selon le ministère, les projections initiales de 30,53 millions de barils pour l'année 2025 ont été révisées à la hausse dès juin pour atteindre finalement un total de 36,1 millions de barils. Ce résultat démontre "la bonne réponse des réservoirs, la tenue des puits et la robustesse des performances opérationnelles" de la plateforme Sangomar, située au large des côtes sénégalaises. Pour le seul mois de décembre 2025, trois cargaisons totalling 2,94 millions de barils de pétrole brut ont été commercialisées sur le marché international. Parallèlement au secteur pétrolier, au cours du mois de décembre, trois cargaisons de gaz naturel liquéfié (GNL), totalisant 0,5 million de mètres cubes, ont été exportées depuis le champ gazier transfrontalier Grand Tortue Ahmeyim (GTA), exploité conjointement avec la Mauritanie. *R. I.*

MADAGASCAR

Renforcement des mesures sanitaires dans le secteur touristique

Le ministère malgache du Tourisme et de l'Artisanat a ordonné à l'ensemble des acteurs du tourisme et de l'artisanat du pays de renforcer immédiatement les mesures de prévention au sein de leurs établissements, dans une note de service publiée mardi, après que "des cas de Mpox ont été confirmés sur le territoire national". Selon le ministère, le port du masque est désormais strictement obligatoire pour l'ensemble du personnel et de la clientèle dans tous les établissements touristiques et artisanaux, notamment les hôtels, restaurants, agences de voyages, sites et marchés artisanaux, les transports touristiques ainsi que les activités guidées. Les opérateurs sont également tenus de veiller au respect rigoureux des gestes barrières, au renforcement des mesures d'hygiène et de désinfection, ainsi qu'à l'information et à la sensibilisation du personnel et des usagers. A ce jour, six cas confirmés de Mpox et 76 cas suspects ont été recensés à Madagascar, selon le ministère malgache de la Santé publique. *R. I.*

GAMBIE

Sept morts dans une collision entre deux véhicules sénégalais

Sept personnes ont perdu la vie et quatre autres ont été blessées mercredi dans une collision entre un bus et un minibus à Farafenni, en territoire gambien, a rapporté l'Agence de presse sénégalaise. Selon l'agence officielle, les victimes, toutes de nationalité sénégalaise, étaient à bord du minibus en provenance de Ziguinchor qui est entré en collision frontale avec un bus venant de Dakar. L'accident serait dû à un dépassement dangereux dans un virage. Le bilan fait état de six morts sur le coup et d'un septième ayant succombé à ses blessures. Parmi les quatorze blessés, cinq ont été évacués vers Banjul en raison de la gravité de leur état. Les autorités ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de l'accident sur cet axe routier international très fréquenté. *R. I.*

TUNISIE

Les exportations en hausse de 1,5% à fin novembre 2025

Afin novembre 2025, les exportations tunisiennes ont généré des recettes estimées à 57,9 milliards de dinars (près de 19,3 milliards de dollars), enregistrant une croissance de 1,5% par rapport à la même période de l'année précédente, a-t-on appris auprès du Centre de promotion des exportations (Cepex) de Tunisie. Mercredi, à l'occasion de la présentation de son agenda export pour 2026, Mourad Ben Hassen, directeur général du Cepex a révélé les principales orientations du Programme national de promotion 2026. Ce plan comporte un calendrier de 65 activités promotionnelles, qui devrait cibler 10 secteurs et bénéficier à plus de 1.250 entreprises tunisiennes, selon M. Ben Hassen. Un programme promotionnel spécifique pour le secteur de l'huile d'olive et des dattes a également été élaboré pour 2026. Ce programme comprend plus de 30 activités promotionnelles, allant de la participation à des salons internationaux et à des missions de prospection de marché à des actions de promotion directe à l'étranger. *R. I.*

FRANCE

Les agriculteurs manifestent à Paris contre l'accord Mercosur

Il y a eu "67 actions" avec "2 200 manifestants agriculteurs" et "625 tracteurs" dans "39 départements", a rapporté le ministre de l'Intérieur, Laurent Nuñez, lors d'un point-presse sur la mobilisation agricole en France.

Des agriculteurs sont entrés jeudi dans Paris avec leurs tracteurs pour protester notamment contre la signature toute proche d'un accord commercial entre l'Union européenne et les pays latino-américains du Mercosur, selon des médias sur place. Le président de la Coordination rurale, deuxième syndicat agricole français, Bertrand Venteau, a évoqué "une centaine" de tracteurs entrés dans la capitale française avant l'aube. Le ministère de l'Intérieur a indiqué que "la plupart sont bloqués aux portes de la capitale", précisant que peu avant 8H00 du matin (heure locale) une vingtaine de tracteurs circulaient dans Paris intra-muros. "Nous voulons



PHOTO DR

être reçus ce jour par la présidente de l'Assemblée nationale et le président du Sénat", a déclaré le leader agricole Bertrand Venteau dont le syndicat appelle à une manifestation devant l'Assemblée nationale française dans la matinée. Mobilisée depuis plusieurs semaines, la profession affronte de multiples crises: épizootie de dermatose nodulaire contagieuse (DNC) chez les bovins, faible cours du blé, prix élevé des engrangés et menace d'une concurrence accrue en

cas de signature par l'UE d'un accord de libre-échange négocié depuis plus de 25 ans avec quatre pays d'Amérique du Sud (Argentine, Brésil, Uruguay et Paraguay). Une vingtaine d'agriculteurs sont présents à la tour Eiffel, avec une dizaine de tracteurs garés tout près, selon des médias. Les agriculteurs sont arrivés vers 03h30-04h00 du matin aux abords du monument parmi les plus visités de France. Ces convois d'agriculteurs, à l'appel du syndicat Coordination

rurale, ont contourné et forcé les barrages mis en place dans la grande couronne et la petite couronne de Paris, selon le ministère de l'Intérieur. Selon le ministre de l'Intérieur, un certain nombre de tracteurs ont pu accéder à la capitale Paris "en dépit des contrôles qui ont été mis en place en amont". Une quarantaine de tracteurs occupaient, jeudi, la place de l'Etoile, il y en a une soixantaine qui sont bloqués aux portes de Paris.

R.I.

PAKISTAN-BANGLADESH

Les vols directs reprennent fin janvier

Les vols directs entre le Bangladesh et le Pakistan vont reprendre à la fin du mois de janvier après plus de dix ans d'interruption, a annoncé jeudi la compagnie aérienne nationale bangladaise, nouveau signe du réchauffement diplomatique entre les deux pays. A partir du 29 janvier, Biman Bangladesh Airlines reliera deux fois par semaine Dacca et Karachi, les premiers vols réguliers entre les deux pays depuis 2012. "La reprise des vols directs va améliorer significativement les liens entre le Bangladesh et le Pakistan, et faciliter ainsi les voyages d'affaires, le tourisme et les réunions familiales", s'est réjoui le dirigeant de la compagnie bangladaise, Bosra Islam. Bien qu'éloignés de 1.500 km, le Pakistan et le Bangladesh constituaient un seul et même pays en 1947 à la fin de l'Empire britannique, mais ils se sont séparés en 1971. Des liaisons maritimes directes entre les ports de Karachi et Chittagong (sud) ont repris en novembre 2024. Leurs échanges commerciaux ont depuis augmenté, des patients bangladais se rendent au Pakistan pour y être soignés et des chanteurs pakistanais se sont produits à Dacca. R.I.

PHILIPPINES

Un mort et cinq blessés suite à un glissement de terrain

Au moins une personne est morte et cinq autres ont été blessées suite à un glissement de terrain ayant affecté une décharge dans un village de Cebu, dans le centre des Philippines, jeudi après-midi, ont rapporté des médias locaux. Cinq personnes ont été transportées jusqu'à présent vers des hôpitaux locaux suite à ce glissement de terrain, selon Dave Tumalak, président du Conseil de réduction et de gestion des risques de catastrophe de la ville de Cebu, cité par les médias. Un responsable local a déclaré que la structure s'était effondrée en raison de l'énorme quantité de déchets accumulés sur le site, ce qui a déstabilisé la zone d'enfouissement. La situation s'est aggravée en raison des pluies continues de ces derniers jours, qui ont ramolli le sol et déclenché le glissement de terrain, a ajouté le responsable. Les équipes de recherche et de sauvetage se sont immédiatement rendues sur les lieux pour porter assistance aux personnes qui seraient encore piégées sous les décombres. La zone a été bouclée tandis que les opérations de secours se poursuivaient, en raison des craintes que l'instabilité du terrain ne présente des risques supplémentaires. R.I.

JAPON

Un important incendie ravage le mont de Ogi à Yamanashi

Un important incendie de forêt s'est déclaré jeudi et continue de se propager sur le mont Ogi, dans la préfecture de Yamanashi au Japon, ont rapporté des médias. Selon la chaîne de télévision publique japonaise NHK, les habitants ont signalé de la fumée s'élevant du mont Ogi, près de la ville d'Uenohara, soulignant que l'incendie continuait de se propager. Les services de secours ont indiqué avoir des difficultés à accéder au site en raison du terrain montagneux. Les autorités chargées de la lutte contre les incendies ont déployé des hélicoptères pour faire face aux feux. La ville d'Uenohara a émis une alerte aux feux de forêt ces derniers jours, en raison des faibles précipitations et de la sécheresse de l'air. R.I.

PHILIPPINES

L'activité accrue du volcan Mayon suscite des inquiétudes

Le Mayon, volcan le plus actif des Philippines, montre des signes d'activité croissante, incitant les autorités à renforcer les zones d'exclusion et à mettre en garde contre des éruptions potentiellement dangereuses, a déclaré jeudi l'Institut philippin de volcanologie et de sismologie (Phivolcs). L'entrée dans la zone de danger permanent de six kilomètres autour du volcan est strictement interdite, tandis que des recommandations ont été données aux avions afin d'éviter de voler près du sommet, précise Phivolcs. Près de 50 coulées pyroclastiques -des courants rapides de gaz chauds, de cendres et de débris volcaniques- ont été enregistrées sur une période de 24 heures, a ajouté

l'agence. Le directeur de l'institut, Teresito Bacolcol, a mis en garde contre le potentiel mortel de telles coulées, rappelant qu'elles avaient tué 77 personnes lors de l'éruption du Mayon en 1993, selon l'agence de presse philippine. Tôt jeudi, un événement d'effondrement de dôme a généré des panaches de cendres grisâtres qui se sont élevés à environ 1.000 mètres au-dessus du cratère avant de dériver vers le nord-ouest.

"De fines chutes de cendres ont été signalées dans les villes de Legazpi, Ligao, Bacacay, Guinobatan, Camalig et dans les barangays d'Anislag et Busay", a déclaré

Phivolcs dans un communiqué. Le niveau d'alerte du Mayon a été relevé au niveau 3 mardi après que des centaines d'éboulements rocheux ont été enregistrés en moins d'une semaine, signalant une agitation accrue et la possibilité d'éruptions dangereuses.

Les autorités ont mis en garde contre des menaces supplémentaires, notamment des coulées de lave, des projections de débris balistiques, des glissements de terrain, des explosions et des coulées de boue volcanique rapides, en particulier pendant les périodes de fortes pluies.

R.I.

CRASH MEURTRIER EN COREE DU SUD EN 2024

Un mur de l'aéroport mis en cause

Les 179 personnes tuées dans le crash d'avion le plus meurtrier jamais survenu en Corée du sud, en décembre 2024, auraient vraisemblablement survécu si un mur de béton ne s'était pas trouvé au bout de la piste, selon une simulation révélée jeudi par une parlementaire. Le 29 décembre 2024, un Boeing 737 de la compagnie Jeju Air, en provenance de Thaïlande, avait atterri sur le ventre à l'aéroport de Muan (sud-ouest), après une collision avec des

oiseaux, avant de se fracasser contre un mur en bout de piste et de prendre feu. Le crash a fait 179 morts. Seuls une hôtesse et un steward ont survécu. Une simulation effectuée à la demande du gouvernement conclut que "tous les passagers auraient vraisemblablement survécu sans le mur, avec seulement des blessures mineures", selon la parlementaire Kim Eun-hye, qui en a rendu publiques les conclusions. Si le mur de l'aéroport de Muan avait été moins solide "l'avion

aurait vraisemblablement brisé" cet obstacle, "et l'impact qui en aurait résulté n'aurait pas été suffisamment important pour provoquer des blessures graves", selon la même source. En l'absence d'obstacle sur la piste, l'appareil "aurait glissé sur environ 770 mètres avant de s'arrêter", conclut cette simulation.

R.I.

CHINE

Un séisme de magnitude 5,5 frappe le sud des îles Fidji

Un séisme de magnitude 5,5 a secoué le sud des îles Fidji à 22H00 GMT mercredi, a indiqué l'Institut américain d'études géologiques (USGS). L'épicentre, situé à une profondeur de 547 km, a été initialement localisé à 23,43 degrés de latitude sud et 179,90 degrés de longitude ouest.

R.I.

YEMEN

Le CTS annonce son autodissolution et soutient le dialogue parrainé par Riyad

Le Conseil de transition du Sud (CTS), favorable à la sécession du

Yémen, a annoncé hier vendredi, sa dissolution et la fermeture de tous ses bureaux à l'intérieur et à l'extérieur du pays, ont rapporté les médias d'Etat.

Selon un communiqué publié par l'agence de presse officielle Saba, cette décision a été prise lors d'une réunion de la présidence du CTS, du secrétariat général et d'autres organes affiliés à Riyad, la capitale saoudienne. Les participants ont examiné les derniers développements dans les provinces yéménites de l'Hadramout et de Mahra et leurs "répercussions graves et douloureuses". Face à l'exacerbation des tensions et la menace sur la stabilité sociale dans le sud du Yémen et toute la région, ses dirigeants ont dû réévaluer le rôle et les responsabilités du CTS, a indiqué le communiqué. Le CTS avait été créé en 2017 "pour défendre la cause du peuple du Sud et l'aider à réaliser ses aspirations, et non pour monopoliser le pouvoir ou exclure les autres", a-t-il dit en ajoutant que "l'objectif ultime était de restaurer l'Etat du Sud conformément à la volonté et aux aspirations de son peuple". Bien que le CTS ait démenti à l'époque ses opérations dans l'Hadramawt et le Mahra, le communiqué juge que, "compte tenu de ces développements, le maintien du CTS ne répond plus à l'objectif pour lequel il a été créé". Même si ses organes sont désormais dissous, le CTS a toutefois réaffirmé son engagement à poursuivre la "juste cause du Sud". Il a dit que ce processus avancerait grâce aux pré-



paratifs d'une conférence de dialogue global dans le Sud sous les auspices de l'Arabie saoudite, dont il a remercié la médiation. Parallèlement, un responsable du CTS, s'exprimant sous couvert d'anonymat à Xinhua, a dit que les partisans du conseil se préparaient à appeler à participer aux manifestations prévues samedi dans les provinces d'Aden et de l'Hadramawt. Commentant l'annonce de la dissolution du CTS, il a dit n'avoir aucune information confirmée à ce jour, la communi-

cation avec la délégation à Riyad étant "impossible". Selon lui, ses membres sont injoignables et leurs téléphones auraient été confisqués. Mercredi, le CTS avait accusé Riyad de "détenir arbitrairement" sa délégation à Riyad. Le lendemain, la coalition dirigée par l'Arabie saoudite au Yémen avait déclaré qu'Aïdarous al-Zoubaïdi, le chef du CTS, avait secrètement fui le pays en direction des Emirats arabes unis après avoir manqué les pourparlers de paix prévus à Riyad. *R.I./Agences*

ETATS-UNIS

Le déficit commercial au plus bas depuis 2009

Le déficit commercial des Etats-Unis a accentué sa baisse pour atteindre son niveau le plus bas depuis 2009, sous l'effet notamment des nouveaux tarifs douaniers instaurés par l'administration américaine, selon les données officielles publiées jeudi. La balance commerciale a vu son déficit s'établir à 29,4 milliards de dollars au mois d'octobre, repassant sous la barre des 30 milliards pour la première fois depuis plus de quinze ans, soit une chute de 39% par rapport au mois précédent, a précisé le département du Commerce. La baisse du déficit commercial est le résultat conjugué d'une hausse des exportations et une baisse des importations. La hausse des exportations est particulièrement portée par les matières premières, or non monétaire et autres métaux précieux. La chute des importations est, elle, en particulier provoquée par une forte baisse des produits pharmaceutiques, avec une baisse de 14,3 milliards de dollars. Concernant la répartition géographique, la Chine n'étant plus que le quatrième déficit le plus marqué sur un mois pour les Etats-Unis, avec 13,7 milliards de dollars. Le Mexique et le Vietnam sont aussi les pays avec lesquels les Etats-Unis ont un déficit commercial le plus marqué. A l'inverse, le déficit commercial avec l'Union européenne (UE) a fortement chuté sur un mois, à tout juste 6,3 milliards de dollars. A l'inverse, les Etats-Unis dégagent un surplus commercial vis-à-vis des pays du Bénélux (Belgique, Pays-Bas, Luxembourg) au sein de l'UE et avec la Suisse, le Royaume-Uni, le Brésil ou l'Australie hors UE.

Le gouvernement grec et les agriculteurs qui bloquent les autoroutes depuis des semaines dans un conflit sur les subventions et le budget étaient dans une impasse jeudi, des propositions de compromis de dernière minute ayant échoué à débloquer la situation. Le porte-parole du gouvernement, Pavlos Marinakis, a déclaré que les autorités "ne permettraient pas de couper le pays en deux", affirmant sur Mega TV : "Il n'y a pas de marge pour des mesures supplémentaires en faveur des agriculteurs". Les agriculteurs ont indiqué qu'ils allaient augmenter le nombre des barrages routiers pendant deux jours après avoir rejeté les propositions du gouvernement, notamment une électricité et des carburants moins chers. Le mou-

vement de protestation, qui a commencé fin novembre, a entraîné des blocages intermittents de plusieurs autoroutes et points de passage frontaliers par des milliers de tracteurs. Les agriculteurs avaient desserré le blocage pour permettre aux gens de voyager pendant les fêtes de fin d'année. Ils protestent contre les longs retards dans le versement des subventions, déclenchés par un scandale de détournement d'aides agricoles de l'UE, et subissent également la pression des bas prix de revient, de la hausse des coûts de l'énergie et de la dégradation des conditions climatiques. Ils ont aussi souffert de l'abattage de plus de 450.000 brebis et chèvres en raison d'une épidémie de variole. Le mois dernier, les agriculteurs avaient rejeté une invitation à des

discussions du Premier ministre Kyriakos Mitsotakis et ignoré les avertissements répétés du gouvernement leur demandant de reculer. Des responsables ont accusé les partis d'opposition d'encourager les agriculteurs à refuser les pourparlers. Les versements de subventions aux agriculteurs ont été retardés par une enquête en cours sur des demandes frauduleuses de subventions de l'UE représentant des millions d'euros, révélée en mai par le Parquet européen. Le mouvement des agriculteurs grecs a coïncidé en décembre avec celui de leurs confrères en Europe, qu'ils ont rejoint, pour protester contre la politique agricole commune (PAC) et la prochaine signature d'un accord commercial avec le Mercosur.

R.I.

EX-PATRON DE LA DGSE FRANÇAISE Bernard Bajolet condamné pour tentative d'extorsion

L'ancien directeur de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) française, Bernard Bajolet, 76 ans, a été condamné, jeudi, par le tribunal de Bobigny, à un an de prison avec sursis dans un dossier de tentative d'extorsion, a rapporté la presse française. L'ex-patron du renseignement extérieur a été reconnu coupable de complicité de tentative d'extorsion et d'atteinte arbitraire à la liberté individuelle par personne dépositaire de l'autorité publique. La condamnation a été prononcée après presque 10 ans de procédure et la peine s'avère plus lourde que les six à huit mois d'emprisonnement avec sursis requis par le parquet lors du procès tenu le 6 novembre 2025. Les faits reprochés remontent au 12 mars 2016 quand Alain Dumenil est arrêté par la police aux frontières à l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle alors en direction de la Suisse.

R.I.

NOMBREUX INCENDIES EN PATAGONIE ARGENTINE 3000 touristes évacués

Au moins 3.000 touristes ont été évacués dans le sud de l'Argentine à cause des multiples incendies qui ravagent des milliers d'hectares en Patagonie, les pires incendies de forêt dans la région depuis trois décennies. "Nous avons évacué plus de 3.000 touristes" de la station balnéaire de Puerto Patriada, au nord du lac Epuyén, a déclaré mercredi le gouverneur de la province de Chubut, Ignacio Torres. La nationalité des touristes évacués n'était pas connue dans l'immédiat. Près de ce village andin d'environ 50 habitants permanents, le feu qui s'est déclaré lundi s'est propagé en quelques heures à la faveur de conditions climatiques extrêmes, un vent alimentant le foyer sur une végétation extrêmement sèche. Mercredi, au moins 2.000 hectares avaient brûlé, a indiqué le gouvernement provincial dans un communiqué. Le feu "a été déclenché à l'aide d'un accélérateur ou d'essence, ce qui permet de conclure à l'intentionnalité", a déclaré le procureur local, Carlos Diaz Mayer. Le gouverneur a promis 50 millions de pesos (environ 28.000 euros) de récompense pour toute information pouvant conduire à l'arrestation des auteurs présumés. Des incendies ravagent également d'autres provinces de Patagonie, Neuquén, Santa Cruz et Rio Negro, ainsi que dans le sud de Buenos Aires, selon l'Agence fédérale des situations d'urgence. Six avions bombardiers d'eau et des dizaines d'hélicoptères ont été mobilisés pour les centaines de pompiers engagés contre les feux. L'état de sécheresse de la végétation et les températures élevées en ce début d'été austral, combinées à des vents violents, ont poussé le Service national de gestion des incendies à décréter, de mardi à vendredi, une alerte rouge risque incendie dans huit provinces du centre et du sud du pays. Entre janvier et février 2025, 32.000 hectares avaient brûlé en Patagonie argentine.

R.I.

BELGIQUE Plusieurs alertes météorologiques après l'arrivée de la tempête Goretti

La tempête Goretti a atteint vendredi la Belgique, apportant de forts vents, de fortes précipitations et de la neige dans les régions d'altitude, incitant les autorités à émettre plusieurs alertes météorologiques, a annoncé l'Institut royal météorologique (IRM), le service météorologique national du pays. "Cette tempête, qui progresse d'Ouest en Est, a déjà provoqué des perturbations, avec des rafales atteignant 80 à 90 km/h à l'intérieur des terres et des pointes isolées de 100 à 110 km/h, notamment entre Comines et Tournai", a rapporté la chaîne publique franco-phone RTBF, citant l'institut. L'Institut royal météorologique a émis une alerte pour conditions glissantes dans le sud de la Belgique, appelant les habitants à éviter les déplacements non essentiels et à faire preuve de prudence. La tempête Goretti devrait poursuivre sa progression vers l'est vendredi, avec des vents violents et de fortes pluies persistantes. Avant d'atteindre la Belgique, la tempête avait balayé l'ouest de la France et le Royaume-Uni, provoquant des vents violents, des inondations côtières et d'importantes perturbations des transports, tout en privant environ 437.000 foyers d'électricité.

R.I.

CÉLÉBRATION DU NOUVEL AN AMAZIGH

Riche programme culturel à Béjaïa

Plusieurs activités culturelles et artistiques ont été programmées par la direction de la Culture de la wilaya de Béjaïa pour célébrer le nouvel an amazigh, Yennayer 2976, a-t-on appris, mercredi, auprès de cette instance.

Un programme "riche et varié" s'étalant du 10 au 14 janvier, a été tracé à cette occasion, dans le but de célébrer le nouvel an amazigh, Yennayer 2976, à travers les différentes communes de la wilaya, ont indiqué les services du secteur de la culture.

Ainsi, la rue de la Liberté, mitoyenne du siège de la wilaya, accueillera plusieurs activités prévues durant toute la semaine prochaine, dont une exposition de produits du terroir, un marché de Yennayer, du théâtre de rue, des séances de contes (hakawati), ainsi que des galas artistiques en plein air, ajoute la même source.

Des récitals poétiques et la projection de films en tamazight sont également prévus. Pour clore les festivités, un repas de Yennayer sera servi le 12 janvier au profit de près de 1.200 personnes le long de la rue de la Liberté, a-t-on indiqué. La Casbah de Béjaïa sera aussi le théâtre de plusieurs manifestations dans le cadre des festivités, notamment une exposition de produits artisanaux tels que des bijoux, des habits traditionnels et de la



poterie, ainsi qu'une exposition de tableaux d'arts. Le même site abritera également un défilé de mode de robes traditionnelles de la région et une exposition de livres en langue amazighe, ont souligné les organisateurs.

Au niveau de la Maison de la culture "Taous Amrouche", les visiteurs pourront découvrir une exposition de différents produits artisanaux locaux, assister à un défilé de mode, à des spectacles artistiques et à des soirées poétiques.

De plus, la ville d'Ighzer Amokrane, chef-lieu de la commune d'Aouzella-guen, a prévu un programme riche en activités, avec notamment une exposition-vente de produits du terroir et un concours de poésie à l'école primaire Taouaheri Arezki.

Plusieurs autres activités sont égale-

ment prévues durant toute la semaine, a-t-on précisé de même source. Le Centre de recherche en langue et culture amazighes (CRLCA) et la Faculté des lettres et langues de l'Université Abderrahmane Mira ont, aussi, établi un programme qui a débuté mardi 6 janvier et se poursuivra jusqu'au 13 janvier, a-t-on appris des organisateurs.

Le campus d'Aboudaou abritera des activités axées essentiellement sur l'organisation d'une exposition de livres et de productions scientifiques amazighes, la projection-débat du film "La Colline oubliée", un marché de Yennayer et une représentation d'une pièce théâtrale.

Le programme sera clôturé le 13 janvier par une journée d'étude au cours de laquelle plusieurs communications seront présentées, a-t-on noté.

MUSÉE PUBLIC NATIONAL CIRTA DE CONSTANTINE

Plus de 26.000 visiteurs en 2025

Le musée public national Cirta de Constantine a enregistré en 2025 une hausse notable de sa fréquentation avec 26.051 visiteurs de l'Algérie et de l'étranger contre 24.200 visiteurs en 2024, a-t-on appris mercredi auprès des services de la wilaya. L'augmentation témoigne de l'essor remarquable de cet établissement culturel et de son attractivité grandissante, a estimé la même source. En 2022, le musée n'avait accueilli que 12.180 visiteurs et la dynamique de croissance s'est confirmée au fil des années, avec 23.397 visiteurs en 2023 et 24.200 visiteurs en 2024, pour culminer en 2025 avec un niveau de fréquentation jamais atteint auparavant. Le chiffre de 26.051 visiteurs en 2025 se distingue également par la diversité du public, a indiqué la même source faisant état d'environ 4.400 visiteurs étrangers, reflétant l'intérêt croissant des touristes internationaux pour le patrimoine historique de Constantine. Pas moins de 17.700 visiteurs provenant de différentes wilayas du pays ont également franchi les portes du musée durant la même période, en plus de près de 160 délégations officielles, un millier d'étudiants universitaires et plus de 2.800 écoliers, dans le cadre de visites pédagogiques, a indiqué la cellule de communication de la wilaya.

EL TARF

Les Journées nationales du patrimoine populaire authentique des "Aïssaoua", du 11 au 14 janvier

La wilaya d'El Tarf accueillera, du 11 au 14 janvier prochains, la 1ère édition des Journées nationales du patrimoine populaire authentique des "Aïssaoua", a indiqué, mercredi, le directeur de la culture et des arts, Azzedine Abdelkader. Le même responsable a précisé à l'APS que cet événement, initié par l'association culturelle locale "El Amel" pour la promotion du patrimoine et du tourisme, et supervisé par la direction de la culture, sera organisé sous le patronage de la wilaya. M. Abdelkader a ajouté que cet événement culturel, dont la cérémonie d'ouverture sera abritée par la bibliothèque principale de lecture publique "Martyre Françoise Louise, dite Mabrouka Belkacem", au chef-lieu de la wilaya, s'inscrit dans le cadre de la valorisation et de la préservation du patrimoine culturel immatériel, et du renforcement des échanges culturels entre troupes participantes. Des expositions de produits de l'artisanat et des défilés de mode auront lieu en marge de cet événement culturel dans la salle de cinéma de la commune de Besbes et au jardin public de la commune du Lac des Oiseaux.

PUB

ALGER

Forum sur la dimension historique et culturelle de Yennayer

Un forum autour de la dimension historique et culturelle de Yennayer a été animée, mercredi à Alger, par le secrétaire général du Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, et l'universitaire et professeur d'histoire, Mohamed El Hadi Harèche, à l'occasion du 30e anniversaire de la création du HCA et en hommage à son pionnier et premier responsable, le moudjahid, Mohand Idir Ait Amrane. Organisé par l'association "Machâal Echahid" en collaboration avec le journal "El Moudjahid", ce forum s'est déroulé en présence de personnalités nationales, de parlementaires et d'universitaires. M. Assad a d'abord rappelé l'"importance de ce forum", qui représente une opportunité pour évoquer le parcours singulier du regretté, Mohand Idir Ait Amrane (1924-2004), "militant patriote depuis la période coloniale, moudjahid durant la Guerre de libération et cadre de la Nation qui a posé les fondements du HCA, dont il a été le premier secrétaire général". M. Assad a rappelé la "nécessité de défendre, promouvoir et développer, l'Amazighité, une des constantes, avec l'Islam et l'Arabe, de l'identité nationale". En hommage à Mohand Idir Ait Amrane, poursuit-il, "un film documentaire regroupant plusieurs témoignages lui a été consacré il y a

quelques années, ainsi que l'édition d'ouvrages sur le parcours singulier de ce militant infatigable et la publication de poèmes et textes de chansons patriotiques qu'il avait écrits, traduits en Arabe, dans plusieurs langues étrangères et en braille". Il a également mis l'accent sur la place de la langue amazighe dans la constitution de 2020, "un des acquis fondamentaux et poli-

tiques, consacré dans le préambule notamment l'article 4 et dans les dispositions de son caractère immuable". M. Assad est revenu, en outre, sur le programme des célébrations de Yennayer 2976, prévues du 10 au 12 janvier à Beni Abbès. Autour de la profondeur historique de Yennayer, l'enseignant en histoire antique et anthropologique à l'université Alger 2, Mohamed

El Hadi Harèche a, de son côté, rappelé les dimensions culturelle, économique et sociale de ce premier jour du calendrier agraire, ajoutant que "c'est tout le sens de Yennayer qui marque ainsi la fin de cette période de travail laborieux et intense et la joie de sublimer la terre et fêter toutes les récoltes qu'elle offre généreusement à celles et ceux qui l'entretiennent".

TIZI-OUZOU

Près de vingt troupes au concours de chant féminin "Urar Lkhalath"

Dix-sept troupes sont en compétition pour remporter le premier prix de la 4e édition du concours de chant populaire féminin "Urar Lkhalath", qui s'est ouvert jeudi à la maison de la culture Mouloud Mammeri, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a-t-on appris des organisateurs. Initiée par la direction de la culture et des arts, cette compétition qui rentre dans le cadre des festivités de célébration de l'avènement du Nouvel an amazigh "Yennayer" (le 12 janvier), et visant la promotion et la préservation de ce chant traditionnel féminin, verra la participation de 17 chorales féminines de différentes communes de la wilaya. L'audition des troupes participantes a débuté jeudi après-midi à la salle des spectacles de la maison de la culture et s'étendra sur deux jours (jeudi et samedi). La cérémonie de remise des prix aux lauréats se tiendra dimanche prochain, selon le programme communiqué par la direction de la culture. Pour la première journée, huit (8) troupes se succèdent devant un jury composé des artistes (auteurs-compositeurs-interprètes) Karim

Abranis, Malek Bachi et le musicien Lounès Mazari. La seconde journée sera consacrée au passage de neuf (9) autres chorales en lice, a-t-on indiqué. A travers ce concours, la direction de la culture ambitionne de ressusciter et de sauvegarder ce patrimoine immatériel, tout en encourageant la création de nouvelles troupes féminines. Cette initiative suscite d'ailleurs un réel engouement puisque plusieurs chorales ont vu le jour depuis le lancement du concours.

A noter qu'outre la compétition "Urar Lkhalath", la direction de la culture a concocté un riche programme pour célébrer l'avènement du nouvel an amazigh (2976) à travers les différents établissements culturels de la wilaya. Lancé mardi dernier les festivités se poursuivront jusqu'au 13 de ce mois. Le public pourra notamment découvrir une exposition sur Yennayer, l'histoire et le patrimoine culturel algérien, animée par des institutions muséales de diverses wilayas, ainsi que des ateliers de démonstration sur les rituels de Yennayer et des conférences thématiques.

Recette du jour**MHAMSSA****Gâteau du Jour****ZLABIA****INGRÉDIENTS**

- 100g de semoule extra fine ou fine
- 400g de farine
- 3g à 4g de levure sèche
- 1/2 c à c de sel
- 60 cl d'eau tiède (+ ou - selon le type de farine et semoule)
- Huile pour friture
- Sirop épais spécial :
- 1 kg de sucre
- 60 cl d'eau
- 1 petit morceau de gomme arabique ou 1/2 citron

Préparation du sirop épais spécial :

1- Commencer par préparer le sirop en mélangeant tous les ingrédients, porter à ébullition et ensuite baisser le feu.
2- Laisser cuire jusqu'à ce que vous aurez une couleur ambrée, ça peut prendre environ 45 minutes à 1 heure, puis laisser refroidir c'est important.
3- Réserver (vous pouvez doubler la quantité, il vous

Ingrédients (pour 6 à 8 personnes):

- 500 g de graines de plombs (Aich fait mais maison pour moi)
- 1 oignon
- 3 gousses d'ail
- 1 poignée de pois chiche congelés ou trempés la veille
- 1 poignée de fèves sèches
- 1 c à café de ras el hanout
- 1 c à café de piments rouge fort
- poivre + sel (selon vos goûts)
- 2 c à soupe de concentré de tomate
- 2 carottes

2 courgettes

2 navets

1 à 2 pomme de terre

1 branche de céleri

2 Feuilles de laurier

3 c à soupe d'huile pour la sauce + 1 c à soupe pour rouler les graines

Eau ou bouillon suffisamment pour avoir de la sauce

Un peu de lait pour la fin (facultatif)

Préparation:

1- Rincer les graines et les laisser sécher pour retirer d'éventuelles impuretés. (ne faites pas cette opération pour celles du

commerce)

2- Lavez, épluchez et couper les légumes. Entre temps chauffez l'huile, faire revenir les oignon, l'ail, les légumes les plus résistants types carotte, navet etc..

3- Ajoutez les épices, le sel, le poivre et la tomate et laissez mijoter 10 à 15 minute et ajouter l'eau l'équivalent d'un 1,5 litre.

Sans oublier d'ajouter les pois chiche et les fèves.

4- Roulez les graines avec l'huile et chauffer le couscoussier pour passer les graine à la vapeur (2 ou 3 fois tout dépend des graines)

5- Entre chaque passage à la vapeur, asperger les graines de plomb d'un peu d'eau ou de sauce juste pour les humidifier pour faciliter la cuisson et pour qu'elles n'absorbent pas toute la sauce.

6- Ajouter les morceaux de courgettes et pomme de terre au dernier passage à la vapeur.

7- Une fois les légumes sont cuits, ajoutez les graines de plomb et laisser cuire environ 5 à 10 minutes dans la sauce qui doit être suffisante.

Servir chaud.



Le saviez-vous ?

3 fois / semaine



La natation travaille l'ensemble des muscles efficacement et sans douleur. En effet, le corps flotte à 80% dans l'eau, les mouvements sont plus faciles à exécuter et la résistance créée par l'eau permet un meilleur recrutement musculaire.

Bon à savoir !

5 PLANTES POUR FAVORISER LE DRAINAGE DES REINS

Le pissenlit, un champion des plantes pour drainer. Un drainage des reins naturel avec le cassis. Éliminer les toxines avec l'ortie.

Le bouleau pour drainer les reins. Le drainage des reins et la Reine de prés.

Drainer l'organisme et compléter par une détox du foie.

Astuce du jour:**Un coup d'éclat au citron**

Presser 1/2 citron bio, filtrer pour retirer la pulpe. Ajouter 2 cuillerées à soupe d'eau minérale. Passer avec un coton sur le visage démaquillé. Laisser agir 1 à 2 minutes avant de rincer à l'eau.

CITATION DU JOUR

« Si vous n'aimez pas la route sur laquelle vous marchez, commencez à pavé une nouvelle route. »

Le Courrier

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social :
Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :
BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :
Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :
PAO Le Courrier d'Algérie

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER
A : l'Entreprise Nationale de communication,
d'édition et de Publicité»

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
- Centre : SIA - Est : SIE
- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :
3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran : 6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira : Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerrouf -Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrieldalgerie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr

Les courses en direct

HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHE - ALGER
SAMEDI 10 JANVIER 2026 - PRIX : KETAMA - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1300 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30
QUARTÉ-QUINTÉ

Le crack entraîneur A. Chellal visera les premières places

L'hippodrome du Caroubier nous propose une épreuve à caractère d'une qualité moyenne au menu de la réunion hippique de ce samedi, avec ce prix Ketama pour servir de cadre aux deux formes du pari mutuel urbain quarté et quinté et qui mettra aux prises 12 coursiers de race arabe pure, qui se donneront la réplique sur une distance de 1300 mètres, où l'on relèvera la participation d'un grand nombre de coursiers chevronnés rompus à ce genre d'épreuve qui peuvent constituer les meilleures chances de participation à la plus haute marche du podium, à l'image des coursiers entraînés par l'efficace entraîneur A. Chellal qui ne s'engage jamais pour jouer les seconds rôles présent en force avec le vieux cheval Amir de Kat, le jeune mâle alezan Hibr d'Hem et la femelle grise Gamra d'Hem à un degré moindre, mais juste à côté nous avons aussi le jeune coursier Assil Cinq qui reste sur d'excellents résultats, Ihrane le mâle bai de 5 ans qui est toujours entre les mains d'un jockey de qualité, et il ne faut pas perdre de vue la femelle de 5 ans Amiret de Gazel, la pensionnaire de Zemmouri et Herluce qui ne fera pas le déplacement pour rien de Tiaret, la liste est longue car nous avons la présence de deux entraîneurs de grande expérience le doyen A. Mimi avec son coursier Mekhaiar El Mesk et A. Rouibah représenté par son magnifique cheval gris. Et pour notre part dans des situations pareilles, nous vous conseillons d'élargir vos combinaisons de cette condition du jour réservée aux chevaux n'ayant pas totalisé la somme de 146 000 DA en gains et places depuis le 1er juillet 2025.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. IGORE. Il aura pour lui l'efficacité de son jockey du jour S. Benyettou, qui est en train de réussir de belles choses, malgré ses derniers mauvais résultats.

2. LAMBIO. Malgré ses dernières sorties en dent de scie, ce mâle gris mérite qu'on s'attarde sur ses chances.

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOKCEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
H. METIDJI	1	IGORE (0)	S. BENYETTOU	56	6	PROPRIÉTAIRE
M. CHAMEKH	2	LAMBIO	K. BAGHDAD	56	7	A. ROUIBAH
MZ. METIDJI	3	GAMRA D'HEM	CH. CHaabane	55	12	A. CHELLAL
A. TOUIDJINE	4	EL MESKETTE	H. BOUGHELLA	55	2	PROPRIÉTAIRE
A. FEGHOULI	5	MEKHAIAR EL MESK	ML. GUEHIOUCHE	55	8	A. MIMI
M. BENDJEKIDEL	6	AMIRET DE GAZEL (0)	AM. BENDJEKIDEL	55	3	PROPRIÉTAIRE
R. BOUSSAA	7	ASSIL CINQ	A. BOUSSAA	55	1	A. BOUSSAA
N. MEZIANI	8	MAMITCHA (0)	C. BOUSSAA	55	11	S. MEZIANI
F. METIDJI	9	IHRANE	A. YAHIAOUI	55	5	PROPRIÉTAIRE
MME. Z. CHELLAL	10	AMIR DE KAT	S. BENYETTOU	55	4	A. CHELLAL
MN. METIDJI	11	HERLUCE	JJ : AEK. DJELLOULI	55	10	D. DJELLOULI
MZ. METIDJI	12	HIBR D'HEM (0)	AP : Y. CHELLAL	53,5	9	A. CHELLAL

3. GAMRA D'HEM. Elle semble marquer le pas comme le montrent ses deux dernières sorties, mais il serait judicieux de l'inclure dans une longue combinaison.

4. EL MESKETTE. Manque visiblement de métier.

5. MEKHAIAR EL MESK. Il n'est pas régulier dans ses sorties confié encore une fois à l'efficace jockey ML. Guehiouche, il peut venir s'inviter à belle cote.

6. AMIRET DE GAZEL. Cette transfuge de Zemmouri, reste sur une belle 4ème place sur la même distance du jour à El Eulma, elle misera sur sa forme pour venir s'inviter sur la marche du podium.

7. ASSIL CINQ. Il vient de laisser une bonne impression lors de sa dernière sortie au Caroubier où il a terminé 3ème sur 1100 mètres, donc il jouera un rôle important dans ce pari.

8. MAMITCHA. Il est vrai que sa derniè-

re sortie a été très décevante, à El Eulma, mais ce n'est pas pour autant que l'on fera l'impassé sur ses chances.

9. IHRANE. Il faudra s'en méfier particulièrement, car ce mâle bai de 5 ans appartient à une écurie, qui n'engage jamais à la légère, il visera une belle marche sur le podium.

10. AMIR DE KAT. Ce protégé du très efficace entraîneur A. Chellal vient de réaliser un sans faute depuis le meeting d'été, qui lui confère une chance non

négligeable pour venir jouer les premiers rôles.

11. HERLUCE. Il vient d'échouer à deux reprises lors de ses derniers essais, ce qui risque de se répercuter de manière négative sur ses chances de participation à l'arrivée.

12. HIBR D'HEM. Très en verve actuellement cet excellent coursier, visera cette fois la 1ère place.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

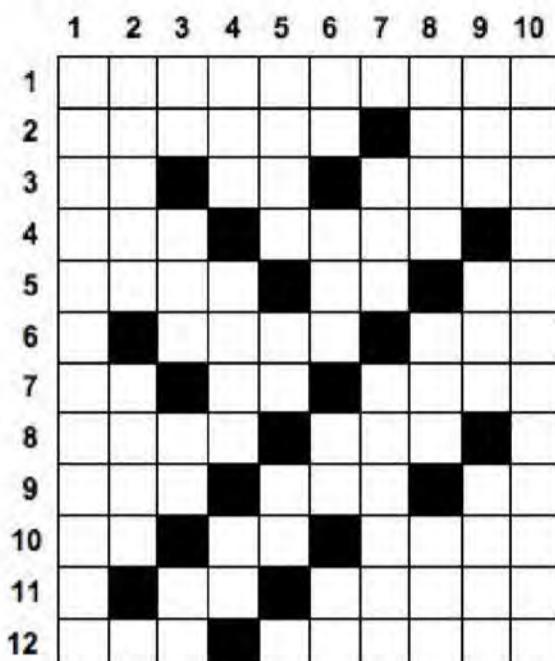
MON PRONOSTIC

12. HIBR D'HEM - 9. IHRANE. - 10. AMIR DE KAT - 7. ASSIL CINQ - 6. AMIRET DE GAZEL

LES CHANCES

1. IGORE - 5. MEKHAIAR EL MESK

Mots croisés



HORIZONTAL ELEMENT

HORIZONTALEMENT

1 - Écarts de conduite - 2 - Sédition - Napperon - 3 -
Eu égard à - Possessif - Outil de traçage - 4 -
Enchâsser - 5 - Thymus du veau - De moins - Gendre
du Prophète - 6 - Jeu chinois - Il est bien tourné -
Article - 7 - Œuvre de choix - Agent de liaison - 8 -
Arrivée en criant - Expériences - 9 - Résiste à toute
pression - Dieux des stades - Se mirait dans le Nil - 10
- Découverte - Paradis - 11 - Mèche rebelle -
Enveloppe - 12 - Pressé - Relève.

VERTICALEMENT

VERTICALEMENT

- 1 - Qui mènent une vie de débauche - 2 - Pris au cœur
- Devenue vraiment bête - Carotté - En peine - 3 - En éveil - Sbires d'Hitler - Dégrader la réputation de quelqu'un - 4 - Mille-pattes - Consonne double - Europium - 5 - Renvoie - Quartier chaud - 6 - Ancien germain - Possessif 7 - Noyau de cerise - Intention - 8 - Le rêve d'une vie de chien - Roulement de tambour - Tantale - En dehors - 9 - N'est plus brouillon - Largeur d'étoffe - Échauffait la bile - 10 - Qui détruit les microbes

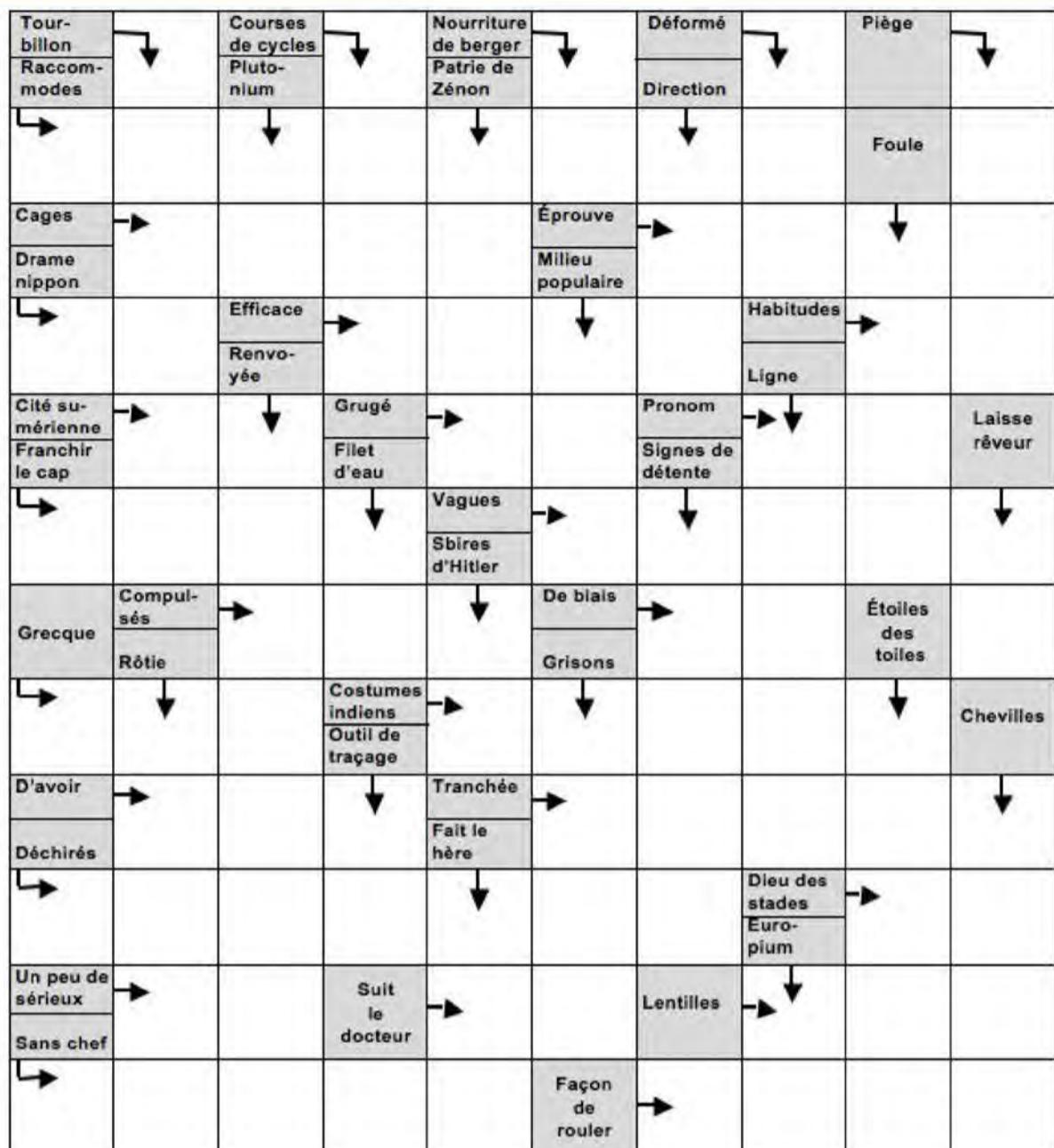
Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Faiseur de miracles (11 lettres)

S	N	A	R	I	A	L	C	E	T	N	A	V	A	V	S	E	T
E	E	O	E	S	I	A	R	F	E	R	I	O	P	I	M	R	E
B	R	R	T	S	I	A	D	E	T	S	I	L	G	R	O	I	C
E	A	V	R	E	U	E	S	I	O	T	N	N	A	U	T	H	R
C	S	R	I	E	J	E	N	I	O	M	E	L	P	R	A	L	O
E	L	I	B	L	R	E	R	I	A	P	A	E	O	I	E	A	N
V	T	A	R	E	C	E	N	I	S	U	U	S	R	E	D	M	D
I	N	H	N	P	D	R	U	O	L	E	E	E	E	I	R	R	A
S	A	A	S	G	E	G	U	A	J	T	D	S	T	A	O	O	I
I	S	I	U	R	E	D	I	A	R	G	I	R	R	R	H	N	R
O	U	E	R	U	E	G	A	S	U	I	O	U	E	E	D	N	O
S	R	T	T	O	E	L	I	O	V	O	R	O	I	S	N	I	N
U	U	N	N	B	T	N	E	V	E	D	F	C	F	O	A	L	N
T	P	I	I	E	M	T	E	L	I	G	E	G	E	L	R	U	A
A	M	O	L	A	A	J	U	S	T	E	I	N	A	T	G	O	R
I	I	F	I	N	O	R	D	F	I	T	C	A	R	L	E	M	C
H	A	R	E	T	I	A	R	T	E	T	R	E	V	O	E	I	E
R	E	R	N	I	A	L	I	V	E	U	S	S	I	E	B	T	D

Mots fléchés



Solutions du précédent
numéro

MOTS CROISÉS

MOTSCRUISING: HORIZONTALMENT

HORIZONTALEMENT :

1. Reléga~~tion~~ - 2. Étales - 3. Ci - Un - Una~~u~~ - 4. Are - Erra - 5. Lèse - Ue - le - 6. Tire - Ana - 7. If - Ri - Snob - 8. Trie - Tee - 9. Rée - Car - An - 10. At - Al - Rond - 11. Or - Menée - 12. Ton - Étêtés.

VERTICALEMENT :

VERTICALEMENT :

1. Récalcitrant - 2. Étire - Fret - 3. La - Est - le - On - 4. Élu - Èire - Ar
- 5. Gene - Ri - Cl - 6. As - Rue - Ta
- Mt - 7. Ure - Serrée - 8. Iéna -
- Âne - Ont - 9. Ôta - Ino - Ânée -
10. Nauséabondes

MOTS FLÉCHÉS

MOTSPEECHIE HORIZONTALEMENT:

HORIZONTALEMENT :
Reprises - Mues - Sent - No -
Sert - Us - Ur - Eu - Te - Oser -
Erres - Lus - la - Éta - Saris - Ont
- Nette - Lacérés - As - Se - Es -
Ers - Étété - Ruse

VERTICALEMENT :

VERTICALEMENT :
Remous - Toast - Pu - Relancée -
Ères - Ru - Te - Isée - S.S - Rée -
Os - Rue - Ânes - Est - Rires - Usé
- Trait - Eu - Nuée - Stars - Rets -
Si - Esse

MOTS MASQUÉS AVUNCULAIRE

25 exposants aux "Semaines de l'artisanat" à Tizi-Ouzou



Vingt-cinq exposants participent à la deuxième édition des "Semaines de l'artisanat", lancée mardi dernier à Tizi-Ouzou avec pour objectif d'offrir aux artisans un espace de vente directe, a-t-on appris auprès des organisateurs. Initiée par la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), cette rencontre qui s'étalera jusqu'au 12 janvier, regroupe 25 artisans majoritairement des femmes (22 artisanes), exerçant différents métiers, a indiqué à l'APS, le directeur de la CAM, Azzedine Abdous. Dix métiers sont représentés à cette première semaine: la bijouterie, l'habit traditionnel, la poterie, la bibeloterie, la tapisserie, ainsi que de la fabrication artisanale d'épices, de literie, de pains traditionnels, d'huiles essentielles et de gâteaux, a-t-il ajouté. Le responsable a indiqué que l'événement, abrité par la placette de l'hôtel "Le Belloua", constituait "une opportunité pour les artisans de promouvoir et de commercialiser leurs produits, une occasion aussi pour les citoyens d'acquérir des produits authentiques à des prix compétitifs, directement auprès des producteurs, et représente également un espace d'échange entre les professionnels du secteur". La deuxième semaine de l'artisanat se déroulera du 13 au 18 janvier, et la troisième du 19 au 24 janvier. À chaque phase, un nouveau groupe d'environ 25 artisans animera l'exposition-vente, selon le programme établi par la Chambre de l'artisanat et des métiers. Pour rappel, la première édition des "Semaines de l'artisanat" s'est tenue du 10 au 27 février 2025, en trois étapes, avec une moyenne de 25 participants par semaine.

EXPRESS-HISTORIQUE

C'est bien de rêver (1)

Un récit issu du patrimoine Algérien
On raconte qu'un jour, Djeha se mit en route vers le marché, un panier d'œufs à la main, espérant en tirer quelque profit. Chemin faisant, arrivé à mi-parcours, la fatigue le gagna et il s'accorda une halte au bord de la route.



Concours de la meilleure huile d'olive extra vierge de la wilaya de Batna



La chambre de l'agriculture de Batna vient de lancer un premier concours destiné à distinguer la meilleure huile d'olive extra vierge produite dans la wilaya, a-t-on appris, mercredi, auprès de cette chambre. Le secrétaire général de la chambre de l'agriculture, Fateh Benmansour, a déclaré à l'APS que cette initiative "vise à valoriser le produit local, à encourager la qualité et le respect de l'itinéraire technique en matière d'oléiculture", ajoutant que le concours est ouvert, jusqu'à la fin du mois de janvier, aux producteurs d'olives exerçant dans les différentes communes de la wilaya. Parmi les conditions de participation au concours, figurent la culture et le traitement de l'olive selon l'itinéraire technique approuvé, le respect des bonnes pra-

tiques agricoles et des techniques de récolte appropriées et l'approbation de la qualité du produit au moyen d'analyses physico-chimiques effectuées par un laboratoire agréé qui délivrera un certificat d'authenticité officiel lorsque l'huile est bio, selon la même source. La direction des services

agricoles (DSA) prévoit, de son côté, une production de 585.607 quintaux d'olives au titre de l'actuelle saison agricole, soit une augmentation de 108.857 quintaux par rapport à la saison précédente. Pas moins de 243.562 quintaux de cette production seront destinés à la consommation

d'olives de table et 342.045 quintaux destinée à la trituration, a-t-on indiqué, ajoutant que le volume d'huile d'olive devrait atteindre, cette saison, 5,395 millions de litres, avec un rendement moyen estimé à environ 16 litres par quintal. La culture de l'olivier se pratique, dans la wilaya de Batna, sur une superficie de 13.104 hectares, dont 11.465 ha sont principalement dédiés aux variétés "Sigoise" et "Chemlal", en plus d'autres variétés telles que "Ferkani" et "Tefah". Cette filière a connu, ces dernières années, une adhésion notable des agriculteurs, notamment dans les communes connues pour leur activité oléicole, telles que Sefiane, N'Gaous, Ouled Si Slimane, Ras Layoune, Ain Touta, El-Madher et Seriana, selon les services de la DSA.

Démantèlement d'un réseau de trafic de comprimés psychotropes à Tissemsilt

Les services de la Gendarmerie nationale (GN) de Tissemsilt ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans le trafic de substances psychotropes à travers la wilaya et les wilayas limitrophes, et procédé à la saisie de 5739 comprimés psychotropes, indique, jeudi, un communiqué de ce corps de sécurité. "Cette opération, menée dans le cadre de la lutte contre le crime organisé dans le territoire de la wilaya, notamment la lutte contre le trafic de stupéfiants et de substances psychotropes, a permis aux unités du Groupe territorial de la GN de Tissemsilt, représentées par la Section de recherches et d'investigations, de démanteler un réseau criminel spécialisé dans le trafic de substances psychotropes à travers le territoire de la wilaya et les wilayas limitrophes", précise le communiqué. L'opération a également permis "la saisie de 5739 comprimés psychotropes de type (Prégabaline 300 mg), d'un véhicule 4x4, de deux motos et d'une somme d'argent estimée à 252160,00 DA, ainsi que l'arrestation de neuf (9) individus". "Après achèvement des procédures de l'enquête, les suspects ont été déférés devant les juridictions territorialement compétentes", conclut le communiqué.

Sûreté d'Alger: démantèlement de deux bandes criminelles pour faux en écritures administratives

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger ont démantelé, le weekend dernier, deux bandes criminelles pour faux en écritures administratives, indique jeudi un communiqué de ce corps de sécurité. Les services de Sûreté de wilaya d'Alger, "représentés par la brigade de des atteintes aux biens relevant de la 3e circonscription de la police judiciaire d'El-Biar, ont réussi, le weekend dernier, à démanteler deux bandes criminelles pour faux en écritures administratives, escroquerie de plusieurs victimes et cambriolage d'un domicile à Alger", selon la même source. Cette opération est intervenue après "réception des mêmes services de plaintes de citoyens victimes d'escroquerie, de faux et de vol de leurs biens", ajoute le communiqué précisant que "les auteurs ont dérobé des meubles de maison à l'intérieur du domicile de l'une des victimes". L'enquête menée par les éléments du service, sous la supervision du parquet territorial compétent, ont permis d'identifier les suspects et de les arrêter en un temps record. Il s'agit de six (6) individus repris de justice, dont une femme". L'opération a également permis la "récupération d'objets volés et la saisie de meubles de maison, d'une somme d'argent en monnaie nationale estimée à six (6) millions 300 mille centimes, en plus de trois téléphones portables utilisés dans l'opération de falsification, ainsi que des documents bancaires falsifiés et du matériel informatique". Ainsi, "les mis en cause ont été présentés devant le parquet territorial compétent", conclut le communiqué.

Clôture de la première édition du Salon national des services algériens destinés à l'exportation à Constantine

La première édition du Salon national des services algériens destinés à l'exportation s'est clôturée, jeudi à Constantine, après quatre jours d'expositions et de rencontres professionnelles ayant réuni des opérateurs économiques et des entreprises activant dans divers domaines des services. Cette

manifestation économique, organisée à la grande salle d'exposition "Ahmed Bey" (Zénith), a connu la participation de 77 exposants représentant plusieurs wilayas du pays, activant, notamment dans les domaines de la numérisation, des logiciels, des bureaux d'études, de l'ingénierie, de la formation, du transport et

de la logistique, ainsi que des start-up ayant présenté leurs solutions innovantes destinées aux marchés extérieurs. Le salon a constitué un espace de renforcement de la communication entre les acteurs économiques et les organismes d'appui à l'exportation, à travers l'organisation de rencontres professionnelles directes et d'ateliers spécialisés portant sur les mécanismes d'accompagnement des entreprises, la simplification des procédures administratives liées aux dossiers d'exporta-

tion, ainsi que la facilitation du transfert des recettes en devises, selon les organisateurs. Les conférences animées dans le cadre de cette manifestation ont permis de mettre en lumière les opportunités d'exportation des services algériens, notamment dans les domaines de la numérisation, de l'ingénierie et des services logistiques, tout en soulignant l'importance de renforcer la compétitivité des entreprises nationales et d'améliorer la qualité des services destinés aux marchés extérieurs.

AUX POINGS

MISE « On a une équipe avec beaucoup de qualités. Le message a toujours été clair: tout le monde doit rester concentré. Il y a des joueurs qui ne sont pas avec nous et à qui on pense. Boulbina est entré face à la RDC et il a fait la différence. Demain, ce sera un autre match, face à une équipe différente »

Le capitaine des Verts, Riyad Mahrez



MARCHÉ PÉTROLIER

Les prévisions sont optimistes

Contre toute attente, les prix du pétrole ont poursuivi leur hausse pour le deuxième jour consécutif, au début des échanges du vendredi 9 janvier 2026. Les cours du pétrole ont augmenté sur les bourses mondiales.

Le prix du Brent à terme pour livraison en mars 2026 a franchi la barre des 63 dollars le baril pour la première fois depuis le 8 décembre, selon les données de la bourse ICE de Londres. Il a progressé de 1,66 % pour atteindre 63,02 dollars le baril. Les prévisions pétrolières sont optimistes selon l'analyse faite par la plateforme spécialisée "attaqa.net". Cette situation a surpris bien des spécialistes qui s'attendaient automatiquement à de fortes tensions sur le marché pétrolier se répercutant sur les prix dans une conjoncture marquée par le dossier vénézuélien, après les déclarations du président américain Donald Trump concer-



nant le contrôle de Washington sur le secteur pétrolier de ce pays, ce qui a renforcé les craintes concernant les flux d'approvisionnement au cours de la période à venir. En fait, la part actuelle de la production du Venezuela au niveau mondial n'est pas significative pour peser sur le marché. En outre, le début janvier est une période correspondant à une demande saisonnière modérée. Pour l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), il s'agit d'un contexte

de perspectives économiques mondiales stables et de fondamentaux de marché sains, comme en témoigne la baisse des stocks. Les spécialistes insistent toutefois sur le contexte d'incertitude quant à l'avenir des approvisionnements en provenance du Venezuela, ce qui a ramené les risques géopolitiques au premier plan des marchés. Citée par attaqa.net, Priyanka Sachdeva, analyste de marché senior chez Phillip Nova, a déclaré que les goulots d'étranglement des flux d'ap-

provisionnement soumis à des sanctions, combinés à des signaux de demande stables, contribuent actuellement à équilibrer les prévisions d'un excédent d'offre en 2026. La même source indique que Haitong Futures a déclaré dans un rapport que les prix du pétrole avaient bondi après des séances de faible performance, dans une correction partielle de l'ignorance antérieure des risques géopolitiques par les marchés, mais a averti en même temps que la hausse des stocks mondiaux restait un facteur clé qui pourrait limiter les gains. Dimanche dernier, l'Algérie et sept autres pays de l'Opep+ (l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, l'Irak, le Kazakhstan, le Koweït, Oman et la Russie) ont réaffirmé leur décision de suspendre les augmentations graduelles de production durant le premier trimestre de l'année en cours 2026. Cette décision a été prise lors d'une réunion ministérielle, tenue par visioconférence, regroupant ces huit pays de l'Opep+ (Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs alliés non membres) ayant appliqué des réductions volontaires de production en avril 2023 : Cette réunion de coordination, à laquelle

a participé le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, était inscrite dans le cadre du suivi régulier de la situation du marché pétrolier mondial. Mohamed Arkab a souligné, à cette occasion, "l'importance d'une vigilance accrue et d'une coordination étroite, tant au sein du groupe des huit qu'avec l'ensemble des pays participants à la Déclaration de Coopération". Il a également réaffirmé "l'attachement de l'Algérie aux décisions collectives adoptées, jugées cohérentes et appropriées au regard des conditions actuelles du marché", tout en insistant sur "la nécessité de préserver l'efficacité et la crédibilité du mécanisme de coopération". Le groupe des huit pays avait procédé, en avril 2025, à une augmentation collective graduelle de sa production, pour revenir aux niveaux enregistrés avant les réductions volontaires. Cependant, lors de sa réunion de novembre dernier, il a décidé de geler les hausses progressives de production pour la période allant du 1er janvier au 31 mars 2026, en raison de "l'incertitude économique mondiale".

M'hamed Rebah

NESDA ET L'ENST CONVIENNENT DE SA CRÉATION

Un centre d'appui et de développement de l'entrepreneuriat

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), a signé une convention de coopération et de partenariat stratégique avec l'École nationale supérieure du tourisme (ENST), portant sur la création et l'animation d'un centre de développement de l'entrepreneuriat au niveau de l'établissement, en vue de soutenir l'esprit entrepreneurial chez les étudiants et diplômés et de les accompagner dans le lancement de leurs projets sectoriels. Signée au siège de l'ENST (Alger), par le directeur de la NESDA pour la région Alger-Centre, M. Fateh Sid, et le directeur général de l'École, Nabil Boulemkhali, cette convention vise à

instaurer un cadre opérationnel alliant formation académique et exigences du monde des affaires, à travers l'accompagnement des étudiants et diplômés de l'ENST dans la concrétisation de leurs idées et leur transformation en projets économiques réalisables dans le secteur du tourisme, contribuant ainsi au soutien de l'économie nationale et à la création d'emplois durables. En vertu de cette convention, la NESDA s'engage à fournir des conseils et un accompagnement technique et financier aux porteurs de projets, à contribuer à l'élaboration de plans d'action annuels, et à organiser des sessions de formation spécialisées selon les normes

de l'Organisation internationale du Travail (OIT), tout en œuvrant à la valorisation des expériences entrepreneuriales réussies pour motiver les étudiants.

CE QUE PROPOSE LE CENTRE

Dans ce cadre, le centre de développement de l'entrepreneuriat qui sera créé proposera des programmes de formation intensifs visant à doter les étudiants de compétences dans la gestion et le développement de micro-entreprises. Ces formations seront sanctionnées par des certificats de formation conjoints, permettant aux diplômés de bénéficier des différents dispositifs de financement conformément à la législation en vigueur. À cette occasion, M. Sid a affirmé que cette convention constitue « un pas important et une passerelle entre les compétences scientifiques et les opportunités d'investissement dans le secteur du tourisme », rappelant qu'« elle s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la convention-cadre conclue précédemment entre l'Agence NESDA », en sa qualité de représentante du

secteur de l'économie de la connaissance, des start-up et des micro-entreprises, et la direction de la formation et des ressources humaines du ministère du Tourisme et de l'Artisanat ».

De son côté, M. Boulemkhali a affirmé que « le Centre de développement de l'entrepreneuriat qui sera créé au sein de l'ENST, sera un levier essentiel à même de créer une nouvelle génération d'entrepreneurs capables d'innover et de contribuer à la modernisation et au développement du tourisme en Algérie ».

Il a ajouté que « l'Algérie qui dispose de grands atouts qui l'érigent en une importante destination touristique capable d'attirer un grand nombre de touristes, fait face à un véritable défi consistant à transformer les potentialités existantes en projets sur le terrain », soulignant, dans ce contexte, « l'importance de cette convention qui permettra de dynamiser les efforts de l'École afin de former une jeunesse capable de renforcer la compétitivité du tourisme algérien », a-t-il conclu.

L. Zeggane

GARA DJEBILET

Tafer s'enquiert des préparatifs de lancement

La secrétaire d'État auprès du ministre des Hydrocarbures et des Mines, chargée des Mines, Mme Karima Bakir Tafer, a inspecté, lors de sa visite dans la wilaya de Tindouf, les préparatifs relatifs au transport de la première cargaison de minerai de fer extrait de la mine de Gara Djebilet vers la wilaya de Béchar, puis vers la wilaya d'Oran. S'exprimant à cette occasion, Mme Tafer a précisé que « cette visite lui a permis de s'enquérir des dernières retouches précédant l'inauguration du projet de la mine de Gara Djebilet, qui coïncidera également avec l'inauguration de la ligne ferroviaire reliant les wilayas de Tindouf et de Béchar ». Indiquant que « la quantité transportée à travers cette ligne devra atteindre environ 2.200 tonnes de minerai de fer par jour ». Cette visite a également constitué une opportunité pour évaluer

l'état d'avancement des grands projets structurants relevant du secteur des Mines, notamment l'unité de traitement primaire du minerai de fer. À ce propos, la secrétaire d'État a souligné « l'avancée notable du rythme des travaux, et ce, en dépit des défis techniques liés à la nature et à l'envergure du projet ». Dans ce contexte, elle a souligné que « la main-d'œuvre mobilisée pour le projet dispose de compétences élevées et d'un grand professionnalisme », insistant sur « la nécessité de veiller à la réalisation des travaux conformément au programme tracé et en coordination permanente avec les autorités locales ».

L'ACHÈVEMENT DE L'UNITÉ DE TRAITEMENT PRIMAIRE FIXÉ À MAI PROCHAIN

S'agissant des délais fixés pour l'achèvement de l'unité de traitement primaire

minéral de fer, Mme Tafer a précisé que « sa réception est prévue pour la fin du mois de mai prochain », réaffirmant son engagement à poursuivre le suivi de terrain périodique afin de garantir le respect de l'ensemble des étapes programmées ». Par ailleurs, Mme Tafer a mis en avant « l'importance stratégique du secteur des mines, au regard des richesses naturelles importantes et diversifiées dont regorge l'Algérie ». Mme Tafer a ajouté qu'« en plus du projet de Gara Djebilet, une feuille de route comprenant plusieurs grands projets miniers a été élaborée, ainsi que la valorisation des différentes ressources naturelles dont dispose le pays, dans le cadre d'une vision visant à diversifier l'économie nationale et à renforcer la contribution du secteur minier dans le processus de développement national », a-t-elle conclu.

L.Z.

SOUS-RIRE

L'obsession de Trump pour le Groenland

